DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12614 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MARDI 20 AOUT 1985

LA DIRECTIVE DE M. MITTERRAND AUX ARMÉES

La France protégera par la force ses essais nucléaires en Polynésie

Alors que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, s'apprête à recevoir, en début de semaine, M. Bernard Tricot, chargé d'enquêter sur les responsabilités administratives, en France, de l'attentat contre Greenpeace en Nouvelle-Zélande, le président de la République a donné l'ordre à la marine nationale de s'opposer, par la force, à toute intrusion étrangère à Mururoa et a réaffirmé que la France continuera ses essais nucléaires en Polynésie.

«La dissuasion, c'est moi», a dit récemment M. François Mitterrand. C'est au nom de ce principe d'Etat que le président de la République vient de réitérer aux armées, dont il est le chef suprême en vertu de la Constitution, l'ordre de s'opposer, au besoin par la force, à toute violation de l'espace national, maritime et aérien, des atolls de Mururoa et de Fangataufa.

Depuis que la France réalise des essais nucléaires, d'abord aériens, souterrains ensuite, en Polynésie, la marine nationale a toujours été chargée de veiller à la sécurité des abords des deux centres d'expérimentation. Cela lui a valu quelques combats homériques avec les équipages des voiliers envoyés sur place en campagne de protestation, y compris avec des Français, comme le général Paris de Bollardière ou l'abbé Jean Toulat. Elle fonde son intervention éventuelle sur le fait qu'elle est un instrument de la souveraineté nationale à l'intérieur des eaux territoriales (12 nautiques, ou l'équivalent de 23 kilomètres environ) et de zones déclarées dangereuses ou prohibées en haute mer.

L'avis créant ces interdictions en haute mer ou dans l'espace aérien était, jusqu'à présent, diffusé localement à destination des marins ou des aviateurs qui peuvent être gênés dans leur navigation. Il est limité dans le temps et dans l'espace.

Cette fois-ci, la solennité est de rigueur. C'est le chef de l'Etat lui-même qui, dans une directive aux forces armées, rappelle ces consignes. D'abord, il réaffirme que les deux atolls polynésiens sont territoires de la République, cédés en toute propriété par le Territoire à la France. Ensuite, il avertit les éventuels contrevenants qu'il sera fait usage de la force à leur encontre et que les intrus seront arrêtés, puis déférés devant la justice française. Enfin, il confirme, si besoin était, que la France continuera ses essais dans le Pacifique tant qu'elle le jugera nécessaire pour le compte de sa dissuasion qui fonde sa sécurité.

En clair, cette directive revient à donner à la marine nationale la possibilité, au besoin en ouvrant le feu, comme elle l'a déjà fait contre des pêcheurs espagnols le long des côtes atlantiques, d'arraisonner un intrus au sein des 12 nautiques et d'une zone supplémentaire de sécurité de 60 nautiques environ.

C'est la première fois qu'un chef d'Etat français rend lui-même publiques ces précisions opérationnelles, en prenant la voie la plus officielle qui soit, par le biais du premier ministre et de son ministre de la défense. De surcroît, cette consigne a été transmise à toutes les forces armées, en France et outre-mer, jusqu'à l'échelon de commandants de régiments, de bases aériennes ou de navires de guerre, comme si M. Mitterrand avait voulu souligner sa détermination d'aller jusqu'au bout de la dissuasion. Il le fait en dépit de la mise en cause de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, une question qui relève de l'enquête de M. Bernard Tricot.

Pourquoi tant de solennité ? Le message est à usage interne et extérieur, outre le fait qu'il est aussi une directive du chef suprême des armées aux troupes qui pouvaient douter de sa volonté de moderniser la force nationale de dissuasion.

En France, l'opposition, qui maintient un silence total sur l'implication de la DGSE dans l'attentat d'Auckland, ne peut qu'apprécier la détermination de M. Mitterrand de continuer les essais nucléaires en Polynésie, malgré un «environnement» hostile de nombreux pays riverains du Pacifique. C'est là, pour elle, la réaffirmation d'un acte de souveraineté nationale, d'autant plus justifié qu'il s'agit du droit d'un pays à garantir sa propre défense à partir d'un territoire qui lui appartient en propre.

Seul le Parti communiste s'inquiète de ce consensus entre les socialistes et la droite.

Hors de France, la directive du chef de l'Etat aux armées ne peut qu'accroître le courroux des pays du Pacifique hostiles à la France. Le premier ministre néo-zélandais a donné le ton. M. David Lange a condamné la décision de la France d'interdire l'accès de ses eaux aux bateaux de Greenpeace et rappelé qu'il considérera *«toute implication de la France dans l'attentat contre Greenpeace comme une grave violation des principes du droit international»*.

Il est aujourd'hui évident que, si la France devait être amenée à plaider coupable dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, elle n'entend pas, en revanche, être accusée de manquer aux exigences de sa sécurité, qui passe par la poursuite de ses essais nucléaires.

JACQUES ISNARD.

(Lire nos informations page 6.)

Une certaine image

«Un Watergate tricolore...» L'expression revient de plus en plus souvent sous la plume des commentateurs et dans les propos des rares hommes politiques qui se hasardent à risquer un avis sur les conséquences de l'affaire du «Rainbow-Warrior». Force pourtant est de reconnaître qu'elle n'est guère appropriée, et que, à moins d'un fracassant coup de théâtre, elle ne sera pas justifiée.

Que fut en effet le scandale du Watergate ? La «couverture» par le président Nixon de procédés de droit commun – le cambriolage du siège national du Parti démocrate – pour espionner des adversaires politiques puis le recours systématique au mensonge pour tenter de faire disparaître les preuves de sa forfaiture. M. Richard Nixon, donc, ne poursuivait dans cette affaire que des buts personnels même s'il lui est arrivé d'invoquer la raison d'Etat, obsédé qu'il était par toutes les fuites provenant de son administration, afin de justifier «a posteriori» son comportement.

L'affaire du «Rainbow-Warrior» est d'une tout autre nature, puisque l'action des services français visait à décourager les militants de Greenpeace de poursuivre leur campagne contre les essais nucléaires à Mururoa. Que la méthode choisie ait été à la fois stupide et criminelle ne fait aucun doute. Mais il n'est pas possible d'affirmer que l'équipée d'Auckland servait les intérêts personnels de M. Mitterrand. C'est d'ailleurs ce que rappelle indirectement la directive adressée dimanche 18 août par le président aux forces armées et dans laquelle il «réitère» l'ordre d'interdire par tous les moyens la violation des eaux territoriales et de l'espace aérien dans lesquels ont lieu les expériences nucléaires françaises.

Une seule hypothèse – improbable – pourrait maintenant permettre d'établir un parallèle entre le Watergate et le «Rainbow-Warrior» : c'est si la preuve était faite que le président de la République avait été mis personnellement au courant de l'expédition d'Auckland. Dans ce cas, en effet, M. Mitterrand aurait menti publiquement pour se protéger, puisqu'on peut interpréter comme une affirmation d'ignorance la désignation d'un enquêteur «incontestable» pour faire la lumière sur toute l'affaire. Nous n'en sommes pas là, et rien n'indique qu'on y arrive.

Déjà, cependant, les «folies» d'Auckland ont fait un mal considérable à la diplomatie française. Dans la région du Pacifique surtout, où la poursuite des essais nucléaires va sans doute entraîner une recrudescence de protestations diplomatiques et aussi populaires. A terme plus ou moins éloigné, c'est une forme de la présence française dans la région qui va se trouver en question. Les dégâts dépassent d'ailleurs le Pacifique, puisque c'est une certaine image de la France qui est atteinte, et on peut compter sur ses adversaires pour exploiter le filon.

Raison de plus pour M. Tricot d'aller vite en besogne. Le rétablissement du prestige international de la France exige que les vraies responsabilités soient établies et que toutes les conclusions soient tirées sans tarder. Le silence dans lequel s'enferment les principaux dirigeants du pays comme les chefs de l'opposition, s'il se prolongeait trop longtemps encore, ne pourrait qu'encourager toutes les rumeurs. Il n'est guère compatible, d'autre part, avec l'exercice bien compris du pouvoir et de la démocratie, même si cette affaire touche une zone de l'action gouvernementale qui ne pourra jamais être totalement limpide.

UN ARTICLE DE M. EDMOND MAIRE

«Les syndicats sont indispensables à la modernisation de l'économie»

Comme c'est devenu habituel, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, s'exprime dans «le Monde» à la veille de la reprise de l'activité économique et sociale, dans les entreprises. Il insiste sur le caractère irremplaçable du syndicalisme. Soulignant les faiblesses de la vie politique, M. Maire refuse de voir le mouvement syndical subir les mêmes critiques. Son rôle, selon lui, est indispensable à la modernisation.

De tous bords, il est de bon ton aujourd'hui de s'apitoyer sur le sort d'un syndicalisme affaibli par le chômage, dépassé par les mutations économiques et culturelles, bref entré dans un déclin inéluctable. Il n'y a pas si longtemps, après 1968, la mode était inverse et le syndicalisme d'autant plus valorisé que la vie politique manquait d'éclat.

Ce n'est pas à la CFDT que l'on niera les difficultés du syndicalisme. Il y a six ans déjà dans ces colonnes, nous en analysions les causes. Depuis, la CFDT a choisi une stratégie d'adaptation du syndicalisme aux défis de notre époque. Notre expérience et notre réflexion nous permettent donc de regarder au-delà du conjoncturel.

Le syndicalisme a connu des périodes plus brillantes, des actions plus marquantes ; il a produit des anticipations de l'avenir plus motivantes. Mais même si les coups de boutoir du chômage ont mis à mal ce panache, ils n'ont nullement porté atteinte à la permanence de la fonction irremplaçable du syndicalisme au quotidien, dont l'efficacité et l'utilité, bien que peu spectaculaires, n'en ont pas moins une portée incalculable, pour les salariés comme pour la cohésion sociale.

Sans la présence vigilante de syndicats bien vivants dans les entreprises et dans les quartiers, la crise économique tournerait bien vite à la loi de la jungle. Qui traduirait en actes sa solidarité avec les chômeurs comme l'ont fait, il y a un mois, CFDT, FO, CGC et CFTC, en décidant d'augmenter les cotisations des salariés pour mieux indemniser les chômeurs les plus démunis ?

Les dirigeants patronaux et politiques – au-delà des mots, dans les faits – n'ont pas la même phobie du chômage que les syndicalistes. Ils ne considèrent pas l'emploi comme un équilibre fondamental, une exigence majeure. Le chômage reste pour eux l'amortisseur inévitable des crises et des mutations. Leur démarche privilégie la fraction des salariés qu'ils estiment nécessaire à la modernisation et marginalise les autres.

Le syndicalisme se retrouve donc seul porteur d'une priorité absolue pour l'emploi, une priorité qui n'appelle pas seulement un effort de modernisation mais une autre organisation sociale, une autre répartition du temps de travail aux différents âges de la vie. Et pourtant, à quelques mois des élections législatives, rien d'essentiel, du moins dans leur attitude face au chômage grandissant, n'apparaît distinguer la gauche rassembleuse et modernisatrice de la droite démocratique et intelligente. L'emploi, pour eux, c'est toujours pour après-demain, après le rétablissement des équilibres financiers, après la modernisation, au bout du cycle profits-investissements-emplois dont chacun sait qu'il n'est nullement automatique.

Quand les forces et les idéologies politiques n'ont rien à proposer de substantiel face à un fait social aussi grave, aussi déterminant que la montée ininterrompue du chômage, il est heureux qu'il reste un syndicalisme bien décidé à refuser ce fatalisme.

EDMOND MAIRE.

(Lire la suite page 16.)

«Haute tension» entre la France et l'Espagne

De notre envoyé spécial

Tarbes. – *«No a la linea alta tension»*, «Non aux 400 000 volts». Derrière ces banderoles, ils étaient près de cinq cents, Espagnols et Français, samedi 17 août, à manifester dans la montagne, à Génos (Hautes-Pyrénées). Simples éleveurs, représentants d'associations, élus municipaux, conseiller général du canton. Non, ils n'étaient pas en béret et en sabots. Ils portaient chemisette, blue-jean et bob comme tout le monde. Ce n'était pas et ce ne sera pas le folklore contre le progrès venant des plaines. Ils réclament une meilleure desserte électrique, téléphonique et routière de leurs villages. Mais ils contestent le tracé d'une transpyrénéenne à haute tension qu'on veut leur imposer. Ils le jugent illogique, destructeur, absurde.

Les vallées ? En France, celle du Nistos, bijou moussu, feuillu, intact, s'insinuant entre de splendides futaies. Puis celle du Louron, douze villages, des bois, des pâturages où retentissent les sonnailles... En Espagne, le val du Gistau, magnifique, sauvage, au pied de la Maladeta, le sommet des Pyrénées. Un haut lieu sacré pour les alpinistes.

Là dedans, sur 80 kilomètres du nord au sud, la ligne va trancher. Bulldozers, hélicoptères, coups de sabre dans la forêt, saignée dans les alpages, et finalement des centaines de pylônes géants en treillis de fer galvanisé de 50 à 70 mètres de haut supportant quatre paires de câbles d'aluminium. Un danger pour les rapaces et les palombes, mais aussi pour les avions légers et les apprentis du vol libre. Une atteinte aux équilibres paysagers, à l'esprit même de ces lieux.

Or la ligne pouvait passer ailleurs plus facilement, pour moins cher et dans des vallées déjà industrialisées, donc habituées aux marques du modernisme brutal. En manifestant samedi, les Aragonais et les Bigourdans posaient bien des questions : sur le mode de décision technocratique, sur la politique énergétique de leurs pays respectifs, sur le mépris des gouvernants pour la nature et les horizons, et, en le faisant ensemble, ils exprimaient mieux que bien des traités l'amarrage de l'Espagne à la Communauté européenne.

Les électriciens aussi sont européens, avant tout le monde même. Ils s'entendent comme larrons en foire.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 17.)

LE RENFORCEMENT DE LA CENTRALE PALESTINIENNE A AMMAN

Les nouveaux quartiers de l'OLP

Au terme d'une tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires proches-orientales, M. Richard Murphy, s'est rendu de nouveau en Jordanie le samedi 17 août. Il ne semble pas toutefois que cette nouvelle escale ait permis de surmonter les difficultés d'une rencontre américano-jordano-palestinienne.

Correspondance

Amman. – Il y a longtemps que la venue, souvent impromptue, de M. Yasser Arafat à Amman a cessé d'être en soi un événement comme ce fut le cas lors de ses premières visites en Jordanie après son départ de Beyrouth en 1982. Désormais, les allées et venues du dirigeant palestinien relèvent presque de la routine, tout comme s'est banalisée la présence de deux de ses principaux lieutenants, Hani El Hassan et Abou Jihad, qui ont élu domicile dans la capitale jordanienne depuis plus de deux ans.

Signe des temps toutefois, et cela n'est pas passé inaperçu : la présence de l'OLP à Amman s'est sensiblement renforcée depuis que le roi Hussein et M. Yasser Arafat ont décidé d'associer leurs efforts pour tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Le chef de l'OLP séjourne d'ailleurs lui-même plus fréquemment et plus longuement dans le royaume hachémite depuis la conclusion de l'accord jordano-palestinien du 11 février. Bien qu'il soit alors censé résider au Palais des hôtes, comme tout invité de marque, il passe en fait le plus clair de son temps dans la maison de trois étages qui lui sert maintenant de quartier général et de domicile dans un faubourg populaire.

Longtemps réduite à la portion congrue dans la capitale jordanienne, la centrale palestinienne avait pu y amorcer un retour discret à la suite des premiers pourparlers jordano-palestiniens de 1982-1983. C'est ainsi que la SAMED, organisme jadis basé à Beyrouth, qui supervise les activités économiques de l'OLP (coopératives, petites industries, ateliers artisanaux, entreprises agricoles, etc.), a établi son quartier général à Amman en 1983 (1).

La réunion dans la capitale jordanienne de la dix-septième session du Conseil national palestinien (CNP – le Parlement palestinien en exil) en novembre 1984 a été un tournant. C'est en effet lors de cette session qu'a été décidée, pour cause de conflit entre M. Yasser Arafat et la Syrie, l'installation à Amman de la présidence du CNP, jusque-là située à Damas. Depuis lors, celle-ci occupe en partie un imposant immeuble de quatre étages, propriété de l'OLP, dans un quartier résidentiel de la capitale jordanienne. Le même immeuble abrite aussi le nouveau siège du Fonds national palestinien (le «ministère des finances» de l'OLP), lequel est en pleine réorganisation depuis qu'il n'est plus basé à Damas, où toutes ses archives sont restées bloquées.

EMMANUEL JARRY.

(1) Selon son directeur, M. Abou Ala, la SAMED (qui vient de tenir son troisième congrès à Amman) fournit du travail à 8 000 personnes au Liban, dans d'autres pays arabes et en Afrique, et ses actifs seraient actuellement de l'ordre de 54 millions de dollars.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

ÉCONOMIE

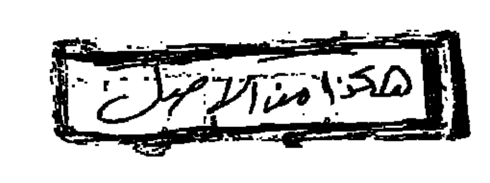
Céréales : la crise

En Westphalie-Lippe, le point de rupture.
Dans la Marne, d'abord tenir.

La chronique de Paul Fabra

Pages 9 et 10

LIRE



débats

ENTRE SOCIALISME ET LIBÉRALISME

Société civile et Etat. Selon l'environnement idéologique et les modes, l'accent est mis sur le développement de l'une ou de l'autre. L'association, s'interroge Serge Couderc, ne pourrait-elle être une passerelle entre les deux mondes ? Pierre Fauchon demande de son côté que l'on redonne aux consommateurs de vrais moyens d'expression au-delà des options politiques.

L'association, outil de régulation

L'« économie sociale » doit donner un nouveau souffle aux partenaires du développement local, face à la fonction régalienne de l'Etat.

par SERGE COUDERC (*)

L'ASSOCIATION peut être un moyen d'intervention de la société civile dans la vie publique. Elle ne l'a pas été pleinement jusqu'ici en raison de faiblesses structurelles graves : trop grande dépendance des subventions publiques, lourdeur administrative provenant d'un mimétisme de la fonction publique et excessive politisation annulant la dynamique créative et fédérative, base du contrat d'association.

Or il est impératif aujourd'hui de rechercher des voies pour gérer la transition vers le monde de la troisième révolution industrielle, qui privilégiera souplesse et adaptabilité : Laurent Cohen-Tanugi (1) note avec pertinence que *« la critique du « Tout-Etat » s'est limitée en France aux aspects économico-financiers (la crise de l'Etat protecteur) et idéologiques (le « néo-libéralisme ») »*. Nos libéraux ne proposent aucun nouvel outil juridique pour remplacer le mode de régulation étatique et politique. L'association pourra-t-elle être un de ces outils ?

Il est aujourd'hui acquis que la reconversion du tissu économique sera l'œuvre de petites unités permettant l'épanouissement des capacités d'innovation et pouvant s'adapter à l'évolution rapide de la conjoncture dans un contexte de réfaction des financements publics.

Cette évolution requiert la coordination des énergies et des interventions autour de projets communs : l'association peut y retrouver sa vocation originelle : la fédération autour d'une idée directrice de volontés individuelles. Mode de gestion de la créativité, elle peut permettre de structurer les interventions existantes et d'en impulser de nouvelles, de révéler les synergies du tissu économique et social.

En aval et en amont de la gestion économique, elle peut être une force d'appui qui assure la synthèse des interventions pour faire en sorte que la culture, la formation, l'éducation, la qualité de la vie, soient intégrées dans la sphère des forces productives, et non pas seulement des « plus » promus ou déclassés selon des aléas budgétaires ou politiques.

C'est là tout l'intérêt du concept d'économie sociale – enfin reconnue comme partenaire de la vie publique par l'installation d'un secrétariat d'Etat. En lançant vingt opérations pilotes de partenariat local, entamerait-on cette évolution fondamentale et nécessaire qui est de laisser le soin aux partenaires du développement local eux-mêmes la charge de définir un « intérêt général », jusque-là fonction régalienne de l'Etat ?

Cela suppose une nouvelle approche de la gestion associative, conçue non comme une intervention à fonds perdus, mais comme un investissement apte à générer des retombées évaluables.

Une étape décisive

Le projet de loi instituant le titre participatif associatif est une étape décisive pour donner à l'association l'assise financière qui lui manque en la dotant de fonds propres. A partir de la gestion d'un capital social, dont la souscription par le public ou par d'autres organismes viendra sanctionner la viabilité du projet et introduira une modalité de contrôle non administrative, l'association bâtira sa véritable autonomie de gestion selon des règles d'orthodoxie et d'innovation économique qui en feront un partenaire crédible.

En ce qui concerne les ressources de trésorerie, pourquoi ne pas laisser au public lui-même le soin de prendre en charge les missions de service public assumées par les associations – et par là les consacrer – en y affectant une part de la contribution fiscale dont il est redevable ? Le relèvement du plafond déductible du revenu imposable doit être poursuivi notamment pour les associations non reconnues d'utilité publique. Le principe pourrait être étendu à la fiscalité locale sur qui repose le poids essentiel du subventionnement des associations. En vigueur aux Etats-Unis, ce système *« concourt à la richesse exceptionnelle du tissu social américain et à la dissémination du sens de l'intérêt public au sein de la société* (2) *»*.

Véritable outil d'impulsion, l'association doit être dotée d'une capacité d'intervention économique. La loi du 20 juillet 1983 instituant les unions d'économie sociale a fait un premier pas dans ce sens, en permettant à des structures coopératives regroupant des associations, des mutuelles, des personnes publiques – collectivités locales notamment – ou privées de prendre des participations dans le capital de sociétés à but lucratif soumis à la législation commune des entreprises. Mais en imposant qu'un tiers des membres des UES soient des coopératives, la loi a faussé la relation existant entre l'associatif, outil de création, et le coopératif, outil de gestion. La révision de ce texte est heureusement annoncée.

Pour éviter que les objectifs culturels, sociaux, d'intérêt public que défendent les associations ne soient sacrifiés sur l'autel de la rigueur, elles doivent devenir des partenaires économiques crédibles qui pourront assurer l'existence et la capacité d'intervention de la société civile. On pourra juger de la véracité des discours antiétatiques aux mesures concrètes qui seront prises pour les favoriser.

(*) (Pseudonyme). Ancien directeur d'équipement culturel en France et à l'étranger, actuellement élève de l'ENA.

(1) L. Cohen-Tanugi, *le Droit sans l'Etat*, PUF, 1985. En comparant le rôle du droit dans la régulation sociale en France et aux Etats-Unis, cet ouvrage pose les problèmes de fond des modalités de la dérégulation étatique en France.

(2) Op. cit., p. 121.

Rendre la parole aux consommateurs

Dans la recherche du meilleur rapport qualité-prix, l'action consumériste est le stimulant le plus efficace.

par PIERRE FAUCHON (*)

LA politique socialiste à l'égard des consommateurs n'aura guère répondu aux attentes de ceux-ci. Là comme ailleurs, on aura été moins soucieux d'efficacité que de donner à une certaine clientèle quelques satisfactions théoriques : élimination des « professionnels » de l'Institut national de la consommation, réduction de la marge d'autonomie de cet établissement, assimilation systématique des syndicats ouvriers (pourquoi eux seuls ?) aux mouvements de consommateurs et institution – concertation oblige – d'un vaste Conseil de la consommation où tout le monde se retrouve pour palabrer.

Soucieux tout de même de faire bonne figure devant l'opinion, les ministres successifs nous ont (ou se sont) offert de coûteuses campagnes télévisées. Que dire des « contrats de qualité » qui, des petits jouets pour arbres de Noël aux rondelles pour bocaux de conserves, donnent une touchante démonstration de ce que la naïveté des uns jointe à l'astuce des autres peut donner des résultats ? Le refus de libérer la publicité comparative met crûment en lumière les vraies priorités du gouvernement : ne pas déranger les professionnels, et plus spécialement les publicitaires, de leurs petites habitudes, satisfaire du même coup la clientèle des associations de consommateurs, aux yeux de qui seule l'information distillée par elles peut être bonne. Et les consommateurs, direz-vous. Qu'importe ! N'est-il pas sage de les préserver de la fièvre que pourrait leur donner le fait de voir alignés côte à côte les prix des lessives, des semaines de vacances, des assurances ou des autos ?

Soyons justes, il reste tout de même l'institution de la Commission pour la sécurité des consommateurs, la création (par la région) d'un centre régional pour l'information des consommateurs à Lille et surtout la concrétisation du doublement des émissions télévisées de l'Institut national de la consommation (INC), décidée en son temps par René Monory. L'audience de ces émissions et leur excellente image dans le grand public, à nouveau vérifiées par un récent sondage, montrent que l'information objective est la pièce essentielle de toute politique de la consommation.

Comment douter de la nécessité de continuer et de développer une telle politique ? La crise n'est-elle pas une puissante incitation à mieux utiliser un pouvoir d'achat qui a cessé de croître et qui, pour certains, diminue, tandis que l'innovation ne cesse de poser des problèmes nouveaux de qualité, de sécurité parfois ?

La « main invisible »

L'aspect social de la politique de la consommation est évident. L'aspect économique, non moins important dans la phase actuelle, est malheureusement moins clairement perçu. A l'heure où s'impose à tous l'absolue nécessité pour notre économie de développer sa compétitivité, comment ne pas voir que celle-ci n'est rien d'autre, une fois dissipées d'éventuelles illusions publicitaires, que la recherche des meilleurs rapports qualité-prix ?

Le meilleur rapport qualité-prix ne guide pas seulement la ménagère. Il guide aussi, plus profondément, la « main invisible » qui travaille activement tout à la fois au meilleur rendement de l'appareil économique (donc à sa capacité d'exporter) et à la meilleure satisfaction du public.

A partir de là, il est aisé de voir que l'action consumériste est la meilleure des stimulations : la plus efficace, parce qu'elle a à la fois toute la rigueur et toute la souplesse du marché et que rien ne lui échappe, la moins coûteuse, puisqu'elle comporte autant d'agents bénévoles qu'il y a de consommateurs, comme l'a si bien compris Darty, qui fait surveiller les prix de ses concurrents par ses propres clients.

Ici se pose la question des moyens et s'ouvrent les deux voies de l'étatisme et du libéralisme. Les étatistes voudraient laisser à la planification, et subsidiairement à la concertation et au contrôle des prix, le soin de réglementer « dans l'intérêt général ». C'est la politique des contrats de qualité et d'encadrement des prix, cela aurait pu être la politique des conventions collectives de la consommation, curieusement rejetée. Tout le monde sait maintenant qu'il ne faut pas en attendre de grand progrès, surtout dans le domaine des biens de consommation.

Qu'on laisse à l'INC son indépendance

Les libéraux voudraient laisser les consommateurs face aux producteurs, avec la publicité pour seule communication. Hypocrisie, dès lors que nous sommes loin du marché idéal d'Adam Smith, où des consommateurs individuels rencontrent en toute liberté des producteurs artisanaux. A l'ère de la production et de la distribution de masse, avec ce qu'elle comporte d'entraves à la concurrence et de sous-information, il appartient à la puissance publique non de « diriger » mais de rétablir l'équilibre. A elle la charge de briser les entraves à la concurrence et d'aider les consommateurs à s'y retrouver par des études et des informations objectives, de les défendre s'il y a lieu contre tout danger et tout abus.

Là se situe la responsabilité gouvernementale, soit directement, soit par le relais des associations de consommateurs, à condition d'en revenir à une conception moins laxiste de leur définition. Là se situe aussi le rôle indispensable de la Commission de la concurrence, dont l'action doit continuer de se développer. Là se situe enfin la mission de l'Institut national de la consommation, dont l'audience prouve qu'il reste le plus efficace des foyers de recherche et de diffusion. Le plus fiable aussi, puisqu'il n'a jamais été pris en défaut, et le plus crédible, parce que nul ne peut prétendre qu'il se soit écarté de sa mission au seul service des consommateurs. On lui reprocherait plutôt d'en faire trop ! Quel compliment pour un service public !

Que l'on fasse donc tous les discours que l'on voudra au Conseil national de la consommation ou ailleurs, mais qu'on laisse à l'INC son indépendance avec les moyens de poursuivre son œuvre. Cela signifie : 1) nommer un directeur investi d'une confiance qui lui permette de résister aux innombrables sollicitations ou pressions qui l'assiègent inévitablement ; 2) reconstituer un encadrement de qualité aujourd'hui affaibli par des pertes regrettables et des purges inexpliquées ; 3) ne pas sacrifier l'établissement aux mythes auto ou cogestionnaires, qui ne feraient que parachever la démobilisation du personnel. Ce n'est pas un problème de textes ou de crédits, c'est un problème de volonté.

(*) Ancien directeur de l'Institut national de la consommation.

COURRIER DES LECTEURS

Une lettre du lieutenant-colonel Guingouin

Ayant été mis en cause dans votre journal (*le Monde* du 7 août), je vous prie, conformément à la loi, d'insérer les lignes suivantes :

1) C'est la vérité que le sieur De Romanet De Beaune François Marie-Antoine par les services de la IVe République a été déclaré « mort pour la France », comme c'est la vérité de constater que la gendarmerie dans son rapport de mars 1946 : « Exécutions sommaires en métropole de 1942 à 1945 », inclut les six cent quarante-deux victimes d'Oradour-sur-Glane.

2) C'est la vérité de dire que le domestique du sieur De Romanet, Tallet, inculpé dans l'affaire de Farsac – où trois maquisards furent tués et à la suite de laquelle la malheureuse fermière Périgaud fut déportée en Allemagne où elle mourut au camp de Bergen-Belsen, – comparut en février 1946 devant le tribunal des forces armées de Bordeaux. Au cours de l'audience, il déclara qu'il avait été prévenu la veille par M. De Romanet de la venue des Allemands et regretta d'avoir été le complice de ce dernier. Il fut condamné à dix ans de travaux forcés et six ans d'interdiction de séjour.

3) C'est la vérité de dire que l'exécution de M. De Romanet découla, lors de son arrestation à la Croix Ferrée, de la découverte, sur lui, d'un laissez-passer signé du général allemand Ottenbacher et, dans la voiture, de tracts intitulés : *« Les autorités allemandes communiquent l'appel suivant destiné aux populations de la région d'Eymoutiers »*.

« Honneur et Patrie » était la devise de notre première brigade, qui fut une des plus valeureuses de France. Par son action, comme cela fut reconnu par le généralissime Eisenhower lui-même, *« elle sauva la tête de pont alliée »*. Son drapeau est sans tache.

Lieutenant-colonel GUINGOUIN,
compagnon de l'ordre de la Libération.

Limousin, 1944...

(...) La polémique actuelle sur la période 1944 en Limousin (...) ne permet pas de comprendre l'atmosphère de l'époque.

Eu égard à l'importance croissante des maquis limousins grossis des réfractaires au STO, la police allemande (assistée, hélas ! d'auxiliaires français) et la milice ont fait preuve d'une sanglante brutalité dans leurs actions. Ces dernières parfois appuyées par des troupes exerçant des représailles aveugles et cruelles à l'encontre de la population.

Afin d'assurer la survie de leurs hommes, les responsables étaient contraints de prendre des mesures rigoureuses pour prévenir les infiltrations ennemies et dissuader les dénonciations éventuelles.

M. Chadeland
(Saint-Vitte).

LU

« LA NOUVELLE QUESTION D'EXTRÊME-ORIENT » de François Joyaux

Le soubassement géopolitique

Tout cela est peut-être déjà lointain, mais les événements qui se sont déroulés en Extrême-Orient dans les quinze années qui suivirent la fin de la deuxième guerre mondiale ont largement contribué à définir les lignes de force qui dominent encore aujourd'hui les relations internationales dans cette partie du monde.

Un mérite essentiel de l'ouvrage de François Joyaux – ce tome I prend le relais du livre de Pierre Renouvin sur *la Question d'Extrême-Orient, 1840-1940* – est de faire apparaître quelques-unes de ces données fondamentales mises au jour par la décolonisation, qui laisse aux pays de la région la conduite de leurs propres affaires, mais modelées également par les répercussions en Asie de la guerre froide.

Quelques données géopolitiques de base survivent à tous les ébranlements, aux crises comme aux réconciliations. Ainsi, entre d'autres exemples, cette difficulté à se comprendre qui, en dépit de l'action d'un Nehru ou d'un Zou-Enlai, continuera à séparer *« le monde chinois (...) homogène et pragmatique »* qui domine l'Asie du Nord-Est d'une Inde *« diverse et juridique »*, puissance du Sud. A une échelle plus régionale, les ambiguïtés qui caractérisent les relations entre les pays de l'Asie du Sud-Est – comme les rapports conservés ou développés avec leurs protecteurs anciens ou nouveaux – contribuent à expliquer les conflits actuels.

C'est un peu une gageure d'avoir voulu décrire avec une telle minutie, en un peu plus de trois cents pages, les événements majeurs mais également de second plan qui marquèrent en Extrême-Orient la période de 1945 à 1959.

François Joyaux présente son étude comme *« une tentative de synthèse »*, et toute interprétation politique, par nature, ne pouvait en être absente. On ne s'étonnera donc pas d'y voir relativement privilégiés, à partir de 1950, *« les affrontements entre forces communistes et anticommunistes »*, en même temps d'ailleurs que l'engagement croissant des Etats-Unis dans *« l'endiguement du communisme soviéto-chinois »*.

Il demeure que l'ouvrage est d'une précision clinique, se gardant – à propos de la guerre de Corée par exemple – de faire siennes des conclusions insuffisamment démontrées. Au point, à l'occasion, de conserver une certaine froideur, où le rôle joué par certains personnages ne trouve pas toujours son compte, en dépit de l'intention annoncée dès l'avant-propos de donner toute sa part à l'*« action de l'homme d'Etat »*.

Cette *Nouvelle Question d'Extrême-Orient* est pourtant beaucoup plus qu'un survol, comme le terme de « synthèse » pourrait le suggérer. Il s'agit en fait d'un livre de référence, enrichi d'une chronologie, d'un index, de cartes, d'annexes et de bibliographies qui en font un instrument de travail à notre sens indispensable désormais à quiconque s'intéresse à cette zone de l'Asie et du Pacifique, – où des forces encore montantes sont appelées à intervenir de façon croissante dans les relations internationales.

ALAIN JACOB.

★ *La Nouvelle Question d'Extrême-Orient*, tome I : *l'Ère de la guerre froide (1945-1959)*, par François Joyaux, préface de J.-B. Duroselle, Payot, 398 p., 140 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

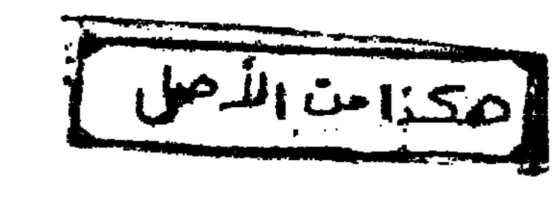
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





étranger

AFRIQUE

CLOTURANT LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE A NAIROBI

Jean-Paul II a dénoncé la polygamie comme « contraire à la dignité de la personne »

De notre envoyé spécial

Nairobi. – Jean-Paul II a quitté Nairobi, ce lundi 19 août, pour se rendre à Casablanca – ultime étape de son voyage sur le continent africain, – où il doit s'adresser, en fin de journée, aux jeunes musulmans. A Nairobi, il avait achevé, dimanche, son voyage au cœur de l'Afrique noire en célébrant une messe clôturant le 43e congrès eucharistique international, dont le thème était « L'eucharistie et la famille ».

Il a notamment rappelé à cette occasion le caractère *« unique et indissoluble »* du mariage, qui demeure *« la vérité inchangée du message chrétien »*. Citant sa lettre apostolique *Familiaris consortio* (1981), le pape a déclaré que le mariage chrétien est *« en totale contradiction avec les pratiques de polygamie, car celles-ci sont contraires à la dignité de la personne (...). Sans doute l'Ancien Testament l'a-t-il parfois toléré, mais le message de Notre Seigneur restaura sa forme originelle comme communion entre un homme et une femme »*.

Insistant sur la notion de paternité responsable, Jean-Paul II a rappelé l'effort de l'Eglise du Kenya pour promouvoir des méthodes naturelles de contraception dans un pays où la population augmente de 4 % par an et où le gouvernement a lancé des campagnes de limitation des naissances. Samedi, à l'occasion de la messe au stade Nyayo, le pape avait célébré seize mariages, chaque diocèse étant représenté par deux couples.

Au cours de la messe, dans le parc Uhuru, devant une foule estimée à près de trois cent mille personnes, Jean-Paul II a insisté sur la maturité de l'Eglise en Afrique (soixante-dix millions de fidèles) : *« Un témoignage de cette maturité de la communauté chrétienne en Afrique et de la croissance de l'Eglise étant donné par la tenue pour la première fois en Afrique d'un congrès eucharistique international »*, a-t-il déclaré.

Ce congrès, qui avait commencé ses travaux le 11 août, avait réuni six mille délégués, dont trois mille cinq cents venus de l'étranger. Malgré son caractère international, les Eglises européennes étaient relativement peu représentées (pour la France d'importants diocèses, comme ceux de Lyon et de Strasbourg, n'avaient pas de délégué, alors que d'autres, moins riches, avaient fait l'effort d'en envoyer un). Ce manque de mobilisation des Eglises européennes a été ressenti avec d'autant plus d'amertume par les Africains que ceux-ci étaient venus en masse au congrès eucharistique de Lourdes en 1981.

« Une nouvelle forme de foi »

Ceux qui parmi les Européens ont assité aux travaux du congrès de Nairobi ont été frappés par cette rencontre avec *« une nouvelle forme de foi »*. *« Ce fut une leçon d'humilité »*, nous dit l'un d'eux. Pour sa part, Mgr Otunga, archevêque de Nairobi, avait souligné dans son discours inaugural combien *« l'Afrique vibre de créativité »*. *« Venez enrichir ceux qui sont suffisamment ouverts »*, avait-il affirmé. Les travaux du congrès ont en fait montré que, si les causes peuvent diverger selon les contextes culturels, les effets sont similaires par leur mise en cause un peu partout de la réalité de la famille.

Ce congrès a été ponctué par d'importantes interventions. Comme celle de Mère Térésa, arrivant d'Ethiopie, et de l'archevêque de Khartoum, Mgr Gabriel Zubeir Wako, qui, développant le thème du « Partage du pain », a parlé du *« défi de notre temps »* : les réfugiés. Dénonçant une *« conspiration du silence »* autour de leur sort de la part des diplomates et des hommes politiques, il a déclaré que *« ces gens sans droit, humiliés et exploités (...) constituent une nouvelle nationalité »* (ils sont cinq millions rien qu'en Afrique).

Abordant le problème de la faim, Mgr Wako a parlé de ceux dont *« le triste sort est de se nourrir des miettes de la table des riches »* et que l'espoir pousse vers les villes, où ils font *« la cruelle expérience de découvrir que la faim rend indésirables »*. *« La faim est considérée comme un déshonneur »*, a affirmé Mgr Wako, qui a mis en cause la manière dont bien souvent les aides sont distribuées par les autorités locales.

« Le sens de la dignité »

Au cours de sa visite du centre des Nations unies pour l'environnement, dont le siège est à Nairobi, Jean-Paul II a, pour sa part, évoqué le problème du Sahel renouvelant l'appel qu'il lança il y a cinq ans à Ouagadougou : *« Je tiens à renouveler mon appel solennel pour les populations du Sahel et des autres régions souffrant de la famine : il existe là un besoin évident d'assistance et de solidarité internationale. »* Cette assistance doit, selon le pape, prendre deux formes : une aide immédiate et des programmes à long terme pour *« redonner à ces populations espoir dans le futur et le sens de leur dignité »*.

A propos de la paix, Jean-Paul II devait déclarer, dans le même discours, qu'elle est *« le fruit de la réconciliation et, en particulier en Afrique, de la réconciliation des peuples de chaque pays »*. Evoquant les quarante années de paix nucléaires depuis les bombes sur Hiroshima et Nagasaki, Jean-Paul II a parlé d'une *« ère d'espoir et de détermination »* qui a fait du problème du développement *« le synonyme du mot paix »*.

Sur la question de l'environnement, le pape a rappelé l'engagement de l'Eglise en faveur de sa protection. Mais il a surtout souligné que, si les capacités d'amélioration et de destruction de l'environnement s'accroissent d'annnée en année, *« le facteur déterminant doit rester la personne humaine »*. Ce ne sont ni les progrès scientifiques et techniques, ni le développement matériel, mais *« la personne humaine, les communautés et les nations librement choisies qui doivent déterminer le futur. C'est pourquoi ce qui entrave la liberté de l'homme ou le déshonore, comme le mal de l'apartheid, et toutes les formes de discrimination constituent un affront à la vocation de l'homme de déterminer sa destinée »*, a-t-il affirmé.

PHILIPPE PONS.

« Celui dont on ne veut pas »

De notre envoyé spécial

Nairobi. — *« Dites-le, dites-le encore »*, implora le lépreux assis à ses pieds tirant sur son sari. Et mère Teresa répéta que la souffrance n'est pas une punition, que les malades dont les élus de Dieu. De la souffrance humaine, mère Teresa en connaît les tréfonds. Et, pourtant, rappelle-t-elle devant les participants au corps malade : *« La souffrance physique est très dure, car elle envahit le corps entier. Mais ce que je trouve tragique est la solitude, le fait d'être indésirable, non aimé, rejeté, celui qui trouble la société : c'est une terrible souffrance. Vous pouvez faire quelque chose pour un corps souffrant, mais il n'y a pas de mot pour dire cette autre souffrance. »*

De sa voix un peu rauque, donnant un écho pathétique à ses propos, la petite femme à l'énergie sans bornes a raconté, par exemple, sa rencontre avec l'homme seul sur un banc d'une rue de Londres, à qui elle avait pris la main et qui lui avait dit : *« Il y a si longtemps que je n'ai pas senti la chaleur d'une main. »* Ou avec cet autre, à Calcutta, qui, dans son taudis, avait laissé sa lampe se couvrir de poussière, car *« personne ne viendrait jamais le voir »*.

« Nous avons donné à manger à quatre millions de personnes en Ethiopie, mais il y a aussi des hommes et des femmes qui ont oublié ce que c'est d'exister, ce que c'est d'être appelé par son nom, et cela nous le trouvons dans les pays riches d'Europe et aux Etats-Unis. (...) Je pense que la plus grande souffrance est l'abattement qu'engendre la solitude, ce sentiment d'être celui dont on ne veut pas. »

Ph. P.

République sud-africaine

Washington ne renonce pas à la politique d'« engagement constructif » envers Pretoria

Le gouvernement américain n'a pas l'intention de renoncer à la politique d'*« engagement constructif »* menée envers l'Afrique du Sud, a déclaré, dimanche 18 août, M. Robert McFarlane. Le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, qui était interviewé par la chaîne de télévision ABC, a souligné que la position adoptée par les Etats-Unis ne constitue pas *« un soutien aveugle »* à la politique menée par Pretoria, mais qu'elle sert à influencer dans la direction d'un assouplissement les dirigeants du régime sud-africain.

Le conseiller du président a reconnu au cours de cet entretien que *« l'étendue des possibilités de réformes examinées était de toute évidence plus large »*, lors des discussions qu'il avait eues à Vienne avec le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, que *« ce qui a été annoncé »* par le président Pieter Botha dans son discours de Durban (*le Monde* du 17 août).

« Mais nous traitons des deux côtés avec des gens très têtus », a ajouté M. McFarlane, qui a souhaité que les leaders noirs reconsidèrent leur position et acceptent de négocier avec le pouvoir de Pretoria. Toute autre solution ne pourrait mener, a-t-il dit, qu'à un *« abîme de violence massive »*.

Interrogé, d'autre part, par la chaîne CBS, l'évêque et prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, a qualifié la politique américaine de *« désastre sans mélange »*, une attitude qui est *« aussi maléfique, immorale et antichrétienne que le régime d'apartheid lui-même »*, ajoutant à l'intention de Washington : *« Nous nous rappellerons de ceux qui nous ont aidés. »*

Mgr Desmond Tutu a estimé que l'Afrique du Sud se trouve *« au bord de la catastrophe »* et s'est déclaré *« terrifié à l'idée du bain de sang »* qui menace ce pays.

Le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, interviewé par la même chaîne, a, de son côté, regretté les réactions négatives au discours du président Botha, qui, a-t-il dit, a appelé les leaders noirs a des discussions sur l'avenir du pays. Il s'agit là, selon le ministre, d'un changement important de la politique de Pretoria.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, M. Chester Crocker, a, pour sa part, répété, lors de la même émission, que le souhait des Etats-Unis est de voir disparaître le régime d'apartheid. Il a toutefois souligné que les sanctions que le Congrès américain souhaite voir adoptées ne feraient qu'aggraver la situation de la communauté noire de ce pays. M. Crocker s'est en substance déclaré insatisfait des modifications minimes effectuées par Pretoria, estimant cependant qu'elles constituent un premier pas vers des réformes de plus grande envergure. *« Nous ne pouvons pas tourner le dos à l'Afrique du Sud »*, a-t-il conclu.

Nouveaux incidents

M. Herbert Beukes, nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud à Washington, a estimé que le discours du président Botha traduit un important changement d'orientation et que sa portée a été mal comprise. *« Ce qu'il a annoncé – et ce que les médias ne semblent pas avoir saisi – constitue un écart important par rapport au statu quo politique »*, a-t-il déclaré.

M. Beukes, qui a été nommé en juin, mais n'a toujours pas été invité à présenter ses lettres de créance, a affirmé que M. Botha a accepté l'idée de la participation des Noirs à la vie politique et reconnu le droit des bantoustans à rester au sein de l'Afrique du Sud avec la citoyenneté sud-africaine pour les habitants de ces *« Etats nationaux »* noirs. *« Je ne peux comprendre ou imaginer comment cela peut avoir été interprété comme un quasi-recul »*, a-t-il dit.

A Pretoria, les autorités ont annoncé que deux Noirs avaient été tués par la police en fin de semaine dans les régions de Johannesburg et du Cap. Le quartier général de la police a également fait état d'incidents violents dans les cités noires de l'est de la province du Cap, dans l'est et l'ouest du Rand, de part et d'autre de Johannesburg, et à l'intérieur de la province du Natal. C'est ainsi que les forces de l'ordre ont utilisé des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes pour disperser des groupes qui lançaient des pierres dans les cités d'Edendale et d'Imbali, près de la capitale provinciale du Natal, Pietermartizburg. – *(AFP, Reuter.)*

Ouganda

LE FACE-A-FACE ENTRE LE CONSEIL MILITAIRE ET L'ARMÉE NATIONALE DE RÉSISTANCE

Ni guerre ni paix

De notre envoyé spécial

Kampala. – Il aura fallu un malheureux concours de circonstances – simultanément un mouvement de troupes d'une caserne à l'autre et une « descente » de police dans un marché – pour créer, deux heures durant, le mercredi 14 août à Kampala, une incroyable panique. En toute hâte, les commerçants fermaient boutique, les employés abandonnaient leurs bureaux et des soldats enlevaient leurs treillis pour se noyer dans la masse... Sauve qui peut général : les maquisards de l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni étaient aux portes de la capitale et allaient s'en emparer... Après maints appels au calme lancés par la radio nationale, la population reprenait ses esprits et vaquait, de nouveau, à ses occupations.

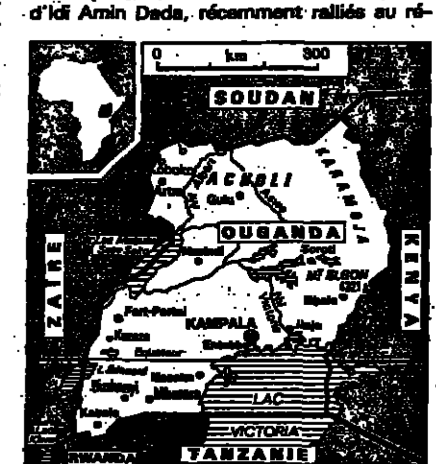
Cet incident est révélateur de l'état d'esprit de beaucoup d'Ougandais, en particulier des habitants de Kampala, persuadés – à tort ou à raison – que les choses ne vont pas en rester là, que le putsch du 27 juillet n'est que le premier acte d'une crise à rebondissements. *« Quand M. Museweni va-t-il, enfin, se décider à abattre ses cartes »*, s'impatiente-t-on ici et là. On imagine mal, en effet, que cette situation de *« ni guerre ni paix »* entre la NRA et le Conseil militaire puisse s'éterniser, que les maquisards puissent, longtemps, s'accommoder d'une vie semi-clandestine, ni vraiment dans le « bush », ni vraiment en dehors.

Le flou que les hommes de la NRA entretiennent, à dessein, sur leurs intentions, participe d'une guerre psychologique, faite pour mettre, mieux encore, en lumière la place qu'ils occupent sur l'échiquier politique. Le rendez-vous manqué de Dar-Es-Salaam (*le Monde* du 15 août) a ajouté au mystère. Le soin qu'ont pris les autorités ougandaises, liées par leur politique de réconciliation nationale, de ne pas réagir violemment au camouflet de M. Museweni, a renforcé, dans l'esprit de beaucoup, l'idée que le chef de la NRA était maître du jeu.

La NRA continue d'occuper solidement son bastion du Luwero, au nord de la capitale, et d'autres positions tout autour de Kampala. Elle a gagné du terrain dans l'ouest du pays où elle a pris le contrôle de Fort-Portal, à proximité de la frontière zaïroise (*le Monde* du 16 août). Si, dans cette région, d'autres villes ne sont pas « tombées » au sens militaire du terme, du moins, comme à Kasese et à Mbarara, y est-elle présente même discrètement. Elle s'est saisie de plusieurs arsenaux et les troupes gouvernementales, souvent désarmées, semblent prêtes à « fraterniser » avec les maquisards si elles ne l'ont pas déjà fait. La population, quant à elle, heureusement impressionnée par le comportement des « gens du bush », attend avec impatience la relève.

Haine commune de M. Obote

Prendre Kampala ? Si ce n'était la résistance possible des soldats de l'ex-armée d'Idi Amin Dada, récemment ralliés au régime et appelés en renfort, on ne voit pas qui empêcherait les maquisards de la NRA de s'en emparer. Et après ? M. Museweni ne serait-il pas prisonnier de sa victoire, privé d'interlocuteurs ? Une chose est de se rendre maître de la capitale, une autre de gouverner le pays. Le chef de la NRA n'a pas les moyens de se passer du concours de ceux qui – militaires et civils – ont le pouvoir en main, comme ceux-là ont besoin de lui pour s'y maintenir.



Pour qui joue le temps ? Il est difficile de savoir ce qui se passe dans les rangs de la guérilla, composée d'éléments assez disparates soudés, au départ, par une haine commune à l'encontre de M. Milton Obote, le président déchu. Les Bagandais, qui composent une bonne part de ses troupes, ne seront-ils pas enclins à abandonner la partie maintenant que le dictateur a été détrôné ? Las de ces combats fratricides, les intellectuels qui avaient rallié la NRA ne vont-ils pas être tentés de reprendre le cours d'une vie normale ? Inversement, on a peine à imaginer que, si près de toucher au but, les maquisards se résignent à regagner le « bush ». En tout cas, M. Museweni ne peut pas, indéfiniment, maintenir ses cinq mille à dix mille hommes en position de « stand by ».

Quoi qu'il en soit, les responsables ougandais s'en tiennent à leur politique de réconciliation nationale. Le Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition sous le précédent régime, et le Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti alors au pouvoir, sont ainsi convenus de ne plus évoquer en public le sujet brûlant des élections truquées de décembre 1980. Cette question, dit-on, n'a plus de raison de figurer à l'ordre du jour du débat politique, puisque les auteurs du putsch ont dissous le Parlement. Etant donné que le pouvoir montre d'aussi bonnes dispositions à oublier le passé, le général Isaac Lumago, chef de l'ancienne armée nationale ougandaise (FUNA) d'Amin Dada, n'a pas hésité à réclamer le retour au bercail du dictateur.

Un gouvernement composite

Les quelque mille deux cents détenus politiques refont l'apprentissage d'une liberté dont des responsables des services spéciaux du précédent régime jouissent encore. Tandis que les victimes racontent leur séjour en prison et les sévices qu'ils y ont subis, certains de leurs tortionnaires n'ont aucun scrupule, pour donner le change, à brûler ce qu'ils avaient adoré. Pour beaucoup d'Ougandais, *« la clémence a des limites »*. M. Paul Ssemogerere, le ministre de l'intérieur, vient, tout de même, d'annoncer qu'environ quatre cents membres de la redoutable Agence nationale de sécurité (NASA) avaient été arrêtés et qu'un certain nombre d'entre eux, dont M. Cris Rwakasiisi, leur chef, seraient traduits en justice.

Peut-être était-il sage, de la part des nouvelles autorités, de ne pas trop souffler sur le feu pour éviter de déclencher des représailles sauvages – beaucoup plus importantes que celles qui ont déjà eu lieu – contre les partisans du président déchu ? Chacun s'est employé à gommer les traces du précédent régime. En face de la caserne de Mubende, les slogans géants qui exaltaient l'amitié avec le Corée du Nord et appelaient à l'élimination des *« bandits »* de la NRA ont été remplacés par des panneaux qui invitent à lutter pour l'unité du pays. Jadis peint aux couleurs de l'UPC, rouge et bleu, Bushenyi, le fief de M. Rwakasiisi, dont la maison a été détruite, a maintenant fait peau neuve. A Mbarara, même le panneau indicateur « Obote airport » a disparu...

Il manque aux autorités ougandaises le soutien d'une armée composée de cadres compétents et de troupes disciplinées pour faire régner l'ordre dans le pays. Impossible, dans ces conditions, d'empêcher les actes de violence, ou, par exemple, de récupérer les marchandises volées pendant le saccage de Kampala et entreposées dans les casernes en attendant de trouver acquéreurs. Ainsi, le 10 août à Jinja, à l'occasion des réjouissances qui marquaient la libération de M. Yoweri Kyesimira, député du DP, a-t-on vu les soldats tirer sur la foule, – il y aurait eu une dizaine de morts, – se livrer à des pillages et charger leur butin sur des camions militaires qui ont aussitôt pris la route du Nord. Responsable de ces désordres, le capitaine Otto, un fidèle de M. Obote, aurait été relevé de son commandement.

Malgré tout, les autorités ougandaises ne manifestent aucun signe d'impatience face à une situation politique qui tarde à se normaliser. Elles ont signé la paix avec trois petits groupes de guérilleros, le Mouvement démocratique fédéral (FEDEMU), le Mouvement ougandais pour la liberté (UFM) et le National Rescue Front (NRF), faute de pouvoir s'entendre avec la NRA. M. Paulo Muwanga, le premier ministre, a réussi, à ce jour, à réunir autour de lui, non sans mal, dix-huit ministres de différents horizons politiques.

Des tractations ont lieu en coulisses entre les forces politiques et militaires en présence puisque aucune n'a les moyens de s'imposer seule. Le coup d'Etat du 27 juillet devrait, dans l'esprit de certains, aboutir à une redistribution des cartes, ce qui promet au pays des jours à venir passablement agités. Artisans du putsch, les Acholis, qui ont rompu leur alliance avec les Langis, l'ethnie de M. Obote, cherchent, aujourd'hui, à se rapprocher de leurs voisins du Nil-Ouest, pour peser dans la balance. D'où le ralliement des partisans d'Amin Dada à l'un des leurs, le général Tito Okello, président du Conseil militaire.

Rien n'est joué

Pour leur part, les Bagandais, la tribu dominante, s'efforcent, à travers MM. Muwanga et Ssemogerere, de reprendre le contrôle d'un pouvoir qui leur avait échappé sous le précédent régime au profit des « nordistes ». Quant à la NRA, elle juge prioritaire la reconstruction, sous sa houlette, d'une armée digne de ce nom, estimant que beaucoup d'éléments des forces régulières sont « irrécupérables ». Mais les Acholis, qui occupent, en leur sein, une position dominante, ne se laisseront pas facilement évincer. Ces conflits politico-militaires, sur fond tribal, se doublent de rivalités religieuses. Celles-ci ont récemment abouti à des violences, notamment dans la région de Mbarara, les catholiques reprochant aux protestants d'être à la source de leurs malheurs sous le précédent régime.

Dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat, plusieurs centaines d'étrangers ont quitté le pays en catastrophe, parmi lesquels beaucoup d'Asians, que le régime précédent avait encouragés à revenir en Ouganda, dont Amin Dada les avait chassés. Parmi les quelque deux cent quarante mille personnes, originaires de la province du Nil-Ouest, réfugiées au Zaïre et au Soudan après la chute du dictateur, quelques milliers seulement, depuis le putsch, sont retournées en éclaireurs dans leurs villages. L'impression prévaut, en effet, du côté de Kampala, que rien n'est vraiment joué, malgré la destitution de M. Obote auquel la Zambie vient d'accorder l'asile politique, que l'avenir peut – une fois encore – réserver de mauvaises surprises.

JACQUES DE BARRIN.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'attentat à Antélias dans le secteur chrétien de Beyrouth a fait 54 morts et 122 blessés

De notre correspondant

Beyrouth. — La télévision diffuse les images insoutenables, même après dix ans de guerre, de l'attentat à la voiture piégée qui, à midi, samedi 17 août (nos dernières éditions datées 18-19 août) a fait cinquante-quatre morts et cent vingt-deux blessés parmi les clients et employés d'un supermarché, à Antélias, en secteur chrétien.

Et pourtant, la vie continue... Rolla et Sélim célèbrent leurs fiançailles. Tous deux sont chrétiens. Sur la terrasse, une dame entre deux âges confie : *« J'ai fait acheter à mon fils un appartement ici avec ses économies d'Arabie* [où il travaille]. *Ai-je mal agi ? »* puis elle poursuit pour elle-même : *« Après tout, avons-nous un ailleurs ? »*

Le pays... Des lambeaux sanguinolents comme ces corps déchiquetés, éclatés, carbonisés, disséminés, qui éclaboussent la chaussée de l'autoroute du nord à Antélias dans la banlieue de Beyrouth, devant le supermarché Melki où une camionnette contenant 250 kilos de TNT a explosé, semant la mort et la désolation. En état de choc, la population l'était d'autant plus que de tels coups sont imparables dans un pays qui, même divisé et subdivisé, s'évertue à maintenir les liaisons entre ses micro-territoires menacés, à défaut, d'inanition. Trois jours plus tôt, une autre voiture piégée avait fait treize morts et quatre-vingt-cinq blessés à 5 kilomètres de là, également en secteur chrétien. Il y a trois mois, à la mi-mai, soixante morts et cent soixante-douze blessés y avaient été dénombrés, victimes d'un attentat similaire.

« Ecris, écris donc un article pour au moins dire aux Israéliens que nous ne sommes pas dupes ! » La raison faite femme, sage, sereine, pondérée, cette avocate incite son fils, qui s'essaie parfois au journalisme, à lancer à la face des Israéliens cette *« vérité »*. Chrétienne, elle rejoint dans cette opinion le chef de la milice chiite Amal, M. Berri. C'est une des hypothèses ayant cours concernant la vague de violence déferlant sur le Liban. L'objectif serait : déstabilisation et confusion dont la cible finale, au prix de ces cohortes de morts libanais, serait la Syrie qu'il s'agirait une fois de plus de ne pas laisser cueillir les fruits de sa victoire au Liban.

Seconde hypothèse, avec le même objectif : les Palestiniens arafatistes. Ils sont présents, ils ont de bonnes raisons de saboter l'hégémonie syrienne, et beaucoup de moyens, notamment des dollars pour cela.

Les plus soupçonneux enfin y voient la main de la Syrie elle-même afin de terroriser tout le monde et d'obtenir une soumission sans retour. Spéculation forcée, mais au Liban tout peut être échafaudé tant la situation est incontrôlable.

En réalité, personne n'en sait et n'en saura rien. Une mystérieuse revendication de « la Main rouge-brigades de Sadr » (1) donne l'impression d'une fausse piste délibérée pour accroître l'hostilité entre chrétiens et chiites. Des révélations diffusées par les radios du camp chrétien selon lesquelles la camionnette piégée serait entrée en territoire chrétien à partir de la montagne druze sont du genre de celles qui jusqu'ici n'ont jamais été prouvées. Les Forces libanaises (milice chrétienne) promettent *« vengeance »*, et le vieux dirigeant chrétien, M. Camille Chamoun, les approuve et surenchérit, affirmant que même la révocation des ministres Berri et Joumblatt (non envisagée et non envisageable) *« ne suffirait plus »*.

La riposte annoncée, plutôt que la voiture piégée, paraît s'appliquer aux bombardements que l'on a tendance à oublier quand un attentat dévastateur comme celui d'Antélias met tout le monde en état de choc, mais qui n'en sont pas moins quotidiens et quotidiennement meurtriers : 2 morts, 16 blessés, vendredi ; 4 morts, 16 blessés, dimanche.

D'ailleurs les secouristes commençaient à peine à s'affairer dans le supermarché que des obus tombaient à quelques centaines de mètres de là. Le sentiment est répandu au sein de la population chrétienne que la conjugaison voitures piégées-bombardements vise à la décourager pour qu'elle abandonne le pays, même si chacun est bien conscient ici que *« ceux qui pouvaient partir l'ont déjà fait »*.

La crainte immédiate est que la vague de voitures piégées continue et atteigne Beyrouth-Ouest, déclenchée par les mêmes services qui ont déjà opéré à Beyrouth-Est en vue de faire croire à une vengeance et d'accélérer l'escalade de la violence.

La condamnation est générale dans le camp musulman ; M. Karamé, au nom des sunnites, et M. Berri pour les chiites, notamment, ont exprimé leur *« horreur »*. On craint néanmoins que l'engrenage ne soit inexorable.

On a assisté récemment à la constitution de blocs sous l'égide de Damas, d'un côté l'Islam militant avec le Front d'unité nationale (FUN) dominé par les chiites d'Amal et les druzes du Parti socialiste progressiste (PSP) ; de l'autre, les chrétiens réconciliés après la rencontre Frangié-Hobeika ; entre les deux, des sunnites légalistes liés au char de l'Etat plutôt qu'à son chef, le président Gemayel. Pour prometteuse qu'elle pouvait être, dans une perspective de dialogue national, cette évolution apparaîtrait chargée de périls si les événements devaient déboucher sur une conflagration générale. Car les soupapes de sécurité constituées *de facto* par les querelles intestines disparaîtraient au profit d'une homogénéité des camps belligérants qui rendrait les hostilités encore plus âpres.

LUCIEN GEORGE.

(1) L'imam Sadr fut, jusqu'à sa *« disparition »* en Libye en 1978 le principal chef chiite libanais.

Les nouveaux quartiers de l'OLP à Amman

(Suite de la première page.)

Au cours des dix derniers mois, certains bureaux de l'OLP à Amman se sont étoffés, comme celui de l'éducation élevé au rang de « département » depuis que le maire cisjordanien en exil, M. Mohamed Melhem, a été nommé à sa tête (M. Melhem préside également le « département de la patrie occupée », pendant du ministère jordanien des territoires occupés, également à Amman). Un nouveau bureau de l'information a, d'autre part, été ouvert, et l'agence de presse palestinienne WAFA diffuse maintenant dans la capitale jordanienne un bulletin quotidien.

Un « département de la mobilisation intellectuelle » publie par ailleurs, depuis une dizaine de semaines, un bulletin hebdomadaire *Fatah*, sous la responsabilité, dit-on, du conseiller politique de M. Yasser Arafat, M. Hani El Hassan, tandis qu'un « département des études », placé sous celle d'Abou Jihad, vient d'être autorisé à s'installer à Amman.

Enfin, on a relevé, ces derniers temps, la présence dans la capitale jordanienne de l'ancien commandant des forces palestiniennes au Liban du Sud, le colonel Hadj Ismaïl, qui serait chargé des *« affaires libanaises »*. Il dispose d'un bureau dans l'un des immeubles de l'OLP, ainsi d'ailleurs que le chef des services de sécurité de Yasser Arafat (une branche du Fatah connu sous le nom de Force 17).

Il est bien évident que rien de tout cela n'a pu se faire sans l'accord des autorités jordaniennes, mais celles-ci entendent également maintenir la présence de l'OLP dans des limites strictes et ne pas se laisser déborder. Elles doivent en outre tenir compte de la sensibilité d'une partie de la population du royaume qui s'inquiète des conséquences à long terme d'un retour de l'OLP, aussi limité soit-il.

Il est significatif que l'arrivée en Jordanie, le 15 juillet dernier, de cent soixante-quatorze Palestiniens libérés deux mois auparavant par Israël dans le cadre d'un échange de prisonniers ait été pudiquement passée sous silence par une presse jordanienne qui avait visiblement reçu des instructions en ce sens. Les responsables jordaniens avaient, semble-t-il, pris ombrage du bruit fait quelques jours plus tôt autour du retour en Jordanie de quatre-vingts soldats de la brigade Badr de l'Armée de libération de la Palestine expulsés de la Bekaa libanaise par l'armée syrienne (*le Monde* du 11 juillet).

En tout état de cause, il n'est donc pas question d'un transfert du quartier général de l'OLP de Tunis à Amman, même si en pratique c'est dans la capitale jordanienne que les choses ont de plus en plus tendance à se passer. *« La situation n'est pas mûre »*, affirme-t-on tant du côté jordanien que palestinien. Une façon élégante de dire que les Jordaniens ne sont pas disposés à ce qu'Amman devienne la « capitale de l'OLP ».

Les Jordaniens sont évidemment soucieux d'éviter tout ce qui pourrait déclencher des réactions israéliennes intempestives ou braquer les Américains. Cela s'applique en premier lieu à tout ce qui touche aux activités militaires de l'OLP. Sur ce point, la politique d'Amman n'a pas varié depuis quinze ans : pas d'opérations de commandos à partir du territoire jordanien et pas de forces palestiniennes autres que la brigade Badr de l'Armée de libération de la Palestine, laquelle est totalement sous le contrôle de l'armée jordanienne.

Pour sa part, Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes, nie catégoriquement que le Fatah ait été autorisé à ouvrir un camp d'entraînement sur le territoire jordanien, ce que l'on exclut également de sources diplomatiques occidentales à Amman. L'alternative offerte aux quelques centaines de combattants du Fatah qui ont pu rentrer en Jordanie après être passés par le crible des services de renseignement jordaniens (et pour certains, semble-t-il, par un camp de transit quelque part au nord du pays) est d'être intégrés à la brigade Badr de l'ALP ou définitivement rendus à la vie civile.

Mise en garde israélienne

Les préoccupations jordaniennes se comprennent d'autant plus aisément que les dirigeants israéliens sont prompts à enfourcher le cheval de bataille qu'est pour eux la présence de l'OLP dans le royaume hachémite. Ils en ont fait récemment la démonstration lorsque, après la découverte, le 26 juillet dernier, d'un couple d'instituteurs juifs assassinés en Galilée par de jeunes Palestiniens ; ils ont multiplié les déclarations en forme de mise en garde à l'adresse d'Amman. Du général Ariel Sharon demandant qu'Israël attaque *« les bases de l'OLP en Jordanie »* au ministre de la défense, M. Ytzhak Rabin, déclarant que le roi Hussein avait fait une *« grave erreur »* en laissant l'OLP revenir dans son royaume.

« Il n'y a pas de bases palestiniennes en Jordanie, et les Israéliens le savent fort bien », rétorque-t-on à Amman, où l'on estime que ces déclarations visent avant tout à jeter le discrédit sur les efforts de paix du roi Hussein.

Pour sa part, Abou Jihad rejette les accusations israéliennes selon lesquelles les récents attentats commis dans les territoires occupés et en Israël auraient été planifiés à Amman. *« Ce sont les conditions de l'occupation et les pressions croissantes auxquelles ils sont soumis qui poussent de plus en plus les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza à recourir à la violence organisée ou non »*, nous a déclaré le dirigeant palestinien. *« Il y a dans les territoires occupés une nouvelle volonté de résistance inspirée par ce qui s'est passé au Liban du Sud et renforcée par l'extrémisme de gens comme (le rabbin) Meir kahana. »*

Les responsables de l'OLP semblent en tout cas soucieux de ne pas embarrasser les Jordaniens (2). Depuis leur rupture avec Damas, le royaume hachémite est en effet le seul pays arabe où ils puissent être aussi directement en contact avec ces « Palestiniens de l'intérieur » que M. Arafat veut rallier à la « direction légitime » de l'OLP et à la ligne politique qu'il incarne.

EMMANUEL JARRY.

(2) Sans doute est-ce la raison pour laquelle Abou Jihad s'est longuement absenté d'Amman avant, pendant et après l'opération de débarquement de commandos palestiniens mise en échec en avril dernier par la marine israélienne, opération qu'il avait organisé à partir d'Alger.

Accusé de « conduite indigne » à l'égard de prisonniers palestiniens

LE COMMANDANT EN CHEF DES PARACHUTISTES A ÉTÉ ACQUITTÉ

Tel-Aviv *(AFP)*. — Le général Yitzhak Mordekhaï, chef du corps des parachutistes israéliens, a été acquitté dimanche 18 août des deux chefs d'accusation (*le Monde* du 15 août) portés contre lui après la mort de deux Palestiniens, faits prisonniers lors du détournement d'un autobus israélien en avril 1984.

Accusé d'avoir *« infligé de graves blessures »* à ces prisonniers et de *« conduite indigne de son uniforme »*, le général Mordekhaï a été jugé par le général de réserve Hayim Nadel. Le général Mordekhaï avait refusé de recourir aux services d'un avocat et de convoquer des témoins, ne fondant sa défense que sur le rapport de la commission d'enquête dont les conclusions avaient incité le conseiller juridique du gouvernement, M. Yitzhak Zamir, à recommander sa mise en jugement.

Après avoir entendu l'accusé, le général Nadel a établi que le général Mordekhaï avait *« fait un usage raisonnable de la force dans le but de sauver des vies humaines »* (coups de crosse de son pistolet assenés aux prisonniers) et que *« en tout état de cause, il n'avait participé à l'interrogatoire que pendant les deux premières minutes »*.

Israël

Le gouvernement a interdit l'installation de juifs dans la casbah d'Hébron

De notre correspondant

Jérusalem. — Un, deux, trois, quatre, puis cinq et six députés de l'extrême droite israélienne sont retranchés depuis jeudi 15 août dans une vieille maison de la casbah d'Hébron en Cisjordanie (*le Monde* du 17 août). A quelques heures du débat houleux, dimanche, entre travaillistes et membres du Likoud, en conseil des ministres puis en cabinet restreint, leur sort a été en principe scellé : ils devront plier bagages.

L'armée a coupé, dans la nuit, l'électricité aux squatters d'Hébron. Comme le groupe qui les avait précédés dans cette bâtisse, ils pourraient être expulsés *manu militari*, l'immunité parlementaire ne jouant pas dans les territoires occupés.

Epaulé par son ministre de la défense, M. Ytzhak Rabin, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a mis en échec la proposition du chef du Likoud, M. Shamir, de permettre l'installation de juifs dans la casbah d'Hébron. La maison, acquise sans la nécessaire autorisation du ministère de la défense, se trouve hors de l'ancien quartier juif en cours de rénovation par une groupe de colons anciennement dirigés par le cerveau du réseau terroriste juif, M. Menahem Livni, condamné à la prison à perpétuité le 22 juillet.

La première bataille d'envergure sur le sujet-clé de l'avenir de la colonisation juive en Cisjordanie et à Gaza a été remportée par M. Pérès, mais la guerre a bel et bien été relancée et ne saurait désormais s'apaiser. M. Shamir a comparé l'action de M. Pérès à la politique du Livre blanc menée par les Britanniques pendant la période mandataire pour limiter l'immigration de juifs en Palestine. *« L'installation des juifs à Eretz-Israël* [Israël dans ses frontières bibliques] *n'est même pas discutable, en particulier, à Hébron, la ville des Patriarches »*, a-t-il déclaré en conseil des ministres.

Le général Sharon, ministre du commerce et de l'industrie, a de son côté encouragé sur place les squatters à poursuivre leur occupation, parce que *« finalement il y aura un majorité juive à Hébron »*. Désireux de préserver les chances d'un règlement de la question palestinienne grâce à un compromis territorial, M. Pérès a répondu : *« Dire qu'il y a une résolution gouvernementale qui approuve l'implantation des juifs à Hébron est un mensonge. Si une telle résolution existait, il n'y aurait pas eu de cabinet d'union nationale. »*

(Intérim.)

ASIE

Sri-Lanka

A la suite de violents incidents

Les pourparlers entre Colombo et les séparatistes tamouls sont au bord de la rupture

A la suite de violents incidents, qui auraient fait, selon la guérilla tamoule, des centaines de victimes dans le nord de Sri-Lanka, les pourparlers engagés au Bhoutan entre Colombo et les militants tamouls étaient au bord de la rupture ce lundi 19 août. Sur le terrain, les forces de sécurité ont été placées en état d'alerte et l'état d'urgence prorogé. Les trains de nuit à destination du Nord et de l'Est, à forte population tamoule, ont été annulés à la suite du détournement, dimanche, par les séparatistes tamouls, d'un train de voyageurs.

De notre correspondant

New-Delhi. — La médiation indienne dans la crise sri-lankaise vient de subir un sérieux revers avec la brusque décision, samedi 17 août, de la délégation tamoule de suspendre les pourparlers de paix de Thimpu, au Bhoutan. Selon des informations en provenance de Madras, dans le sud de l'Inde, plaque tournante de la résistance tamoule, les forces de l'ordre sri-lankaises, *« accompagnées de civils cingalais en armes »*, auraient massacré, vendredi et samedi, plusieurs centaines d'hommes, de femmes et enfants tamouls dans six villages du nord de l'île. Bien que immédiatement démentie par les autorités de Colombo, la nouvelle a néanmoins provoqué une interruption des négociations entamées à contrecœur entre les deux camps. Un porte-parole de la guérilla a, d'autre part, annoncé la reprise imminente des combats sur l'île.

Depuis le 8 juillet, combattants tamouls et représentants du gouvernement sri-lankais — ces derniers conduits par M. Hector Jayewardene, frère du chef d'Etat sri-lankais — se trouvaient réunis pour la première fois autour d'une même table à Thimpu, la capitale isolée du petit royaume du Bhoutan, zone neutre à l'écart des oreilles indiscrètes de la presse. Pourtant, malgré l'absence de moyens de communication et la discrétion officielle, il était rapidement devenu évident que les pourparlers pataugeaient... Ni les « tigres » ni la délégation gouvernementale n'étaient prêts pour cette rencontre, et aucune proposition nouvelle n'avait été énoncée de part et d'autre.

En fait, ni les représentants de Colombo ni les Tamouls, — les quatre organisations de la guérilla, un groupe « non combattant » et l'ancienne formation parlementaire modérée du « Tamil united liberation front », — n'étaient mus par un désir réel de débloquer la situation. Seulement, à l'insistance du gouvernement indien, les uns et les autres avaient accepté de se retrouver à Thimpu. Le cessez-le-feu décrété pour la durée des négociations restait donc précaire.

Si les autorités indiennes s'inquiétaient des répercussions possibles que les troubles pourraient avoir en Inde même, elles sont avant tout préoccupées par la volonté affichée du président Junius Jayewardene de trouver des appuis militaires en Occident afin d'affronter, sur le terrain, les groupes de résistance tamouls. Aux yeux des dirigeants indiens, cette « ingérence » étrangère menacerait la politique de non-alignement régionale souhaitée par l'Inde.

Ainsi, depuis le début de l'année, l'Inde a radicalement modifié son attitude, auparavant bienveillante, à l'égard des activistes tamouls. A plusieurs reprises, ces derniers temps, on a évoqué des saisies d'armes rebelles par les autorités indiennes, ce qui était quasiment impensable il y a un an à peine lorsque le gouvernement indien d'alors niait l'existence de points d'appui stratégique aux « Tigres » tamouls sur le sous-continent indien.

Sur un tout autre front, le gouvernement indien a, depuis, réussi a faire fléchir l'intransigeance de Colombo, auparavant hostile à toute idée de négociation avec les « terroristes ». Des mois de pression diplomatique et l'intervention personnelle du premier ministre, M. Rajiv Gandhi, ont été nécessaires pour en arriver là.

Le secrétaire indien aux affaires étrangères, M. Romesh Bhandari, a été dépêché dans la capitale du Bhoutan pour éviter le pire. Pourtant, en dépit de ces efforts redoublés, on risque bien aujourd'hui une rupture définitive des pourparlers.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

A LA SOUS-COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Attaques en règle contre le rapport Whitaker qui mentionne le génocide des Arméniens

De notre correspondante

Genève. — La discussion du rapport de l'expert britannique Benjamen Whitaker sur le génocide a fini par être engagée à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* du 15 août). La première journée du débat a laissé les Arméniens venus à Genève de divers pays d'Europe, des Etats-Unis et d'Amérique du Sud, dans un état à la fois d'amertume et d'exaspération. Ces sentiments n'ont d'ailleurs pas pu être exprimés publiquement, car il n'est pas question, pour le moment tout au moins, de leur donner la parole.

Solidarité islamique ? Priorité aux intérêts de l'OTAN de la part de certains membres de la sous-commission ? Crainte d'un réveil de l'identité nationale en République soviétique d'Arménie ? Toujours est-il que tout semble s'agencer pour que le rapport Whitaker, qui fait état, s'appuyant sur des documents d'archive, du génocide des Arméniens perpétré par l'Empire ottoman en 1915 et 1916, ne soit pas adopté. Les différentes interventions des experts (statutairement indépendants de leur gouvernement), dont bon nombre étaient étayées par des arguments pseudo-historiques ou pseudo-juridiques, ne semblaient être guidées que par un seul souci : occulter ou tout au moins oublier le génocide des Arméniens. Peu nombreux cependant ont été ceux qui ont attaqué le rapport de front, lui reconnaissant souvent maintes qualités, mais... chacun de ces « mais » revient, dans le meilleur des cas, à remettre à l'an prochain et si possible à plus tard encore son éventuelle adoption.

Ainsi, l'expert égyptien, M. Khalifa, ne s'est-il pas embarrassé de précautions en déclarant que le terme « génocide » avait été inventé par le « lobby juif ». Pour ce qui est du génocide des Arméniens, il met en doute son « authenticité historique », et estime qu'un document des Nations unies, quels qu'aient été les « délits ottomans », ne saurait être de nature à encourager le terrorisme. *« Que deviendrions-nous, s'est-il écrié, si nous acceptions que l'on assassine des diplomates ! »* Il serait donc souhaitable selon l'orateur, afin de ne pas politiser le problème, de supprimer le paragraphe 24 du rapport, celui qui évoque la tragédie arménienne. Mais, ce qui paraît le plus déplaire à M. Khalifa, c'est que le rapporteur a omis de parler du « pire », à savoir du *« génocide commis par les Israéliens »* et plus particulièrement de Sabra et de Chatila.

Une mise au point française

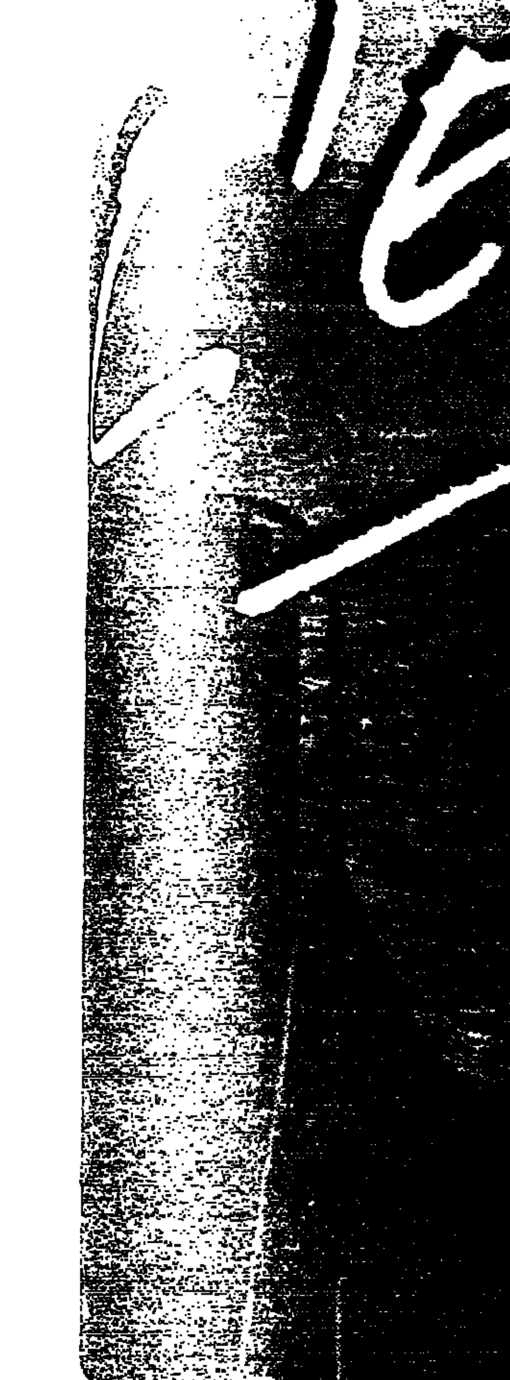
L'expert français, M. Joinet, s'est félicité de ce que son collègue égyptien ait soulevé ce cas. Cela lui a en effet permis de faire la mise au point suivante : *« Dans de telles circonstances, les Etats cherchent généralement à « étouffer » et mon pays, dans son histoire, n'y a pas échappé. »* Or, *« les autorités israéliennes ont eu le courage d'ordonner une enquête sérieuse et de prendre des sanctions »*. Il a ajouté : *« Quand l'on qualifie de tels actes de génocide ou de massacre selon son opinion, il faut considérer qu'il n'y a pas eu seulement Sabra et Chatila, mais qu'il y en a eu d'autres, hélas, commis par d'autres auteurs »*.

M. Joinet a fait observer, en outre, que *« nous assistons actuellement à une opération de lobby pour banaliser et nier les génocides nazis... »* Or, pour ce qui est du génocide des juifs comme celui des Arméniens, *« on ne peut pas soutenir qu'il n'existe pas d'étude sérieuse »*.

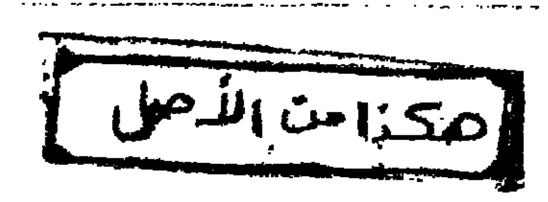
L'expert soviétique M. Sofinski, qui n'avait apparemment pas écouté son collègue français, a estimé que *« le génocide israélien contre le peuple arabe de Palestine à Sabra et à Chatila devrait être commémoré chaque année »*. En outre le rapport Whitaker a le tort, selon lui, de condamner toute forme de violence, ce que *« les communistes ne peuvent pas accepter »*. Citant les mouvements de libération sud-africains, l'IRA et l'OLP, il a affirmé que *« le terrorisme est justifié »*, de même qu'est justifiée la violence révolutionnaire à Cuba et au Nicaragua.

Qant à l'expert jordanien, M. Al Khasawneh, il a jugé en quelques phrases que ce rapport n'était pas nécessaire ; M. Dahak, expert marocain, a mis plus d'une heure pour dire la même chose. Le coup de grâce semble avoir été donné par l'expert du Bangladesh M. Chowdhury, ancien président de la République, qui a estimé que le rapport en discussion, dont il reconnaissait les grandes qualités, gagnerait à être amputé de son paragraphe 24, afin de ne pas courir le risque d'être rejeté par la sous-commission. M. Whitaker, ainsi prié de moduler son texte, doit prendre la parole ce lundi 19 août. Il nous a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de céder aux pressions tendant à l'inciter à nier le génocide des Arméniens.

ISABELLE VICHINIAC.







EUROPE | A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

SELON L'« OBSERVER »

Les services secrets contrôleraient les recrutements à la BBC

L'indépendance de la BBC est à nouveau au centre d'un vif débat à Londres. Plusieurs députés de l'opposition (libéraux et travaillistes) ont demandé des explications au gouvernement après les informations publiées, le dimanche 18 août, par l'*Observer*, selon lesquelles les services secrets britanniques interviendraient dans le recrutement et la promotion des journalistes, producteurs et réalisateurs de la radiotélévison d'Etat.

L'*Observer* cite le cas de huit personnes dont la carrière aurait ainsi été bloquée en raison d'informations transmises par les services secrets et les cataloguant comme « subversifs ». Selon l'hebdomadaire, une unité du MI 5 (service de contre-espionnage) dispose d'un bureau dans les locaux de la BBC, à l'insu de la majeure partie du personnel. Elle serait dirigée par un militaire, le général Ronnie Stonham.

La direction du personnel de la BBC s'est refusée à tout commentaire à propos de ces allégations de l'*Observer*. Des députés de l'opposition ont demandé des éclaircissements au ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, actuellement en vacances à l'étranger.

M. David Steel, leader du Parti libéral, a notamment déclaré : « *J'espère que le ministre de l'intérieur dissipera ces accusations. S'il ne le faisait pas, l'affaire serait très grave.* »

Un porte-parole du Parti travailliste a exigé la même chose de Mme Thatcher, qui se trouve elle aussi en vacances à l'étranger pour le moment.

Le 7 août, les journalistes de la BBC et de plusieurs autres chaînes de radio et de télévision avaient fait une grève de vingt-quatre heures pour protester contre les pressions exercées par le gouvernement afin d'empêcher la diffusion d'un documentaire sur l'Irlande du Nord.

Pologne

- SOLIDARNOSC ET LA LUTTE ANTI-ALCOOLIQUE. — Deux militants anti-alcooliques, MM. Marcin Przybylowicz et Krzysztof Uminski, ont été condamnés samedi 17 août à Varsovie à des peines de 40 000 zlotys d'amende chacun pour avoir utilisé, lors d'une manifestation symbolique devant un magasin de spiritueux, « *les emblèmes d'une organisation non autorisée* ». Leur association, la « Confrérie pour la sobriété », parrainée par deux paroisses de Varsovie, appelle à la « *solidarité dans la sobriété* » en utilisant pour ses badges et banderoles les célèbres caractères qui composent le sigle du syndicat dissout Solidarnosc. — *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

- VACLAV HAVEL DE NOUVEAU ARRÊTÉ PUIS LIBÉRÉ. — L'écrivain et dissident Vaclav Havel a été détenu deux jours à Bratislava (Slovaquie) avec trois autres personnes, dont une au moins a été libérée en même temps que lui, dimanche après-midi 18 août, apprend-on chez ses amis à Prague. M. Havel avait été appréhendé vendredi soir avec une amie, alors qu'ils rendaient visite au professeur Miroslav Kusy, ancien secrétaire à l'idéologie du Parti communiste slovaque et signataire de la Charte 77, le manifeste des dissidents. L'écrivain avait déjà été arrêté le 9 août et libéré deux jours plus tard. — *(AFP.)*

RFA

SELON « DER SPIEGEL »

Une centaine d'hommes politiques auraient reçu des dons illégaux de compagnies d'assurances

Bonn *(AFP)*. — Plusieurs compagnies d'assurances ouest-allemandes auraient fait des dons à des hommes politiques, dont elles attendaient certains services, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 19 août.

L'hebdomadaire affirme qu'une centaine d'hommes politiques, dont la plupart sont membres du gouvernement, sont impliqués dans cette nouvelle affaire. L'association générale des compagnies d'assurances a démenti ces accusations samedi, en affirmant que les sommes versées aux partis étaient destinées à des campagnes électorales et que leurs bénéficiaires n'avaient pas « *la moindre obligation* » en échange. Le parquet de Bonn a cependant confirmé avoir ouvert « *plusieurs enquêtes pour fraude fiscale contre des compagnies d'assurances* », sans autre précision.

Citant un cas précis, *Der Spiegel* affirme notamment que la Fédération des compagnies d'assurance-vie a versé 250 000 marks (environ 750 000 F) pendant la campagne pour les élections de 1983, au secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Friedrich Vogel, « *à remetre à une liste de cinquante personnalités politiques conservatrices de haut rang en espérant que cela conduira à une coopération utile à tous* ». Il s'agissait entre autres des actuels ministres du travail, Norbert Blüm, et des affaires interallemandes, Heinrich Windelen, (20 000 marks chacun), du secrétaire d'Etat aux affaires interallemandes Ottried Hennig (15 000 marks) et de M. Friedrich Vogel lui-même (20 000 marks).

M. Vogel, affirme l'hebdomadaire, avait ensuite « *omis de faire figurer cet argent dans le rapport des comptes du parti chrétien-démocrate pour 1983* ».

L'opposition aussi a obtenu des dons des assureurs, selon la même source, notamment le président du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans-Jochen Vogel (30 000 marks). Interrogé par *Der Spiegel*, M. Hans-Jochen Vogel n'a pas démenti le don, mais a pris soin de préciser que la somme figurait dans les comptes du SPD.

Plusieurs scandales ont éclaté ces dernières années en République fédérale à propos du financement des partis politiques. Le plus important, dans lequel était impliqué le groupe industriel Flick, a entraîné, en juin 1984, la démission du ministre de l'économie, M. Lambsdorff, puis celle du président du Bundestag, M. Barzel, en décembre.

LES SOUPÇONS D'ESPIONNAGE PESANT SUR LA SECRÉTAIRE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE SE CONFIRMENT

Bonn (*AFP*, *Reuter*). — Les soupçons d'espionnage concernant Mme Sonia Lüneburg, la secrétaire du ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, semblent se confirmer. Le quotidien *Die Welt* révèle dans son édition du 20 août qu'il y aurait apparemment deux Sonia Lüneburg. Selon le journal, qui cite des sources policières, les services secrets est-allemands (MFS) auraient procédé à « *un échange d'identités* ».

Sonia Lüneburg, coiffeuse à *Berlin-Ouest, s'était présentée* à la police française à Colmar en 1966 avant de se rendre en RFA pour devenir par la suite secrétaire de plusieurs dirigeants du Parti libéral (FDP), dont M. Bangemann, actuel président du FDP et ministre depuis un an. Mais ceux qui connaissaient Sonia Lüneburg en 1966 sont affirmatifs selon *Die Welt* : ils ne la reconnaissent pas sur les photographies de la secrétaire disparue. Une substitution de personnes pourrait s'être produite entre le départ de la coiffeuse pour Colmar et son arrivée en RFA. C'est du moins ce que le BKA semble croire selon le quotidien allemand.

Quant à M. Bangemann, entendu par les enquêteurs le 15 août, il a affirmé que sa secrétaire n'avait accès à aucun document secret. Selon lui, il n'y a absolument aucune raison de croire qu'elle se livrait à des activités d'espionnage.

Guyana

- Mme VIOLA BURNHAM NOMMÉE VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE. — Mme Viola Burnham, la veuve du président élu Forbes Burnham, décédé le 7 août dernier, a prêté serment le 17 août devant le nouveau président de la République, M. Desmond Hoyte. Elle occupe désormais la fonction de vice-présidente de la République, vice-premier ministre et ministre du bien-être social. Elle reste présidente du Mouvement des femmes révolutionnaires socialistes. — *(AFP, UPI.)*

Inde

- DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DE L'ASSAM. — Comme prévu par l'accord entre New-Delhi et les militants assamais (*le Monde* du 17 août), l'assemblée de l'Etat d'Assam a été dissoute dimanche 18 août et de nouvelles élections générales auront lieu avant la fin de l'année. — *(AFP, AP, Reuter.)*

- ÉLECTIONS AU PENDJAB FIN SEPTEMBRE. — En dépit de l'appel du président de l'Akali Dal, organisation sikh modérée, en faveur d'un report à l'année prochaine des élections générales au Pendjab (*le Monde* du 16 août), ce scrutin aura lieu le 22 septembre, a annoncé, samedi 17 août, la commission électorale indienne. Cette décision, critiquée par l'opposition parlementaire et par les shiks modérés, qui redoutent un regain de violence, ne donne que treize jours aux différents partis pour enregistrer leurs candidats, mais permet au premier ministre indien d'éviter un amendement de la Constitution, nécessaire en cas de prorogation de l'administration directe au Pendjab au-delà du 5 octobre. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Indonésie

- AMNISTIE. — A l'occasion du quarantième anniversaire de l'indépendance, plus de vingt et un mille condamnés, notamment des étrangers et d'anciens communistes, ont été amnistiés ou ont bénéficié de réductions de peines.

Philippines

- MASSACRE DE L'ÉQUIPAGE D'UN BATEAU. — Quatorze marins sont détenus en relation avec l'enquête, ouverte vendredi 16 août, sur le meurtre de onze sur les douze membres de l'équipage d'une péniche dans la baie de Manille, le 10 juillet. Le capitaine, seul survivant du massacre, avait réussi à s'échapper en plongeant après avoir vu les marins tuer cinq des membres de l'équipage et jeter les corps par-dessus bord. Les corps de dix des onze victimes avaient été récupérés trois jours après. Le massacre aurait eu lieu quelques heures après l'interception par la marine nationale, pour un contrôle, de la péniche soupçonnée de contrebande. — *(AFP, AP.)*

- SEPT SOLDATS TUÉS DANS LE NORD. — *Une bataille de* huit heures entre la guérilla communiste et l'armée a eu lieu vendredi 16 août dans la province d'Abra (nord du pays), a annoncé samedi le commandant militaire local. Sept soldats ont été tués. De treize à trente rebelles, selon les agences, auraient été éliminés. Selon l'agence philippine de presse, la bataille aurait pris fin à la suite de l'intervention d'un officiel, qui a demandé aux deux camps de cesser les hostilités. Les affrontements entre la Nouvelle Armée du peuple (branche armée du parti communiste interdit) et les forces de l'ordre ont déjà fait plus de deux mille sept cents morts depuis le début de l'année dans l'archipel. — *(AFP, AP, Reuter.)*

URSS

- CONDAMNATION D'UN « REFUZNIK ». — Roald Zelichonok, un scientifique soviétique militant de la culture juive qui enseignait l'hébreu, a été condamné le 9 août, à Leningrad, à trois ans de camp pour « *propagande et agitation antisoviétique* », a-t-on appris dimanche 18 août, auprès du Conseil national français pour la protection des droits des juifs d'URSS. Roald Zelichonok, quarante-neuf ans, attend depuis 1978 l'autorisation d'émigrer en Israël.

politique

L'AFFAIRE DU « RAINBOW-WARRIOR » ET SES PROLONGEMENTS

Contre-attaques

Contre-attaque du président de la République, riposte en forme d'insinuation de la DGSE. Après l'avalanche des révélations de la semaine écoulée, s'esquisse une ligne de défense derrière laquelle le chef de l'État et les services secrets entendent apparemment faire face à l'orage.

La réaction de M. Mitterrand donnant ordre à la marine de contrer, au besoin par la force, la mini-armada dépêchée par Greenpeace vers Mururoa vise, entre autres objectifs, à répondre aux attaques des écolo-pacifistes, dont le président, M. David McTaggart, s'est aventuré un peu loin en demandant à la France de renoncer à ses tirs dans le Pacifique. Devant l'embarras perceptible depuis le début de cette affaire à Paris, M. McTaggart menace, aujourd'hui, de dévoiler, le cas échéant, toute la vérité sur l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* grâce à des informations reçues, « indirectement », par la DGSE.

Manifestement, Greenpeace se sent des ailes, que le gouvernement français entend rogner, à l'heure où deux nouveaux bateaux affrétés par le mouvement, le *Greenpeace*, venant d'Amsterdam, et l'*Alliance* parti d'Auckland, prennent la relève du *Rainbow-Warrior*.

Les militants de Greenpeace ne se sont pas mépris sur le sens et le ton du communiqué élyséen. « *Greenpeace*, a aussitôt rétorqué l'un de leur porte-parole parisien, *tient à rappeler le droit démocratique fondamental qui est celui de la liberté d'expression* ». Notre mouvement, a-t-il ajouté, pour être bien compris, « *espère que sa campagne à Mururoa pourra se dérouler sans que la marine nationale recoure à la violence, comme cela a été le cas en 1972 et 1973, dans les eaux internationales, lors des campagnes contre les essais nucléaires atmosphériques effectués par la France à Mururoa* ».

Les services secrets français tentent, pour leur part, de se disculper. Oui, l'équipage de l'*Ouvéa* et les « Turenge » sont bien des agents français, mais ils étaient chargés d'une mission de surveillance, non de couler à l'explosif le *Rainbow-Warrior*. Telles sont en substance les confidences que l'Agence France-Presse affirme avoir recueilli au cours du week-end auprès « *des milieux proches de l'enquête interne menée par la DGSE* ».

Cette tentative suggère deux remarques. D'une part, c'est la première fois que la DGSE reconnaît les siens en la personne des trois marins, coéquipiers du très naïf Xavier Maniguet. Ensuite la thèse de la « mission de surveillance » a déjà été avancée par des agents de la « piscine », voici plus d'une semaine. Elle ne résiste pas à l'examen de ce que l'on sait aujourd'hui de l'expédition fiasco montée contre le « navire amiral » de Greenpeace.

La DGSE espère-t-elle malgré tout limiter les dégâts ? Ce n'est pas impossible, même si le rapport demandé à M. Bernard Tricot risque de lui faire endosser la responsabilité au moins matérielle de l'opération. L'unique espoir auquel peut, le cas échéant, se raccrocher la « piscine », c'est que ce rapport ne dévoile pas les détails de l'opération. M. Tricot pourrait rester dans un flou relatif pour ne pas donner des armes à l'« adversaire », en l'espèce la Nouvelle-Zélande dont la France, à la veille de ses nouveaux essais nucléaires, n'a aucune raison de faciliter la campagne de dénonciation.

Le consensus politique autour de ces essais et le ton plus dur utilisé lundi à Wellington ont pour effet de renforcer la ligne de défense que la France présente désormais à l'extérieur. Certes, il y a eu « dérapage » comme le regrette M. Louis Mermaz. Sans doute, les « sanctions exemplaires » réclamées par M. Max Gallo, ce lundi dans *le Matin de Paris* seront-elles prises. Mais la France n'entend pas battre sa coulpe au-delà de l'indispensable. Elle n'envisage pas de céder aux pressions de *Greenpeace* et reste, du moins provisoirement soudée autour du président de la *République* que, seul parmi les partis politiques, le PCF prend aujourd'hui directement pour cible.

B.L.G.

LA DIRECTIVE DU CHEF DES ARMÉES

Le président de la République, chef des armées, a demandé, dimanche 18 août, au premier ministre de transmettre au ministre de la défense une « directive » aux forces armées. En voici le texte :

« Je réitère l'ordre donné aux armées d'interdire, au besoin par la force, toute entrée non autorisée dans les eaux territoriales françaises et l'espace aérien français des atolls polynésiens du secteur de Mururoa et Fangataufa.

» Toute personne qui pénétrerait sur ce territoire de la République devra être immédiatement arrêtée et déférée à la justice.

» Je rappelle que les essais nucléaires dans le Pacifique continueront autant qu'il sera jugé nécessaire pour la défense du pays par les autorités françaises et elles seules. »

L'ENQUÊTE A NOUMÉA

Les policiers excluent une quelconque complicité de membres du RPCR

Nouméa. – Mais que cherchent-ils donc ces deux binômes de policiers (néo-zélandais et français) qui multiplient les contacts en Nouvelle-Calédonie ? A l'évidence, les détectives Weeks et Williams, côté anglo-saxon, et le commissaire Farrugia et l'inspecteur Darties, côté français, savent où ils vont.

Quarante jours après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, les policiers d'Auckland – arrivés avec leurs collègues français le 13 août – disposent des pouvoirs judiciaires nécessaires pour mener sur le territoire français une investigation précise. Munis d'une commission rogatoire internationale, ils agissent sous le contrôle, à Nouméa, du doyen des juges d'instruction, M. Jacques Bometon, tout comme leurs collègues à Paris. Depuis la Nouvelle-Calédonie, policiers français et policiers néo-zélandais rendent directement compte à leur hiérarchie des résultats de leur enquête. Celle-ci se divise apparemment en deux parties : d'une part, la reprise, dès le départ, de l'enquête judiciaire visant à la compilation d'indices se

De notre correspondant

rapportant à l'*Ouvéa*, et d'autre part, l'évaluation des complicités dont les agents de la DGSE ont pu bénéficier localement.

Sur ce dernier point, s'il apparaît hautement improbable que le pouvoir politique local dominant, en l'occurrence les anti-indépendantistes du RPCR, ait pu sciemment fournir un quelconque soutien logistique, les policiers néo-zélandais semblent convaincus que des contacts ont bien été pris à Nouméa lors du passage des trois équipiers disparus du voilier, ainsi que de Philippe Dubast qui a séjourné à Nouméa sous une fausse identité entre le 7 et le 14 juin.

A l'appui de cette thèse, là encore, on parle de documents comptant parmi les mille pièces à conviction qu'affirme détenir la justice néo-zélandaise. Parmi elles, on évoque avec insistance un carnet d'adresses appartenant aux « Turenge » ainsi que les papiers saisis – ou en tout cas photographiés – à Norfolk par les neuf inspecteurs venus d'Anckand qui ont visité le bâteau le 14 juillet.

Dans les prochains jours, les quatre policiers français et néo-zélandais pourraient entendre plusieurs personnalités locales mises en cause par ces documents. De source bien informée, on indiquait, lundi 19 août, que ces auditions, effectuées dans le cadre de la commission rogatoire internationale, pourraient révéler la présence d'un ou de plusieurs agents « dormants » de la DGSE, qui ne seraient pas forcément complices dans l'attentat contre le navire de Greenpeace. Pour ce que l'on en sait, les liens entre ces personnes et le RPCR ne seraient que fortuits et n'impliqueraient en aucune manière une responsabilité directe du parti anti-indépendantiste.

Toutefois, si des sympathies pro-RPCR d'une personne citée à comparaître devaient être mises en évidence, une tentative – facile – d'amalgame nuirait à l'image du RCPR : c'est du moins la crainte exprimée en privé par certains responsables.

Une bombe fabriquée en Nouvelle-Zélande

Parmi les autres éléments détenus par la police néo-zélandaise et accréditant la thèse d'une partielle « Caledonian connexion », figurent des indices matériels sur le type d'explosif utilisé le 10 juillet. La thèse de mines magnétiques de type militaire qu'auraient utilisées le ou les saboteurs du *Rainbow-Warrior*, ne semble pas celle retenue par les enquêteurs néo-zélandais qui pencheraient davantage pour une bombe fabriquée en Nouvelle-Zélande mais avec une « matière première » beaucoup plus classique, comme les explosifs utilisés sur les mines de nickel par exemple...

Parallèlement à cette partie – essentielle – des investigations menées par les policiers néo-zélandais et policiers français, il a été, ces derniers jours, procédé à une reconstitution complète de l'emploi du temps des cinq hommes en rapport avec l'*Ouvéa*, ainsi qu'à l'examen du processus de préparation du voilier.

Aujourd'hui, il est maintenant établi que l'homme se faisant appeler Raymond Velche a effectué un premier voyage en Nouvelle-Calédonie entre le 28 et le 31 mai pour inspecter le bateau et confirmer sa location, en réglant la somme de 110 000 francs français avec des chèques tirés sur le compte de l'agence de voyage Odyssée à Paris. Le 7 juin, le pseudo-Velche était de retour à Nouméa, accompagné, cette fois, de trois hommes – dont l'identité se révélera aussi fausse, – Jean-Michel Berthelo, Philippe Audrenc, qui feront partie de l'équipage, ainsi que de Philippe Dubast. Celui-ci, âgé d'une cinquantaine d'années, restera une semaine à Nouméa après être apparu comme le coordonnateur de l'équipe. Xavier Maniguet, le quatrième équipier de l'*Ouvéa*, Mis pour le moment hors de cause, est arrivé, lui, quatre jours après les autres, soit le 11 juin. Il sera le seul à voyager sous son vrai nom.

Dans la plus grande discrétion, – Raymond Velche ira même jusqu'à refuser le contrôle final du bateau par le loueur, – les quatre hommes prépareront l'*Ouvéa* pour sa croisière en installant un système de navigation par satellite, un pilote automatique ainsi qu'une puissante radio munie d'un quartz permettant les transmissions d'un continent à l'autre avec un haut-parleur pour une veille permanente. Toutes les dépenses effectuées à Nouméa, hébergement à l'hôtel et matériel, seront réglées en espèces.

Le 13 juin au matin, l'*Ouvéa* quittait la Nouvelle-Calédonie pour de complexes pérégrinations en Nouvelle-Zélande, au terme desquelles il devait disparaître, pour le moment, corps et biens.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. LEROY (PCF) : *l'aval du président de la République*

« L'Elysée ne pouvait pas ignorer » titre *l'Humanité*, lundi 19 août, en première page. Roland Leroy, directeur du quotidien et membre du bureau politique du PCF, écrit dans son éditorial, reprenant les questions posées par le groupe parlementaire communiste de l'Assemblée nationale :

« 1) *Personne ne peut penser qu'une décision aussi grave ait été prise sans l'aval du président de la République. Il faut répondre.*

» 2) *Cette pratique témoigne que le président, son premier ministre, son ministre de la défense considèrent comme normal le terrorisme d'Etat. La France n'est pas en guerre contre la Nouvelle-Zélande et contre aucun des pays du Pacifique sud qui se prononcent pour la création d'une zone dénucléarisée. Ce sabotage criminel est un acte de guerre injustifiable. Il faut répondre.*

» 3) *Les Françaises et les Français ont le droit démocratique de ne pas laisser bafouer l'honneur de la France. Ils exigent (...) qu'une commission parlementaire ait le droit de contrôle de l'activité des services spéciaux. Il faut répondre.*

» *Ces questions sont simples, directes et fortes. Dans le prétendu silence ambiant, elles doivent être entendues.* »

Roland Leroy explique le « *silence* » des milieux politiques sur cette affaire par leur volonté de « *ménager le président de la République* ». Selon lui, « *il existe un accord de fait sur les questions fondamentales : les dirigeants socialistes comme ceux des partis de droite souhaitent que la France joue un rôle accélérateur de la course aux armements, ils sont animés d'une même nostalgie colonialiste ; ils sont habités par un antisoviétisme virulent et se veulent combattants de la croisade contre l'« empire du mal ».*

» *Cela les amène naturellement à avoir la même conception du rôle des services spéciaux agissant à la discrétion du pouvoir, hors de tout contrôle démocratique et pour des buts inavouables.* »

M. Mermaz : nous avons le droit de connaître les responsables

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, invité, dimanche 18 août, du « Forum de Radio-Monte-Carlo », a déclaré : « *On ne peut admettre qu'il y ait eu violation de l'espace territorial de la Nouvelle-Zélande. On ne peut admettre non plus* [un] *acte terroriste (...). Qui est responsable ? Qui a organisé cet attentat ? Qui a donné l'ordre ? Qui est impliqué ? (...) Nous avons le droit de connaître les auteurs et les responsables ?* » Pour M. Mermaz, « *la France est tout à fait fondée à défendre ses eaux territoriales* ».

Le président de l'Assemblée nationale a ajouté : « *L'immense majorité des Français ne contestera pas la nécessité pour la France d'avoir l'arme de dissuasion, de l'entretenir, de la maintenir et de la développer. D'où la nécessité de faire des expériences, comme cela se produit depuis bientôt vingt ans, sur l'atoll de Mururoa. Nous nous inquiétons d'un coup qui pourrait être un « coup tordu », à partir du moment où, d'une mission de protection des eaux territoriales, éventuellement d'une protection de surveillance tout à fait légitime de la part d'un service secret, on passe à des actes qui, eux, sont de caractère délictuel en droit français et en droit international. S'il y a eu dérapage, c'est à l'enquête de l'établir.* »

M. McTaggart affirme que son organisation est indirectement informée par la DGSE

Amsterdam. (*AFP.*) – M. David McTaggart, président de Greenpeace International, a affirmé dimanche 18 août, à Amsterdam, que des agents du contre-espionnage français l'informent régulièrement des dessous de l'affaire du *Rainbow-Warrior*.

Dans une interview à l'AFP au moment du départ du *Greenpeace* vers Mururoa, M. McTaggart a confié que des membres de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) lui transmettent de manière indirecte des informations sur l'attentat.

« *Nous recevons des informations de la DGSE indirectement* », s'est contenté de déclarer le militant antinucléaire, sans plus de précision. Ces informations, a-t-il dit, sont utilisées dans l'enquête que Greenpeace mène par elle-même pour percer l'énigme de l'attentat.

Les résultats, qui seront connus la semaine prochaine, sont éloquents mais ils ne seront pas révélés si la France, de son côté, publie les conclusions des investigations officielles ordonnées par Paris à la suite de la mise en cause de services français dans l'organisation de l'attentat, a ajouté M. McTaggart.

Pour ce dernier, « *si le gouvernement français dit : « Oui, nous en » sommes responsables, cela évitera » nombre d'ennuis...* ». Il a dénoncé « *l'acte de guerre délibéré que fut l'attentat contre le* Rainbow-Warrior, *navire britannique détruit dans le port d'un pays ami de la France...*

Cette enquête de Greenpeace est menée en collaboration avec des Néo-Zélandais, des Britanniques et des Français, a dit M. McTaggart sans plus de détail.

Il a annoncé, d'autre part, qu'il retournait à Paris dès dimanche 18 août. Il a indiqué qu'il avait l'intention de porter l'affaire de la destruction du *Rainbow-Warrior* en justice. Le choix du pays où sera déposée la plainte de son organisation n'a pas encore été fait.

Pour M. McTaggart, ce pourrait être la France qui est impliquée dans l'attentat, la Grande-Bretagne parce que le *Rainbow-Warrior* battait pavillon britannique, le Portugal dont le photographe tué par l'explosion est originaire, les Pays-Bas qui ont accordé un passeport à la victime, ou la Nouvelle-Zélande où le forfait a été commis.

Greenpeace ne renonce pas

De notre correspondant

Amsterdam. – En guise de défi aux poseurs de bombes, le navire *Greenpeace* a quitté, dimanche 18 août en fin de matinée, le port d'Amsterdam à destination de Mururoa, prenant ainsi la relève du *Rainbow-Warrior*, coulé le 10 juillet dernier dans le port d'Auckland.

Les péripéties autour de l'attentat intéressent d'autant plus les médias aux Pays-Bas, que le photographe Fernando Pereira, tué par les explosifs, était domicilié à Amsterdam.

M. McTaggart, président de Greenpeace International, venu faire ses adieux aux dix-neuf membres de l'équipage du *Greenpeace*, a souligné que l'attentat n'avait nullement découragé l'organisation, qui continuera de protester contre les essais nucléaires français, « *comme elle l'a fait pendant les treize dernières années* ».

Le *Greenpeace*, d'une longueur de 67 mètres, ancien remorqueur de haute mer, devra notamment protéger la « flottille de la paix » dans le Pacifique contre d'éventuelles attaques de la marine française, a dit M. McTaggart. Bien que plus rapide, plus maniable et plus résistant que le *Rainbow-Warrior*, le *Greenpeace* aurait « *très peu de chances* » s'il devait être pris en chasse par des navires de guerre français, a estimé M. McTaggart.

RENÉ TER STEEGE.

A KOUROU (GUYANE)

Violents incidents entre légionnaires et Guyanais

A la suite des incidents qui ont opposé dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 août à Kourou (Guyane), des légionnaires et des civils et qui fait ont un mort (un légionnaire) et dix-neuf blessés, le ministre de la défense a ordonné une enquête « *sur ce qui paraît être, en l'état actuel des informations, une affaire d'indiscipline grave* ». Le général d'armée Bernard Philipponnat, inspecteur général de l'armée de terre, a été chargé par M. Charles Hernu d'effectuer « *l'enquête qui s'impose* ». Il a quitté Paris pour Kourou dimanche 18 août, accompagné du général de brigade Jean Roué.

Selon un communiqué du ministère de la défense, plusieurs légionnaires du 3e régiment étranger d'infanterie (stationné à Kourou pour assurer notamment la protection du centre spatial) « *ayant appris qu'un des leurs, déserteur depuis plusieurs jours, avait été prétendumment assassiné, se sont rendus en ville pour rechercher les auteurs de ce crime présumé* ». Arrivés en tenue de combat, armes blanches et gourdins à la main, vers 21 h 45 dans la rue du Général de Gaulle, principale artère de Kourou, une soixantaine de légionnaires s'en sont pris aux civils, et ont endommagé des voitures et des restaurants. Après un premier repli, ils sont revenus attaquer plusieurs Guyanais, dont certains s'étaient munis de gourdins et de fusils.

Pour le colonel Gin, commandant militaire de la Guyane, « *un jour ou l'autre, un incident grave devait survenir* ». « *Il ne faut pas cacher*, a-t-il expliqué, *que les accrochages entre légionnaires en goguette, chaque jour et la population civile du vieux port de Kourou, étaient nombreux, mais se réglaient jusqu'alors facilement entre individus ou par le propre service d'ordre de contrôle de la légion.* » Le colonel Gin a précisé que les légionnaires qui ont pris « *l'initiative de cette descente* » n'avaient été poussés par « *aucun parti politique* ».

En revanche, le Parti socialiste guyanais considère que ces incidents sont « *encouragés par l'extrême droite* ». Rappelant qu'il s'est toujours opposé à la venue d'un régiment de légionnaires en Guyane, le PSG souligne que ces incidents « *sont toujours perpétrés au vieux bourg de Kourou, où réside la population guyanaise, et jamais dans les quartiers métropolitains* ». Quant à l'UDF départementale, elle demande des « *sanctions sévères* » contre les responsables de cette « *agression caractérisée contre une population paisible sous le prétexte d'une punition collective* ». Pour l'UDF, les réactions de la population civile ne pouvaient être en la circonstance que celles de la « *légitime défense* ».

Nouvelles brèves

● *M. Joxe soutient la candidature de M. Nallet dans la Manche.* – M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui participait, dimanche 8 août, à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), à une « fête de la rose », a affirmé qu'il soutenait « *explicitement* » la candidature de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, dans le département de la Manche aux prochaines élections législatives. Il a précisé que le nom du chef de file de la liste soutenue par le PS sera décidé par la Fédération départementale et non par la comité directeur du PS, qui avait avancé le nom de M. Olivier Stirn, député non inscrit du Calvados, président de l'Union centriste républicaine.

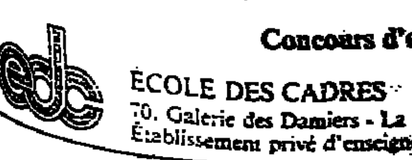
● *Mme Georgina Dufoix : « J'aurais préféré être candidate dans le Tarn ».* – Mme Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale affirme dans un entretien publié, samedi 17 août, par la *Dépêche du midi* qu'elle aurait préféré être candidate dans le Tarn pour les élections législatives. « *Pour l'instant, je suis désignée dans le Gard et je le regrette parce que le Tarn est un département que j'aime beaucoup et dont je me sens très proche. Le parti en a décidé autrement : je suis Gardoise.* »

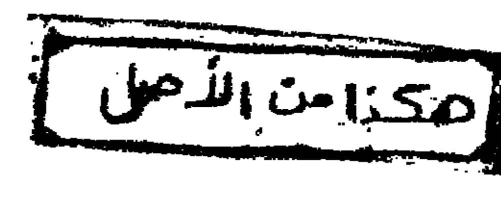
● *M. Mermaz (PS) : « Les socialistes devront avoir recours à M. Fabius pour la gestion de leur campagne ».* Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a estimé, dimanche 18 août, au « Forum de Radio Monte-Carlo » que « *les socialistes devront avoir recours à M. Laurent Fabius pour la gestion de leur campagne* » législative en raison de la « *cote excellente* » du premier ministre dans l'opinion. Comparant le PS à un coureur de 100 mètres qui a 5 mètres de retard sur ses adversaires, M. Mermaz a affirmé qu'à sept mois des élections « *l'écart entre partis démocratiques n'est pas aussi énorme que les sondages voudraient nous le faire croire* ».

● *M. Michel Giraud (R.P.R.) : le gouvernement prépare un terrain miné pour l'alternance.* – M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, sénateur (R.P.R.) du Val-de-Marne estime que le gouvernement et le président de la République « *ont miné le terrain* » avec la nouvelle loi électorale, le jumelage des élections législatives et régionales et la préparation du budget 1986. Ils ont l'un et l'autre pour objectif, selon lui, « *d'empêcher une victoire claire de l'opposition en cherchant à rendre le pays ingouvernable ensuite* ».

M. Michel Giraud lance à nouveau un appel à ses amis politiques afin que « *l'opposition ne gâche pas ses chances de l'emporter en 1986. Elle ne peut gagner qu'unie et elle doit gagner pour gouvrner sans concession dès le printemps 1986* ».

● *La mission de M. Lucien Delmas.* – M. Lucien Delmas, sénateur socialiste de la Dordogne, nommé parlementaire en mission auprès de MM. Defferre et Dumas (*le Monde* du 15 août), sera chargé d'étudier et de proposer les grandes orientations d'une politique à long terme permettant l'adaptation de l'économie des régions du sud de la France à l'élargissement de la CEE.





société

UNE LETTRE DE LA DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Les magistrats et la situation dans les prisons

Dans une lettre qu'elle nous a adressée, la directrice de l'administration pénitentiaire, Mme Myriam Ezratty, répond aux critiques formulées dans le Monde *du 14 août par Me Bernard Prévost. Cet avocat parisien s'étonnait de l'obligation imposée le 8 août par décret aux directeurs de prison d'alerter les magistrats des tribunaux de tout dépassement des capacités d'accueil des établissements pénitentiaires de leur ressort. Cette obligation est l'une des facettes d'une réforme qui vise à humaniser les prisons et à les désencombrer* (le Monde *du 9 août). Mme Ezratty écrit :*

Me Prévost semble tout d'abord considérer que ces « *bienfaisantes réformes* », selon ses propres termes, doivent aux circonstances de n'avoir pas été soumises au Parlement. Le juriste qu'est Me Prévost ne peut ignorer que l'ensemble des dispositions concernées figuraient dans la partie réglementaire du code de procédure pénale et que, sauf à violer la Constitution, elles ne pouvaient qu'être modifiées par un texte de même nature.

S'il consulte le *Journal officiel* relatant les débats de l'Assemblée nationale du 25 juin dernier sur le projet de loi relatif à la simplification des procédures et à l'exécution des décisions pénales, il sera également en mesure de constater que le Parlement a ét saisi à cette occasion de dispositions, de nature législatives, dont plusieurs concernent l'individualisation des peines.

Ces points de forme mis à part, il m'est agréable de lire, sous la plume de l'avocat, que celui-ci estime dans l'ensemble *ces réformes comme* bienfaisantes. Je n'en suis que plus surprise de le voir s'étonner de la disposition prévoyant que les magistrats seront régulièrement tenus informés de l'évolution des effectifs des établissements pénitentiaires situés dans leur ressort.

J'observe que *cette disposition* s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à assurer une meilleure information réciproque des instances judiciaires et pénitentiaires, l'une et l'autre parties intégrantes du service public de la justice. Magistrat moi-même, je pense que ce serait faire injure aux magistrats d'imaginer qu'ils puissent décider de priver un homme de liberté au seul motif que la prison locale disposerait de places.

Faut-il craindre à l'inverse qu'un juge renonce à recourir à la prison au seul motif que celle-ci est surpeuplée ? Ainsi présentée, l'hypothèse *relève de la justice-fiction.* Aucun magistrat ne renoncera à placer une personne en détention lorsqu'il estimera cette mesure indispensable, que la prison soit trop pleine ou vide.

Par contre, confrontés à des situations laissant le choix entre la privation de liberté et d'autres mesures *telles que contrôle judiciaire ou* peines de substitution, que des magistrats intègrent la situation de la prison parmi les multiples éléments d'appréciation ne m'apparaît ni choquant ni contraire à l'équité.

Ce serait mal estimer les magistrats que de considérer que les conditions dans lesquelles s'exécu*tent les peines leur sont indiffé*rentes. Le poids de la sanction n'est pas identique selon que la privation de liberté est exécutée dans un établissement bien équipé en personnel et en moyens ou au contraire dans un établissement vétuste, dégradé et surpeuplé.

En tout état de cause, les dispositions de l'article D 92 (1) visent seulement à mieux informer les magistrats. Cet article ainsi que les cent six autres ont été soumis à une très large concertation et sont notamment inspirés des travaux d'une session sur l'individualisation, qui s'est tenue au mois de février 1985 à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire, et qui réunissait près de cent praticiens du droit pénal (magistrats, avocats, policiers, gendarmes, fonctionnaires pénitentiaires).

Faut-il en définitive, par crainte d'éventuels effets pervers, tenir soigneusement les magistrats dans l'ignorance de la situation du monde carcéral ? Je ne le pense pas et je souhaite que, malgré les termes de son article, Me Prévost ne l'envisage pas non plus.

(1) NDLR. – Le nouvel article D 92 du code de procédure pénale dispose : « *Le chef d'établissement signale au président du tribunal de grande instance dans le ressort duquel se trouve la maison d'arrêt, au juge de l'application des peines, au procureur de la République près ledit tribunal, ainsi qu'au directeur régional des services pénitentiaires, tout dépassement des capacités d'accueil de l'établissement.* »

POUR DEMANDER LA TITULARISATION DES ENSEIGNANTS

Les défenseurs de l'école basque manifestent à Latche

De notre correspondant

Bayonne. – Quatre cents à cinq cents parents et élèves des ikastola (1), les écoles privées où l'enseignement se fait en langue basque, ont tenté de se rendre dimanche 18 août devant la propriété de Latche, dans les Landes, où M. François Mitterrand a coutume de venir se reposer. D'importantes forces de police les ont empêché d'approcher à moins de 2 kilomètres.

Cette manifestation, prévue pour le mois de juin, avait été suspendue après l'offre de négociations faite par le ministère de l'éducation nationale. Plusieurs rencontres ont eu lieu depuis avec M. Jean-Claude Martin, recteur de l'académie de Bordeaux et M. Luc, directeur de la mission culturelle au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement. Elles portaient sur ce que Seaska, la fédération des écoles basques, appelle « *la légalisation de l'enseignement en langue basque* », c'est-à-dire la reconnaissance de ce système pédagogique par l'intégration de ses enseignants dans le personnel de l'éducation nationale.

Pour la présidente, Mme Mailux-Caldumdide, « *cela est fondamental, car la vie et l'avenir de l'euskara* (langue basque) *ne peuvent plus appartenir au domaine de l'arbitraire, de la charité ou de la couleur politique des hommes au pouvoir* ». Elle reconnaît qu'un grand pas a été fait par le représentant ministériel, qui propose que cette intégration se réalise « *selon un statut dérogatoire permanent garantissant le maintien de ces méthodes pédagogiques* ». Mais elle déplore que l'on exige pour l'ouverture de classes supplémentaires le même nombre d'élèves (trente) que dans le système public et qu'on les ferme en dessous de huit enfants, mesures qui limitent la « fonctionnarisation » des maîtres à un tiers de l'effectif : huit le seraient en janvier prochain et quinze autres à la rentrée 1986.

« *L'environnement est totalement francophone,* soutient Seaska. *Il faut donc un surencadrement pour assurer un réel bilinguisme.* » Avec succès, reconnaît l'inspection académique, qui a effectué en 1983 plusieurs tests auprès des élèves du primaire, qui se sont avérés « *nettement satisfaisants pour permettre la poursuite des études dans le premier cycle du second degré* ».

Autre revendication : la prise en charge du déficit financier, qui avoisine les 2 millions de francs, soit près du quart du budget annuel. Les subventions du ministère et des collectivités locales ne couvrent qu'un tiers des dépenses ; le reste est financé par les parents, qui versent aux ikastola 3 % minimum de leurs revenus, et par les nombreuses fêtes qu'ils organisent tout au long de l'année. A l'issue des négociations, l'éducation nationale accepterait de combler la moitié du trou budgétaire. « *Ce n'est pas suffisant pour que l'inspecteur du travail accepte que nous réembauchions la cinquantaine d'enseignants que nous avons licenciés à la fin de l'année scolaire* », répond-on à Seaska.

La rentrée prochaine semble donc compromise. Le ministère devrait arrêter sa position dans quelques jours, mais d'ores et déjà les représentants de soixante élus du Pays basque, qui se sont rendus le 16 août à la préfecture de Bayonne pour réclamer la prise en charge des ikastola, ont menacé d'étendre leur mouvement si une solution n'était pas trouvée avant la fin du mois.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

(1) Créées il y a seize ans, elles comptent aujourd'hui 74 classes de la maternelle à la seconde, qui scolarisent 800 élèves. Leur nombre est en augmentation constante. Dans l'enseignement public, 30 enseignants, dont 28 sont itinérants, assurent trois heures de cours de basque par semaine à près de 4 000 élèves des classes maternelles et primaires. Bien que le nombre des maîtres ait été doublé en 1981, la demande des parents reste insatisfaite.

Une jeune fille porte plainte pour viol

Une jeune fille de dix-huit ans, Isabelle, a porté plainte pour viol, mercredi 14 août, au poste de police des Halles.

Selon ses déclarations, le 13 août peu après 18 heures, Isabelle s'installe au bout du quai de la station Châtelet-Les Halles du RER, direction Roissy, à quelques dizaines de mètres des autres voyageurs. Deux jeunes gens « *correctement vêtus* », *âgés d'environ vingt-cinq à trente* ans, l'abordent. L'un d'eux s'empare du sac à main d'Isabelle, tandis que le second la pousse violemment sur un banc et commence à abuser d'elle. Selon Isabelle, la scène ne dure que quelques minutes, car ses agresseurs s'enfuient à l'arrivée de la rame du RER (aux heures d'affluence, l'intervalle entre chaque rame n'est que de six minutes).

La jeune fille affirme qu'elle a crié au secours mais qu'aucun des voyageurs qui attendaient sur le quai ne lui est venu en aide.

Après le viol, elle s'est d'abord rendue chez son père, puis chez un médecin qui a établi un certificat attestant « *de la réalité d'un acte sexuel* » et elle a attendu le lendemain pour porter plainte. La brigade de répression du banditisme (BRB) a été chargée de l'enquête.

Les quais de la station Châtelet-Les-Halles sont très longs, et les deux extrémités souvent désertées par les usagers. D'autre part, les *chahuts entre « zonards » sont fré*quents dans cette station, ce qui peut expliquer qu'aucun voyageur ne se soit inquiété.

De son côté, la RATP indique que ses agents chargés du système de télé-surveillance du métro « n'ont rien vu ». « *Le choix des points à contrôler est fait en fonction du trafic,* précise la RATP, *et ceux-ci sont balayés à tour de rôle, mais ne le sont pas d'une manière constante. Le chef de station doit surveiller une dizaine d'écrans, il ne peut voir en permanence tout ce qui se passe sur les quais* ».

Cette affaire présente certaines similitudes avec le viol dont Fabienne D, dix-sept ans, affirme avoir été victime le 15 mai dernier, dans le train de banlieue Juvisy-Paris et qui a abouti à l'inculpation d'un jeune homme qui proteste de son innocence (*le Monde* du 18 mai *et du 16 juillet*).

● *Inculpation après le meurtre d'un enfant.* – Un adolescent de seize ans, arrêté le 16 août à Savonne (Italie), après le meurtre à Sainte-Agnès (Alpes-Maritime) de son demi-frère de quatre ans, retrouvé étranglé le 14 août, a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à Nice. L'adolescent avait disparu peu de temps avant que ses parents ne retrouvent le corps de l'enfant au domicile familial.

LA GENDARMERIE DE VERSAILLES RECHERCHE UN CHAUFFARD

La section de recherches de la gendarmerie de Versailles (1) a lancé, dimanche 18 août, un nouvel appel à témoins pour tenter de retrouver le chauffard qui a tué, le 8 août dernier, sur l'autoroute A 10 dans le sens province-Paris, une jeune fille circulant à moto.

Selon une communication téléphonique anonyme reçue le lendemain de l'accident à la brigade de gendarmerie d'Ablis (Yvelines), il semblerait que, non seulement, le chauffard n'a pas porté secours à la victime, mais qu'il se soit arrêté pour jeter, avec l'aide d'un passager, le corps de Sandrine Cousiniet, vingt et un ans, par-dessus la glissière de sécurité avant de prendre la fuite. L'accident a eu lieu le 8 août vers 13 h 30 à hauteur de la commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt (Yvelines).

Selon la mère de la victime, deux personnes qui se trouvaient sur un pont surplombant l'autoroute à cet endroit ont été les témoins directs de l'accident. Sandrine Cousiniet aurait été heurtée par une Super 5 de couleur claire au moment où elle doublait le véhicule. Violemment projetée au sol, la jeune motocycliste est morte sur le coup.

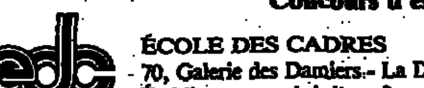
(1) *Tél. : 950-33-51.*

● *Projet de création d'une association internationale des enseignants de chinois.* – La Chine va créer une association internationale des enseignants de la langue chinoise, a annoncé M. Lu Bisong, président de l'Institut des langues de Pékin, à l'occasion de la clôture, samedi 17 juin à Pékin, d'un symposium international sur l'enseignement du chinois, qui a réuni deux cent cinquante personnes de dix-neuf pays et de Hongkong. Cette association aurait pour vocation de favoriser les échanges internationaux dans ce domaine. Selon Chine nouvelle, le chinois est enseigné dans des universités, lycées et même dans certaines écoles secondaires et primaires de cinquante pays.

SCIENCES

Lancement d'une sonde japonaise vers la comète de Halley

Pour la seconde fois en un peu plus de huit mois, les Japonais ont lancé avec succès une sonde spatiale en direction de la comète de Halley. L'engin, qui porte le nom de Planet-A et pèse environ 140 kilogrammes, a été tiré lundi 19 août à 1 h 33 (heure française) depuis l'une des bases que le Japon possède dans l'île de Kyushu, dans le sud du pays. Elle devrait survoler la comète sur une distance de plusieurs centaines de milliers de kilomètres dans le courant du mois de mars 1986. Avec ce tir s'achève donc la campagne de lancement de cette véritable armada qu'Européens, Soviétiques, Français, Japonais et Américains ont envoyée en direction de la comète qui rend visite à la Terre tous les soixante-seize ans.







sports

AUTOMOBILISME

Prost (McLaren) vainqueur du Grand Prix d'Autriche

Alain Prost (McLaren) a renoué avec le succès en remportant, dimanche 18 août à Zeltweg, le Grand Prix d'Autriche de formule 1 devant le Brésilien Ayrton Senna (Lotus), révélation de la saison, et l'Italien Michele Alboreto (Ferrari), que le Français rejoint à la première place du championnat du monde des conducteurs.

Cette quatrième victoire de Prost en dix grands prix disputés cette année est la vingtième de sa carrière en formule 1. Dans l'histoire de cette discipline, il n'est plus devancé que par les Ecossais Jacky Stewart (vingt-sept victoires) et Jim Clark (vingt-cinq), l'Argentin Juan-Manuel Fangio et l'Autrichien Niki Lauda (vingt-quatre), coéquipier du Français chez McLaren, qui a annoncé, samedi 17 août, son intention de renoncer à la compétition à la fin de la saison.

La relève de l'« ordinateur »

Niki Lauda a-t-il épuisé son capital-chance l'an dernier, où il avait obtenu, pour sa plus grande régularité, son troisième titre de champion du monde des conducteurs avec un demi-point d'avance sur son coéquipier Alain Prost ? Pour la huitième fois cette saison, l'Autrichien, surnommé l'« *ordinateur* » pour ses talents de régleur aux essais et de calculateur en course, a dû abandonner, moteur explosé, au trente-neuvième des cinquante-deux tours, alors qu'il occupait la tête de la course, suivi à 16 secondes par Prost et à plus de 1 minute par les autres concurrents. Après avoir annoncé la veille sa décision d'abandonner la compétition, Lauda tenait sans doute à démontrer qu'à trente-six ans il n'avait rien perdu des qualités qui font de lui un pilote d'exception. Les circonstances s'y prêtaient. Il connaissait mètre par mètre cet Oesterreichring de Zeltweg, où il avait débuté en formule 1 en 1971 et où il s'était imposé l'an dernier. L'avantage aérodynamique et la tenue de route des McLaren avaient fait merveille aux essais sur ce circuit accroché au flanc de la montagne, à 800 mètres d'altitude, où Prost avait pour la première fois dépassé les 250 km/h de moyenne au tour.

Le meilleur départ

Placé en deuxième ligne, Lauda avait d'ailleurs pris le meilleur départ avant de connaître sa première désillusion. La course était arrêtée dès le premier tour. Le démarrage raté de Nigel Mansell (Williams), qui partageait la première ligne avec Prost, avait provoqué un carambolage entre Téo Fabi (Toleman), Gerhard Berger (Arrows) et Michele Alboreto (Ferrari). Au deuxième départ, c'est Prost qui s'élançait en tête, devant Keke Rosberg (Williams), son probable coéquipier chez McLaren la saison prochaine, et Lauda, troisième. Une situation provisoire, puisque le Finlandais abandonnait sur panne de moteur dès le troisième tour, laissant le champ libre aux deux McLaren.

Après avoir suivi Prost, Lauda se retrouvait en tête au vingt-cinquième tour. Le Français, qui avait dû *in extremis* prendre le « mulet » (voiture de réserve), moins bien réglé, s'était arrêté pour changer de pneus. L'Autrichien possédait alors 29 secondes d'avance sur son coéquipier et près de 1 minute sur leurs poursuivants. Pour ses 100 000 compatriotes massés autour du circuit, Lauda, le pré-retraité, était redevenu le seigneur de la formule 1.

Celui qui, en quatre saisons chez Ferrari, avait conquis deux titres de champion du monde, en 1975 et 1977, et un de vice-champion en 1976. Celui qui avait reçu l'extrême-onction après son terrible accident au Nürburgring, en août 1976 – dont il garde aujourd'hui les traces de brûlures au visage, – mais qui avait repris la compétition six semaines plus tard à Monza, le corps couvert de bandelettes. Celui enfin qui était redevenu champion du monde en 1984, après une première retraite de deux ans.

La supériorité des McLaren était telle à Zeltweg que la seule interrogation concernait l'attitude de Lauda. Allait-il se livrer à un baroud d'honneur en recherchant une vingt-cinquième victoire en cent soixante-sept grands prix pour remercier et combler une dernière fois son public ? Ou, grand seigneur, allait-il offrir la victoire à son coéquipier, toujours à la poursuite du premier titre mondial ? Le suspense n'a duré que quatorze tours.

« Il y a des moments où il faut savoir s'arrêter. Je suis moins motivé et j'ai eu beaucoup de problèmes », disait le champion du monde à la veille de la course. 1985 ne sera donc pas l'année Lauda, mais celle d'Alain Prost ou de Michele Alboreto, qui a finalement mené le mulet Ferrari à la troisième place, malgré cinq moteurs cassés aux essais et un carambolage lors du premier départ.

L'Autrichien suivra ce duel à distance, l'esprit déjà tourné vers un nouveau défi : la réussite de la compagnie d'aviation « Lauda-Air », pour laquelle il a investi sa fortune gagnée sur les circuits de formule 1.

GÉRARD ALBOUY.

CANOË-KAYAK

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

De l'or pour Boccara et Boucherit

Malines. — La France a remporté deux médailles aux championnats du monde de course en ligne de canoë-kayak disputés du 15 au 18 août à Malines, en Belgique. Comme en 1983 à Tampere (Finlande), lors des précédents championnats du monde, la République démocratique allemande a dominé les compétitions en s'adjugeant onze médailles, dont sept d'or. En revanche, l'Union soviétique connaît un net recul : elle n'a pu enlever qu'un seul titre. Les auteurs des deux exploits français sont Philippe Boccara et Pascal Boucherit, associés dans la conquête de la médaille d'or du kayak biplace 1 000 mètres, auxquels il faut ajouter Bernard Brégeon, médaillé de bronze sur 500 mètres. Il s'agit dans les deux cas de kayak, une embarcation qui réussit davantage aux Français que le canoë.

De notre envoyé spécial

Jusqu'à ce jour, depuis que la discipline a atteint un très haut niveau avec l'arrivée des pays de l'Est au début des années 60, aucun pagayeur français n'était monté sur la plus haute marche d'un podium de championnat du monde ou des Jeux olympiques sur 500 mètres ou sur 1 000 mètres. Ces deux distances faisant partie du programme olympique attirent toutes les nations et rendent les succès plus faciles que sur 10 000 mètres, les épreuves de grand fond étant organisées presque en annexe du championnat du monde.

En 1980, à Moscou, Alain Lebas avait failli faire retentir une *Marseillaise* attendue depuis plusieurs années. Il dut se contenter d'une médaille d'argent, qui déjà symbolisait l'élan de la spécialité. L'année dernière, à Los Angeles, la flottille qu'Alain Lebas dirige aujourd'hui obtint quatre autres médailles, mais le boycottage des pays de l'Est avait obligé de réduire la valeur de ces récompenses au petit nombre de champions lancés sur les eaux de Lake Casitas.

Sur le bassin champêtre d'Hazewinkel, à Malines, les victoires ont été plus limpides, et, tout comme pour Philippe Boccara et Pascal Boucherit, tout le mérite est revenu à Bernard Brégeon quand il a gravi la troisième marche du podium de l'épreuve des monoplaces sur 500 mètres. Encore un kayakiste. Aucun canoë ni aucun kayak féminin n'a pu atteindre les finales.

Le paradoxe français

Telle est la principale caractéristique du canoë-kayak français. Alain Lebas l'explique ainsi : *« Monter dans un canoë est plus rébarbatif au départ que de s'installer sur un kayak. On est sur un genou, dans une position inconfortable par rapport à celle assise dans un kayak.*

Le médaillé de Moscou oublie de souligner le rôle qu'il a pu jouer au départ dans la promotion d'une élite de très haute tenue. En apparaissant sur la scène internationale en compagnie d'autres brillants athlètes, comme Jean-Paul Hanquier ou Antoine Cipriani, une nouvelle vague est apparue.

La réussite française à Malines contient cependant un paradoxe. La plupart des athlètes, dont Bernard Brégeon, avaient pour objectif principal de se consacrer cette saison à leurs études. Aussi se sont-ils préparés avec beaucoup de retard à la fin du printemps. Le kayakiste de Boulogne-Billancourt n'a pu parcourir que 2 000 kilomètres à l'entraînement contre une distance trois fois supérieure l'année précédente.

Existerait-il un mystère français ? La haute technicité des athlètes nourris à bonne école a, semble-t-il, payé sur la base de l'énorme travail produit avant le rendez-vous de Los Angeles. Alain Lebas était alors très présent sur le terrain. Une sorte d'effet retard en somme qui risque de soulever des discussions passionnées sur la meilleure façon de préparer un championnat du monde.

LLIBERT TARRAGO.

LA COUPE D'EUROPE D'ATHLÉTISME

Les Français en queue à Moscou

Les Soviétiques ont remporté une double victoire à l'occasion de la dixième Coupe d'Europe masculine et féminine disputée les 17 et 18 août au stade Lénine de Moscou. Dans les deux cas, l'équipe de RDA (tenante du titre) termine à la deuxième place (113 points contre 125 points chez les hommes ; 111 points contre 118 points chez les femmes). L'équipe de France quant à elle, pour la première fois depuis vingt ans et pour sa dixième participation, n'a remporté aucune victoire individuelle. Dernière, elle descendra dans deux ans dans le groupe B. Cela ne lui était jamais arrivé.

Le Grenoblois Philippe Collet a réalisé la meilleure performance française du week-end en terminant deuxième du saut à la perche (5,70 m) derrière le recordman du monde Sergei Bubka (5,80 m). Stéphane Caristan et Joseph Mahmoud ont respectivement terminé troisième du 110 m haies (13 s 67) et du 3 000 steeple (8 mn 17 s 85). Deux résultats insuffisants pour espérer se maintenir parmi l'élite. Les Françaises, en revanche, premières de la finale B, les 10 et 11 août à Budapest, disputeront, dans deux ans, la finale A.

Quelques jours avant ce rendez-vous européen sur terre soviétique, Pascal Thiebault avait prévenu : sur sa distance de prédilection, le 1 500 mètres, il ne craignait personne, mis à part bien évidemment le grandissime Britannique Steve Cram, auteur dernièrement de trois records mondiaux en l'espace de trois semaines. Cram, comme prévu, a survolé l'épreuve de la tête et des épaules. Thiebault, de son côté, a dû se contenter de survoler Adamec, un Tchécoslovaque qui a eu la très mauvaise idée de s'affaler de tout son long en emportant le Français dans sa chute, à 350 mètres du but. Les tricolores ne pouvaient visiblement pas commencer plus mal cette campagne moscovite, d'autant que du côté du saut en hauteur Dominique Hernandez en restait à 2,15 m, laissant le champ libre à la presque totalité de ses adversaires.

On attendait également Antoine Richard sur 100 mètres et Aldo Canti sur 400 mètres. Ce fut peine perdue. Le premier, victime d'une angine, ne put faire qu'illusion en terminant cinquième. Quant à notre spécialiste du tour de piste, il devra encore patienter pour passer le cap des 45 s : il se retrouva à la huitième et dernière place. Classement qui sera celui de la France à l'issue des épreuves, dimanche. Visiblement, notre équipe nationale masculine n'avait guère sa place dans une compétition de ce niveau.

La saison des tricolores avait pourtant bien débuté avec notamment une victoire sur l'équipe d'Italie dans un match amical, en principauté monégasque. Ils réitéraient un mois plus tard, à Gateshead (Grande-Bretagne) devant les redoutables Britanniques, sans oublier les Tchécoslovaques qui subissaient aussi une sévère défaite. Assistions-nous à un renouveau de l'athlétisme français ? La réponse, à l'époque, était affirmative et, malgré le cuisant échec de cette campagne moscovite, elle l'est toujours aujourd'hui.

L'athlétisme français en cette saison 1985 a indiscutablement franchi un palier. Des progrès qui sont à mettre au crédit d'une politique ambitieuse axée sur les jeunes, menée par Jean Poczobut, ancien directeur technique national, auquel Alain Godart en octobre 1984 a succédé. Mais curieusement, alors que l'on pouvait s'attendre à une place intéressante au cours de ce rendez-vous européen par équipes, les tricolores ont été pour la plupart dépassés par les événements. Hormis la deuxième place du jeune Collet à la perche, derrière l'intouchable Soviétique Bubka, et les deux places de troisième de Mahmoud et Caristan (pourtant l'un comme l'autre endeçà de leur réputation), la presque totalité des représentants français durent se contenter des miettes que leurs adversaires ont bien voulu leur laisser. Résultat : huitième sur huit équipes participantes, le plus mauvais classement depuis 1973 à Edimbourg où les tricolores avaient aussi terminé derniers.

Une désillusion comme celle-ci a des explications. L'histoire a montré que le point central de toute saison estivale est toujours le championnat national. Que ce soit en URSS, en RDA, en France ou ailleurs, les dirigeants fixent un calendrier en tout début de saison et décident d'une date pour les championnats, qui doit se trouver dans une période tremplin pour les épreuves internationales. Ce n'est pas par hasard si les vainqueurs du week-end et leurs suivants immédiats ont bénéficié durant ces quinze derniers jours de compétitions nationales pour s'affûter en vue de cette coupe d'Europe. Pour les Français, il faut remonter au 20 juillet pour trouver le rendez-vous national. Comment, dans ces conditions, nos athlètes peuvent-ils rester sous pression, un mois plus tard ? Les incohérences du calendrier sont pour beaucoup dans cette déconfiture.

JEAN-MICHEL BELLOT.

CYCLISME

Lemond vainqueur du Colorado

Comme prévu, l'Américain Greg Lemond a remporté dimanche 18 août à Boulder la « Coors Classic », autrement dit le Tour du Colorado, qu'il avait déjà gagné en 1981. Cette épreuve de 1 500 kilomètres en seize étapes comprenant plusieurs critériums à San-Francisco, Sacramento, Reno et Denver figurait au nombre de ses objectifs. Il possédait l'avantage de l'aborder en grande forme sur la lancée du Tour de France et bénéficiait, en outre, de l'aide de Bernard Hinault, qui avait renoncé à toute ambition personnelle pour favoriser la réussite de son équipier. Le champion breton enleva néanmoins deux étapes, dont une contre la montre. Décontracté mais non démobilisé, il a manifestement profité de sa campagne américaine pour préparer le championnat du monde. Apparemment, il n'a rien perdu de sa brillante condition du mois de juillet.

Chez les dames, la victoire est revenue à Jeannie Longo, sans doute la meilleure cycliste au monde sur l'ensemble de la saison de route et de piste. Déjà victorieuse au printemps du Tour du Texas, la Française, qui connaît aux Etats-Unis une popularité méritée, assura cette fois son succès d'entrée, en s'adjugeant les trois premières étapes.

J. A.

Les résultats

Athlétisme

COUPE D'EUROPE

Hommes

Les vainqueurs. — 100 m : Woronin (Pol.), 10 sec. 14; 200 m : Emmelmann (RDA), 20 sec 23; 400 m : Schoenlebe (RDA), 44 sec 96; 800 m : McKean (G-B), 1 min 48 sec 11; 1500 m : Cram (G-B), 3 min 43 sec 71; 5000 m : Cova (It), 14 min 5 sec 45; 10000 m : Cova (It), 28 min 51 sec 46; 110 m haies : Oussov (URSS), 13 sec 56; 400 m haies : Schmid (RFA), 47 sec 85; 3 000 m steeple : Ilg (RFA), 8 min 16 sec 14; hauteur : Zvara (Tch), 2 m 29; longueur : Laevski (URSS), 8 m 19; triple saut : Herbert (G-B), 17 m 39; perche : Bubka (URSS), 5 m 80; poids : Smirnov (URSS), 22 m 05; disque : Bugar (Tch) : 66 m 80; javelot : Felke (RDA), 73 m 20; marteau : Tamm (URSS), 82 m 90.

Classement final. — 1. URSS, 125 pts; 2. RDA, 113; 3. RFA, 91; 4. Grande-Bretagne, 89; 5. Pologne, 85; 6. Tchécoslovaquie, 79; 7. Italie, 71; 8. France, 67.

Femmes

Classement final. — 1. URSS, 118 pts; 2. RDA, 111; 3. Grande-Bretagne, 67; 4. Bulgarie, 65; 5. Tchécoslovaquie, 62; 6. Pologne, 60; 7. RFA, 57; 8. Italie, 35.

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUTRICHE DE FORMULE 1

1. Prost (McLaren-TAG-Porsche), les 308,984 km en 1 h 20 min 12 sec (231,132 km/h); 2. Senna (Lotus-Renault) à 30 sec.; 3. Alboreto (Ferrari) à 34 sec; 4. Johansson (Ferrari) à 39 sec; 5. De Angelis (Lotus-Renault) à 1 min 22 sec; 6. Surer (Brabham-BMW), à un tour.

Championnat du monde des conducteurs. — 1. Alboreto et Prost, 50 pts; 3. De Angelis, 28; 4. Johansson, 19; 5. Rosberg, 18; 6. Senna, 15; 7. Piquet, 13; 8. Tambay, 11; 9. Laffitte, 10.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division
(Sixième journée)

GROUPE A

*Le Puy b. Istres, 3-0; *Chaumont b. Saint-Etienne, 1-0; *Nîmes b. Sète, 4-0; *Lyon et Cannes, 0-0; *Grenoble et Thonon, 1-1; Montceau b. *Montpellier, 3-1; Alès b. *Béziers, 2-1; *Tours et Red Star, 1-1; *Gueugnon b. Martigues, 2-0.

Classement. — 1. Le Puy, 11 pts; 2. Nîmes, Saint-Etienne, 8; 4. Alès, Montceau, Chaumont, Istres, 7.

GROUPE B

*RC Paris b. Quimper, 5-0; *Guingamp b. Rouen, 1-0; *Mulhouse b. Limoges, 2-0; *Reims b. Niort, 3-1; *Abbeville b. Besançon, 1-0; *Caen b. Beauvais, 1-0; *Valenciennes et Orléans, 1-1; *Lorient b. Sedan, 3-1; Dunkerque b. *Angers, 3-0.

Classement. — 1. RC Paris, Guingamp, 11 pts; 3. Mulhouse, 10; 4. Reims, Niort, 8; 6. Abbeville, Quimper, Caen, 7.

Natation

JEUX PANPACIFIQUES

Les premiers Jeux Panpacifiques, organisés à Tokyo, ont permis aux Américains de battre deux records du monde en relais, sur 4 × 100 mètres quatre nages (Carey, Moffet, Morales et Biondi) en 3 min 28 sec 28, et sur 4 × 100 mètres (McAdam, Heath, Wallace et Biondi) en 3 min 17 sec/08. Au cours de ce dernier relais, le nouveau recordman du monde du 100 mètres, Matt Biondi, a été chronométré en 47 sec/66.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les championnats de France ont pris fin, dimanche 18 août à Dunkerque avec la chute d'un sixième record national. Sophie Kamoun a réussi 26 sec/52 sur 50 mètres, soit 8/100 de sec de mieux que son précédent record.

Tennis

INTERNATIONAUX DU CANADA A MONTRÉAL (300 000 dollars)

DEMI-FINALES

McEnroe (E.-U.) b. Connors (E.-U.) 6-2, 6-3; Lendl (Tch.) b. Arias (E.-U.) 6-4, 6-2.

FINALE

McEnroe b. Lendl 7-5, 6-3.

Voile

COURSE DE L'EUROPE

Ker Cadelac, le trimaran à foils de François Boucher, a remporté la troisième étape, disputée sur 265 milles entre Zeebrugge (Belgique) et Torquay (Angleterre). Il a devancé les catamarans *Crédit Agricole* de Philippe Jeantot et *Jet Services* de Patrick Morvan. Au classement général, *Jet Services* (8,7 points) précède *Ker Cadelac* (15,7) et *Crédit Agricole*.

CARNET DU Monde

Mariages

— Mme Jean SALATHE
M. et Mme Charles-David BARBE
ont la joie de faire part des mariages de leurs petits-enfants et enfants,

Jean-Daniel
avec Claude SAUSSET,
célébré le 25 mai 1985 à Tours,

Laurence
avec Emmanuel FLORENTIN,
célébré le 27 juillet 1985 à Saint-Siffret.

La Caravelle Ste-Croix de Caderle,
30460 Lassalle.
Rue Sous l'Arc, Saint-Siffret,
30700 Uzès.
Elysée-I, 43, avenue Jonchères,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
Le Charrel Bât B,
13400 Aubagne.

— Mme Sol BENCHIMOL
M. et Mme Maurice ZBILI
ont la joie de faire part du mariage de leur petit-fils et fils

David
avec Mlle Ruth BELAICHE.

Le 28 août à Marseille.

Décès

— M. et Mme Claude Bloch
et leur fils,
M. et Mme François Bloch,
leurs enfants et petit-enfant,
Mme Valentin Bloch
et son fils.
Les familles Bloch, Wormser et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel BLOCH,
née Jeanne Wormser

survenu le 14 août 1985 dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité le lundi 19 août à Saint-Quentin (Aisne) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.
38, avenue de la 1re D.B.,
68100 Mulhouse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nicole et Claudie Deniau,
Bernard et Yvette Deniau,
Jean Schwoebel,
Martine et Jean-Paul de Gaudemar,
Sylvie et Valérie Schwoebel,
Benoît et Laurence Deniau,
Fabrice et Olivier de Gaudemar,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père,

Pierre DENIAU,

survenu le 14 août 1985, à son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le 17 août 1985, dans l'intimité familiale.

18, rue Guersant,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 10 août 1985 à l'âge de soixante-douze ans, de

Charles SANTUCCI.

De la part de
Sa femme
Hilda Santucci,
Sa fille
Michèle Santucci-Bodin,
Son fils Jean-Philippe Santucci
et Nicole Guillot,
Sa fille
Renan Santucci-Samurçay,
Son petit-fils
Olivier Bodin.
Et des familles Santucci, Mothes, Barsony et Lindenberg.

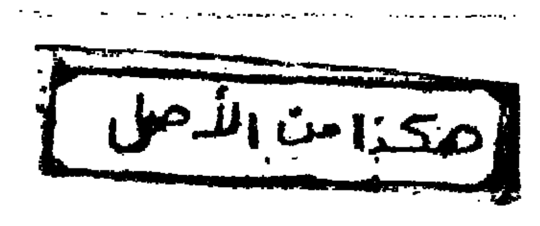
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale au cimetière Montparnasse.

Anniversaires

— Le 20 août 1982 nous quittait

Roland DECCUSSER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.



Le Monde

ECONOMIE

Céréales : la crise

L'ANNÉE 1985 est celle des céréales. La surproduction à l'intérieur de la Communauté européenne, combinée à un marché mondial qui se rétrécit et où la concurrence entre pays exportateurs devient de plus en plus âpre, oblige la CEE à revoir la politique de relative facilité qu'elle applique depuis 1962. La réforme n'en est qu'à ses débuts.

Les baisses des prix décidées deux années de suite étaient peut-être nécessaires pour donner un coup d'arrêt au développement de la production, pour permettre aux céréales de rester compétitives par rapport aux produits de substitution (manioc, gluten de maïs, etc.) et pour limiter la progression des dépenses de soutien. Elles ont cependant déjà provoqué des tensions politiques très vives.

Ainsi le gouvernement allemand, qui admettait mal que l'on fasse jouer de façon aussi brutale la spécialisation à l'intérieur du Marché commun – spécialisation où les plus forts s'en tirent, mais où les plus fragiles disparaissent, – est allé jusqu'à faire usage du droit de veto pour essayer d'empêcher que soit approuvée la proposition de la Commission européenne de réduire les prix en ECU (1) de 1,8 %. Les exploitants allemands encaissent, il est vrai, de plein fouet les désagréments du changement de cap actuel. Dotés d'un mark fort, il n'est pas question pour eux de jouer sur la dévaluation de leur « monnaie verte » comme l'ont fait les Français afin d'atténuer les effets des baisses en ECU.

En fait, c'est le contraire qui se passe ; les baisses ont été amplifiées en RFA par la nécessité d'éliminer, début 1985, les montants compensatoires monétaires (MCM) positifs, conformément aux engagements pris les mois précédents. Producteurs de blé de qualité, ils ont d'autant plus souffert que la nouvelle politique d'austérité de la CEE a réduit les primes dont bénéficiaient ceux-ci.

L'hyper-réaction allemande conduira probablement la Commission à affiner la réforme qu'elle conduit dans ce secteur. Elle a promis que des propositions concernant le nouveau régime applicable seraient soumises aux gouvernements membres début octobre.

Que faire des surplus ?

Car tout porte à croire que la crise va s'accentuer. La production communautaire, sans atteindre le niveau record de 1984 – 150 millions de tonnes, – n'en sera pas loin. Les experts parlent de 140 millions de tonnes, ce qui veut dire une récolte encore excédentaire.

Où écouler ces surplus ? En 1984-1985, les échanges commerciaux de blé entre pays solvables ont atteint 106 millions de tonnes ; mais ils sont évalués, pour l'actuelle campagne, à moins de 100 millions de tonnes. La Chine n'est plus, comme jadis, un gros importateur. L'Inde est devenue un exportateur. L'Union soviétique, même si elle demeure un acheteur significatif, a accru sa production. Il reste des marchés importants : outre l'URSS, les pays du Maghreb, l'Egypte, le Japon.

Toutefois, la Communauté risque d'y être contrée par les Etats-Unis, qui annoncent vouloir pratiquer une politique agressive pour écouler leurs excédents. Pour l'instant, leur programme d'aide à l'exportation n'a guère donné de résultats : l'offre faite à l'Algérie (1 million de tonnes de blé) n'a pas eu de suite, et celle à l'Egypte (600 000 tonnes de farine) s'est concrétisée en partie (150 000 tonnes). Mais ces efforts, même brouillons, dépriment le marché.

« Rien n'est fait, mais tout est figé et le marché s'effondre », commente un fonctionnaire de la Commission. Le blé, qui valait en juin de 125 à 130 dollars FAB (franco à bord), est tombé entre 110 et 115 dollars début août. La Communauté, qui s'est appropriée entre 17 % et 18 % du marché du blé de la campagne passée, a peu de chance de renouveler cette performance.

Cependant, suite à la baisse des cours et à celle du dollar, la restitution, c'est-à-dire la subvention destinée à faciliter les exportations vers les pays tiers, a été augmentée de 20 ECU par tonne en mai-juin à 36 ECU en août. Elle devra encore être relevée si le billet vert dégringole davantage.

Conséquence : le coût du soutien du marché des céréales pour le Fonds européen agricole va croissant : 2,4 milliards d'ECU en 1984-1985, mais on prévoit autour de 3 milliards d'ECU pour 1985-1986. Il apparaît comme inévitable à la clé une difficile négociation avec les Etats-Unis dans le cadre du nouveau round du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ou bien ailleurs.

Cette dégradation du climat international pèse sur le marché intérieur. Selon un expert bruxellois, les prix réels, qui, en raison des mesures de gestion arrêtées par la Commission bien plus que des diminutions de prix « institutionnelles », ont baissé de plus de 10 % en 1984-1985, vont encore chuter dans les mêmes proportions en 1985-1986.

Les silos débordent. Les achats d'intervention, toutes céréales confondues, ont porté sur 14 millions de tonnes en 1984-1985. On prévoit qu'ils vont s'accélérer au cours des prochaines années – c'est déjà le cas pour l'orge, – si bien que les quantités engrangées atteindront des niveaux records en octobre ou novembre.

Miser sur la qualité

Dans un contexte aussi sensible, on s'attend que la Commission propose de poursuivre la baisse des prix, mais de manière sélective. Ainsi les blés de qualité médiocre seraient payés au-dessous du prix d'intervention. Un tel abattement sanctionnerait cette fois surtout les Britanniques, qui ont misé jusqu'ici avec succès sur la production de masse.

Outre cette orientation importante vers une politique axée sur la qualité, la Commission pourrait explorer l'idée d'une taxe de coresponsabilité. Son produit contribuerait au financement des exportations, mais aussi à celui de la recherche de débouchés nouveaux.

P. L.

(1) 1 ECU = 6,80 F. environ.

En Westphalie-Lippe, le point de rupture

Chute des prix de l'orge, saturation du marché du porc. Les agriculteurs s'endettent.

EN Westphalie-Lippe, à l'est de la Ruhr, si le blé est encore dans les champs, l'orge est pour l'essentiel moissonnée. La campagne a ainsi effectivement débuté et le moment est venu de faire les premiers comptes. Ils sont mauvais.

La chambre d'agriculture de la province a convié un groupe de journalistes régionaux à prendre connaissance de ce premier bilan. La conférence de presse se tient dans les locaux d'un négociant en céréales, la maison Kleegras à Horn. M. Théodor Wilmes, qui, avec son frère Wilfried, gère l'entreprise, balaie avec force l'explication officielle aux termes de laquelle, compte tenu des mesures d'accompagnement favorables, la baisse des prix des céréales résultant des décisions de Bruxelles est de l'ordre de 0,6 % à 0,8 %.

Les gens présents – producteurs, négociants, fonctionnaires de la chambre d'agriculture – sont d'accord : il est absurde d'ergoter sur la manière dont se forme le prix, sur l'impact respectif du démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM) et de l'abattement de TVA.

« L'agriculteur est payé en DM, pas en ECU », résume l'un d'eux pour souligner l'inanité d'un tel débat. M. Wilmes tranche : *« La réalité, c'est que le prix de marché de l'orge a diminué de plus de 10 % par rapport à l'année précédente ».*

Dans cette région fertile qui entoure Soest, la vieille cité hanséatique westphalienne, la baisse est de l'ordre de 4 DM (1) par tonne ; 38 DM, au lieu de 42 l'an passé. Même chose plus au nord près de Münster.

« Schizophrénie »

Le prix ainsi payé aux producteurs est inférieur au prix d'intervention qui, pour l'orge comme pour le blé, a été fixé, à compter du 1er août, à 43,03 DM par tonne. Cette baisse brutale résulte de l'addition de plusieurs facteurs : la diminution des prix décidée par les ministres de l'agriculture des Dix, mais aussi la qualité médiocre cette année – plus de 25 % de la récolte ne répond pas aux critères exigés par les organismes d'intervention.

Autre facteur qui a joué à la baisse, la concurrence du blé. Depuis le 1er août 1983, la Communauté a limité à 3 millions de tonnes les quantités de blé panifiable qui bénéficient d'un prix de référence supérieur au prix d'intervention payé pour les blés fourragers. Cette année elle a encore réduit la portée de cette prime à la qualité. Résultat, le blé chasse l'orge qui ne trouve pas preneur.

Quand sa qualité est suffisante, elle est systématiquement portée à l'intervention. Le 7 août, selon M. Wilmes, 415 000 tonnes avaient déjà pris ce chemin. M. Hans-Georg Dressler, économiste à la chambre d'agriculture, confirme : *« Depuis qu'on moissonne, 30 000 à 40 000 tonnes partent chaque jour vers les organismes d'intervention. De la vraie schizophrénie. »*

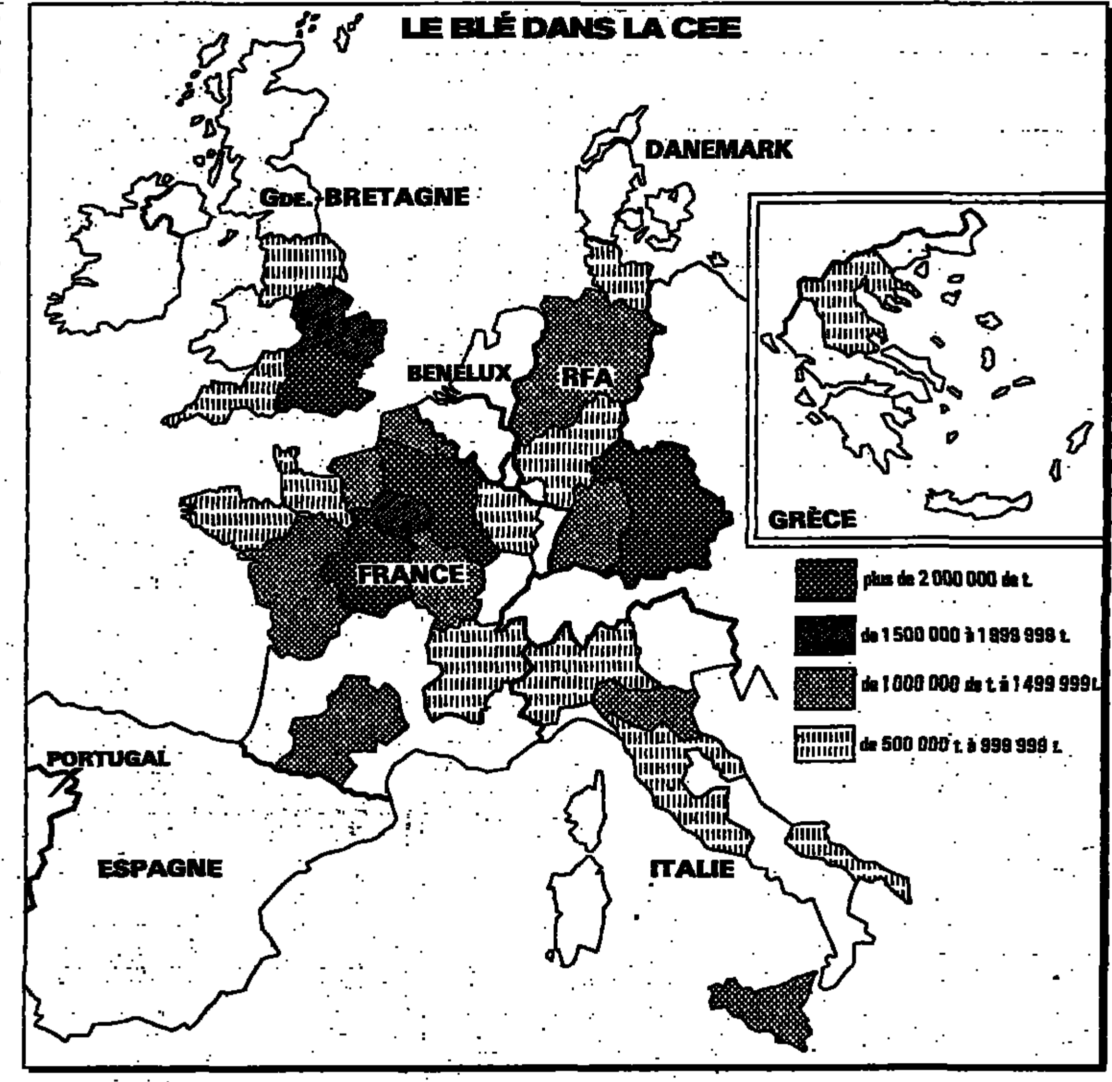
Cette concurrence du blé qui rend l'orge invendable est pour une large part le fait des « partenaires » de la CEE. *« Les Français sont venus en mars et ont offert à terme des quantités importantes de blé et d'orge à des prix imbattables, sensiblement au-dessous du prix d'intervention. Les moulins ont acheté. »*

« Les Français ont pour eux le climat, les Anglais la taille de leurs exploitations », résume un de nos interlocuteurs d'Horn. Un autre ajoute : *« Ce serait pure illusion de croire que la baisse des prix des céréales se traduit par un accroissement des quantités vendues au détriment des produits de substitution* (manioc, gluten de maïs) *importés des Etats-Unis et du tiers-monde. Cette baisse ne sert absolument à rien car les prix des produits de substitution suivent. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 10.)

(1) 1 DM = 3,06 francs.



(Source : Eurostat. – *Les régions du Benelux n'apparaissent pas sur la carte en raison de leur faible étendue.)*

La répartition géographique de la production d'orge ne diffère pas fondamentalement de celle du blé, les deux céréales étant le plus souvent associées dans les rotations culturales. Le centre de gravité en est toutefois plus septentrional du fait de l'extension des superficies en Grande-Bretagne, qui a été, en 1984, un des principaux producteurs d'orge de la CEE (25 % du total communautaire, avec 11,08 millions de tonnes), en compagnie de l'Allemagne fédérale (23 %, avec 10,28 millions), et de la France (26 %, avec 11,70 millions). Avec le Danemark (6,07 millions), quatre pays ont fourni 88 % de la production communautaire d'orge (44,31 millions de tonnes).

Dans la Marne, d'abord tenir

Les acheteurs attendent, les stocks croissent. Recherche de nouveaux débouchés.

LA ronde des « moiss-bat » est lancée. Pas dans la joie. Les coopératives de la Marne, deuxième département céréalier de France, *ex aequo* avec l'Oise derrière l'Eure-et-Loir, ont décidé de ne pas fixer de prix d'acompte en début de campagne : le marché est tellement réduit que l'acompte aurait été considéré comme un prix directeur. Pas d'acompte donc, mais une avance forfaitaire de trésorerie de 90 F du quintal. Avec, si tout ne va pas plus mal, un complément en septembre.

Pour l'heure, c'est la déprime. Les organismes stockeurs respectent sans difficulté le mot d'ordre de l'Association des producteurs de blé : pas de sortie des silos à moins de 120 F le quintal. Il n'y a pas la moindre offre. L'Union soviétique et les autres acheteurs solvables attendent que le prix baisse encore, que le dollar descende aussi.

La Marne a beau être le premier département de France pour le revenu agricole moyen, le marasme la touche. Champagne-Céréales, union de treize coopératives, n'a rien vendu encore. Habituellement, à cette époque de l'année, le quart ou le tiers de la récolte est engagé.

Sur 7 000 exploitants, on recense 200 agriculteurs en difficulté. Cela veut dire que, moissons faites, ils ne pourront malgré tout rembourser leurs dettes. Globalement, ces dettes contractées auprès des organismes d'approvisionnement ont augmenté de 15 % à 20 %, malgré le record de production enregistré en 1984 : 78 quintaux de blé par hectare.

Un producteur prédit : *« Il y aura des terres à reprendre, à la pelle, dans cinq ans. »* Un autre : *« Il faut tenir, sans trop laisser de plumes. »* Un troisième : *« Le revenu baissera en moyenne de 23 % cette année. »*

Pourtant la récolte 1985 se fait encore belle : les rendements des orges et escourgeons s'étagent entre 60 et 85 quintaux. Ceux des blés sont annoncés entre 60 et 80 quintaux. En valeur absolue, ces chiffres ne signifient rien : *« Quand le blé était payé 120 F au producteur, avec 70 quintaux de productivité moyenne, on passait. »*

Avec la chute des cours, les blés ont été payés entre 106 et 111 F le quintal pour la récolte 1984. Celle de 1985 pourrait être vendue à 100 F, à la ferme toujours, alors que le prix d'intervention est fixé à 125,61 F et qu'une poursuite de la courbe des tarifs des années précédentes donnerait un quintal de blé à 140 F.

La notion de rentabilité elle-même est variable selon les exploitations. Pour Christian Bouy, qui exploite 43 hectares à proximité de Reims, 55 à 60 quintaux permettent de couvrir les charges en régime de croisière. Avec 80 quintaux à 90 F, la marge est réduite, mais elle subsiste.

Daniel Jacquesson, jeune agriculteur installé sur 48 hectares, en 1976, au sud-est de Reims, a une approche différente : *« A 90 F le quintal, le compte d'exploitation reste équilibré, mais on ne fait rien d'autre. Pas d'investissements. Par contre, l'agriculteur de quarante-cinq-cinquante ans peut tenir plus longtemps. »*

Conclusion provisoire : il faut tenir. Combien de temps ? Pour René Lebonvallet, qui travaille 120 hectares en plein cœur de l'ancienne Champagne pouilleuse, dite aujourd'hui crayeuse, *« nous ne sommes pas dans un creux de vague courte. La crise va durer lontemps et peut-être s'aggraver »*.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 10.)

La chronique de Paul Fabra

Le cardinal Ratzinger et le libre-échange

FIGURANT sur la liste des best-sellers de l'année, le livre portant le titre *Entretien sur la foi*, sous la double signature du cardinal Ratzinger, préfet de la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi (l'ex-Saint-Office du Vatican), et de Vittorio Messori, le journaliste italien qui a recueilli ses propos, n'est pas un ouvrage d'économie politique, bien qu'il contienne ici ou là quelques réflexions sur ce vaste sujet. C'est uniquement de ces remarques accessoires, mais nullement indifférentes, qu'il sera question dans les lignes qui vont suivre.

Il me paraît toutefois indispensable de préciser, quitte à prendre quelques risques (non à l'égard des auteurs, mais des lecteurs), dans quel esprit et sur quel plan seront formulées mes critiques. Sans me prononcer si peu que ce soit sur la valeur de leur contenu théologique, ce qui me paraît le plus frappant dans les déclarations de Joseph Ratzinger, c'est son aptitude peu commune à s'opposer à l'*« esprit du monde »*, comme dit l'Ecriture — autrement dit la somme des idées et des préjugés de l'époque, — en mobilisant des arguments puisés non seulement aux sources de sa foi, mais au fond d'une antique sagesse humaine.

Si l'on s'en tient à une analyse superficielle des choses et aux idées encore les plus communément reçues, on est fortement tenté de donner raison à Joseph Ratzinger quand il s'en prend à *« un monde comme l'Occident, où l'argent et la richesse sont la mesure de tout, où le modèle commercial du libre-échange impose ses lois implacables à tous les aspects de la vie ».* Au moins sur ce point, le cardinal se trouve d'accord avec les théologiens de la libération, dont il dénonce, non sans raison, l'inspiration marxiste. Il se pourrait aussi qu'avec eux il se trompe de cible, voyant dans le libre-échange le principe même des graves abus de notre société, alors qu'il en constituerait plutôt un contrepoids, peut-être le plus efficace de tous. Voici quelques-uns des principaux arguments qu'on peut avancer à l'appui de cette thèse, qui n'apparaît paradoxale que parce qu'elle contredit les préjugés ambiants.

DANS un monde dominé par la *subjectivité* des plus forts, la libre circulation des biens et des services à l'intérieur des nations et entre elles introduit un très important élément d'*objectivité*. La crise a montré que les plus grandes entreprises ne sont pas à l'abri de ces atteintes. En d'autres termes et contrairement aux idées développées par un John Galbraith, selon qui l'économie de marché est en réalité un régime de *« prix administrés »*, les firmes les plus puissantes sont incapables d'imposer durablement leurs conditions. La solution, en tout cas, ne se trouve pas dans la socialisation de l'économie, laquelle consiste à conférer à l'autorité de l'Etat les décisions de caractère économique.

Reste à savoir sous l'emprise de quelle influence les prix sont déterminés en régime de libre-échange. Presque unanimement, les économistes, mais depuis la fin du dix-neuvième siècle seulement, répondent : par la *« loi* de l'offre et de la demande », ignorant que cette loi à proprement parler n'existe pas dans la mesure où on doit distinguer dans la réalité deux sortes de marchés.

Là où la concurrence s'exerce entre les vendeurs — ce qui est le cas pour la quasi-totalité des biens reproductibles, dont les produits industriels sont le prototype, — cette compétition a pour conséquence de ramener constamment le prix aux environs du coût de production, plus un profit qui a lui-même tendance à s'égaliser entre les différents « offreurs ». Cette constatation peut paraître banale, mais elle conduit à une conclusion très significative : le facteur déterminant du prix, ce n'est pas l'intensité du désir du consommateur — observation hédoniste, — mais l'effort que l'homme doit fournir pour livrer le produit demandé.

Tel n'est évidemment pas le cas pour les marchés où, les quantités offertes étant limitées par avance, la compétition s'exerce entre les acheteurs. Sur de tels marchés, la concurrence a pour effet non plus de ramener le prix au niveau économiquement le plus bas possible (celui qui assure au producteur tout juste le prix considéré comme normal), mais au contraire de le faire monter au gré de l'intensité du besoin réel ou supposé du consommateur.

ON comprend dans ces conditions que plus une économie se rapproche du modèle du libre-échange, moins il y a de risques de manipulation. Evidemment, les producteurs ont intérêt à imposer des monopoles artificiels. C'est à l'Etat de s'y opposer, ce qui devient une tâche encore plus difficile quand on voit les plus hautes autorités morales confondre allégrement hédonisme et économie de marché, libre-échange et loi du plus fort. Ces hautes autorités seraient bien avisées de réfléchir sur la loi, authentique celle-là, dite des avantages comparatifs, que le plus grand théoricien du libre-échange, David Ricardo, a si admirablement mise en lumière au début du siècle précédent.

L'économiste Paul Samuelson (prix Nobel de sciences économiques en octobre 1970) lui a donné la formulation moderne suivante : *« Je serais capable de taper mes livres mieux que ma secrétaire, mais j'ai malgré tout avantage à faire appel à ses services, car je peux employer mon temps plus efficacement. »* Tel est le principe qui explique pourquoi, contrairement à ce que l'on croit généralement, sur un libre marché il y a place pour pratiquement tout le monde, y compris pour ceux qui sont, dans l'absolu, moins performants.

Reste le scandale dont le monde réel n'offre que trop d'exemples et contre lequel la théorie économique moderne, qui est fondée depuis la fin du dix-neuvième siècle sur la primauté de la demande, et donc du désir, sur l'offre, et donc sur le travail, ne fournit aucun garde-fou : il suffit qu'une chose soit *désirée pour qu'elle se transforme* potentiellement en marchandise.

C'est par ce biais que l'argent et la richesse deviennent *« la mesure de tout ».* Cependant, sur la base de l'enseignement des grands classiques — en l'occurrence Adam Smith et David Ricardo, mais non pas Malthus — on pourrait au moins conceptuellement tracer une ligne de démarcation : ne tombent sous l'emprise des lois du marché que les produits du travail de l'homme, mais ni le travail lui-même ni encore moins l'être humain.

A ces considérations trop rapides, on doit en ajouter une autre qui pourrait être plus décisive du point de vue catholique, où se place le cardinal Ratzinger : l'avènement de l'économie de libre-échange, qui s'est substituée à partir de la fin du dix-huitième siècle au régime des corporations et à l'économie d'autosuffisance du monde rural traditionnel, a provoqué, en Europe et en Amérique du Nord d'abord, puis au Japon, un extraordinaire essor démographique.

Ricardo n'avait cessé de soutenir contre Malthus que le nombre de la population s'accroît *« naturellement »* au fur et à mesure qu'augmentent les ressources pour la nourrir. Tout se passe comme si les sombres prévisions de Malthus — augmentation de la population beaucoup plus rapide que celle des ressources — ne se réalisaient que lorsqu'un pays n'a pas encore accédé au stade du développement économique, c'est-à-dire, en réalité, au stade de l'échange généralisé.

En Westphalie-Lippe, le point de rupture

(Suite de la page 9.)

Bref, par rapport à une recette par hectare d'environ un millier de marks l'an passé, la perte résultant de la baisse des prix est évaluée à 250 DM. Mais il faut y ajouter le manque à gagner venant des mauvais rendements, dus eux-mêmes à des conditions climatiques détestables. Selon M. Herbert Tiggesmeier, qui cultive 70 hectares tout près d'Horn — surtout de l'orge et du blé, accessoirement du colza, de la betterave et de l'avoine, — la chute des rendements est de 10 %, soit une diminution de recette supplémentaire de 200 DM par hectare.

On en arrive, comparé à 1984, à un gain presque réduit de moitié ! *« Je m'étonne que les agriculteurs demeurent calmes. Ils n'ont peut-être pas encore pris conscience de l'ampleur de la baisse de revenu qu'ils vont subir. Ils réagiront davantage à la fin de l'année lorsqu'on éprouvera de vraies difficultés pour vendre »*, commente un exploitant. Un autre ajoute : *« Si le prix du cochon se casse la figure, on aura la révolution ».*

Des idées ?

En cette province riche, où la taille moyenne des exploitations se situe autour de 35 à 40 hectares, au lieu de 16 hectares pour l'ensemble du territoire fédéral, les fermes se partagent entre la culture et l'élevage de porcs — traditionnel dans la région de Münster, plus récent dans celle de Soest. Les exploitants, qui utilisent la plus grande partie ou la totalité des céréales qu'ils produisent pour alimenter leurs cochons, sont moins affectés par la crise actuelle que ceux qui commercialisent une fraction substantielle de cette production. Toutefois ils sont également atteints, car le prix du porc baisse.

Les grandes exploitations résistent mieux que celles de taille moyenne. M. Tiggesmeier élève chaque année un peu plus de mille porcs. Une grosse ferme qui respire l'opulence ? La moitié de sa production végétale sert à nourrir les cochons. Il se plaint des gels de l'hiver, des pluies de l'été, de la baisse des prix, de difficultés d'écoulement ; mais il reconnaît que son entreprise est encore rentable.

A-t-il des idées pour pallier les effets de l'évolution en cours ? *« Faire davantage de blé de qualité plus facile à vendre, trouver de nouveaux débouchés pour les céréales. »* Des propos qui demeurent vagues. Au reste, telle est bien l'impression générale : les agriculteurs et ceux qui les conseillent recherchent des solutions alternatives, des produits miracles, mais pour l'instant tâtonnent.

« Vous verrez, les haricots, les légumineuses vont se développer aussi vite que jadis le colza », osait un expert lors de la conférence de presse aux champs. Un propos accueilli avec scepticisme par les agriculteurs présents.

Aucune angoisse non plus pour M. Bernhard Niemöller, la soixantaine, qui exploite 72 hectares un peu plus au sud, à la lisière du Sauerland. Il cultive de l'orge, du blé, de l'avoine, du colza ; 15 hectares de colza sur lesquels il estime avoir perdu cette année plus de 6 000 marks. Les céréales servent à alimenter son élevage ultra-moderne de porcs : il possède dix-huit truies et élève plus de mille cinq cents porcs par an.

La ferme fait vivre, apparemment dans un grand confort, trois familles, le père, le fils et un ouvrier agricole qui est là depuis trente-deux ans. Quand son fils était plus jeune, M. Niemöller, qui a perdu une jambe sur le front russe, avait en effet absolument besoin de quelqu'un pour l'aider.

Le patron des lieux, jovial, énergique, est confiant. Il reconnaît que les temps changent, que les banqueroutes sont plus fréquentes, que les petites exploitations ne suffisent plus à nourrir leur homme. Mais il fait comprendre en substance que ceux qui ont de la terre et surtout qui ont suffisamment et judicieusement investi parviennent à équilibrer leurs comptes. *« Le petit-fils a huit mois. On espère qu'il sera paysan. »*

C'est délibérément que M. Georg-Wilhem Althöfer n'a pas dépensé pour agrandir son élevage de porcs. Il exploite 36 hectares de champs — un tiers d'orge, un tiers de betterave, un tiers de blé — et élève entre quatre cents et cinq cents porcs. La moitié de la production de céréales est commercialisée, si bien qu'il a subi cette année une sérieuse diminution de recettes.

La clé sous la porte

« J'ai toujours investi lorsque j'ai cru qu'il y avait un développement prometteur. Je ne suis pas sûr que l'on pourra vivre demain sur une telle exploitation. Alors j'ai préféré placer mon argent dans l'éducation de mes trois enfants. Les deux premiers ont terminé leurs études, la troisième a seize ans. J'ai déjà réussi à ne pas les condamner à la ferme. »

Propos mélancoliques et vécus comme tels par cet homme qui dirige avec efficacité sa ferme depuis 1959. *« Six personnes travaillaient sur l'exploitation en 1947, une seule depuis 1972. Toujours en 1947, le chiffre d'affaires était de 40 000 deutschemarks, il a atteint 250 000 deutschemarks en 1984. On a beaucoup rationalisé au fil des années et obtenu des rendements qu'il est désormais difficile de dépasser. »*

La fin de l'exploitation apparaît donc ici comme une perspective vraisemblable. *« C'est amer pour un agriculteur*, conclut-il, *de mettre la clé sous la porte. »*

Même horizon bouché, même tristesse contenue chez M. Alfons Brüning qui exploite, près de Münster, une ferme de 30 hectares et élève près de mille trois cents porcs. Lui pourtant a mis le paquet. Il évalue à 650 000 deutschemarks les investissements qu'il a engagés grâce à son épargne depuis qu'il exploite. Mais on vit de moins en moins bien du porc. *« La marge bénéficiaire était de l'ordre de 15 % il y a dix ans ; aujourd'hui, chez nous, ce qui est déjà un très beau résultat, elle atteint tout juste 8 %. »*

La baisse continue des prix des céréales est rendue responsable de cet effritement. L'agriculteur, qui ne gagne plus assez en vendant son orge ou son blé, croit se sauver en se mettant au porc, et de la sorte le marché se trouve de plus en plus saturé. *« Les fermes les mieux gérées et les mieux équipées ne s'en tirent plus*, observe-t-il. *On arrive à un point de rupture ; gagner moins deviendrait critique. Quand je prendrai ma retraite dans dix ans, aucune de mes trois filles ne poursuivra ce métier à temps complet. Mon principal objectif pour l'instant est de ne pas m'endetter, de ne pas entamer notre capital. »*

Ainsi le mouvement des départs s'accélère ; les agriculteurs qui cherchent un travail d'appoint pour améliorer leurs revenus sont plus nombreux. Les exploitants qu'on nous a fait rencontrer sont des gens avisés. Mais il y a ceux qui, déconcertés, s'endettent, puis qui s'en sortent momentanément lorsqu'il faut rembourser en vendant une partie de leurs biens. Signe des temps, le prix de la terre a chuté presque de moitié en trois ans. M. Brüning prévoit pour bientôt une forte grogne dans les campagnes.

PHILIPPE LEMAITRE.

CEE : PRÈS DE 30 % DE BLÉ EN PLUS

(en milliers de tonnes)

	1982	1983	1984	EN % DE VARIATION SUR 1983
Allemagne fédérale	8 632	8 998	10 223	+ 13,6
Belgique	1 038	1 043	1 294	+ 24,1
Danemark	1 207	1 548	2 446	+ 58
France	25 358	24 795	32 885	+ 32,6
Grande-Bretagne	10 317	10 802	14 990	+ 38,8
Grèce	2 983	2 043	2 646	+ 29,5
Irlande	400	389	660	+ 69,7
Italie	8 968	8 717	10 005	+ 14,8
Luxembourg	25	19	37	+ 94,7
Pays-Bas	967	1 043	1 131	+ 8,4
Les Dix	59 895	59 397	76 317	+ 28,5

(Source : CEE)

Dans la Marne, d'abord tenir

(Suite de la page 9.)

Retenir, pendant un an, la récolte d'une campagne dans les silos, c'est possible. Les capacités de stockage le permettent. Mais après ? Les stocks continueront de peser sur les cours, et la reprise du marché sera toujours aussi hypothétique. Le plus surprenant pour les agriculteurs, c'est l'inefficacité des garde-fous communautaires.

L'Europe n'est structurellement exportatrice que depuis quelques années. Le règlement européen des céréales a joué son rôle de filet protecteur tant qu'il n'y avait pas crise. Aujourd'hui, il est complètement troué : quand bien même la CEE aurait les ressources pour payer les blés mis à l'intervention, ce système n'a de sens que dans le court terme. Impressionnante découverte : les modèles régulateurs ne fonctionnent plus quand le marché est déréglé !

Que faire dès lors pour ne pas tomber dans la sinistrose ? La première réaction, naturelle, appartient aux dirigeants syndicaux. Christian Lapointe — depuis peu secrétaire général adjoint de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), — à la tête d'une entreprise de 400 hectares, dont 225 en blé, *« mais dans une région au relief difficile, le Tardenois, peu représentatif de la Marne »*, précise-t-il, n'a qu'un mot : *« Volonté. »* Il faut, c'est impératif, trouver des débouchés nouveaux comme l'éthanol agricole. Dégageant un volume important, la réalisation d'unités de production, en liaison avec les pétroliers, permettra de maintenir le cours du blé affecté à d'autres usages.

Nos autres interlocuteurs ont moins la foi. Pour l'un, il y a même danger : sauf à contingenter les volumes et imposer des prix différents selon les qualités et les usages, le marché s'alignera sur le prix le plus bas, qui risque bien d'être celui du blé à usage industriel. Ce que Daniel Jacquesson, syndicaliste lui aussi, mais jeune agriculteur de la Marne, traduit par : *« Elargir les débouchés, faut pas rêver. Des prix différents, selon les affectations, d'accord, à condition qu'il y ait affectation. »*

Sa ferme n'a pas le caractère léché et fonctionnel de celle d'un paysan arrivé. Il nous reçoit dans la cuisine, une petite fille sur les genoux. Pour lui, tout est possible. Donner plus de blé à ses taurillons, ramener de 22 à 15 hectares sa surface de céréales. Bref, la diversification, il est pour. Mais, dit-il, dans la Marne, *« nous sommes un peu critiques vis-à-vis du rapport du CNJA, consacré à la diversification. Nous, on a cinq ans d'avance, et la diversification, on connaît ses limites : il faut des garanties d'écoulement pour des produits obtenus avec des investissements lourds. On ne peut pas être au grand soir du libéralisme ».*

Spécialiste des questions de formation, administrateur de la coopérative la Providence, René Lebonvallet fait un gros pari : il va monter, pour un million de francs, un atelier ultra-moderne de poulets de chair. Son ambition : être meilleur que les meilleurs, lui qui n'a jamais fait d'élevage, pour sortir 100 000 poulets par an. Deux objectifs : valoriser par la consommation directe la moitié de sa production de blé ; fournir du travail pour une seconde unité de travailleur, son fils.

« On commence... »

D'autres font ou feront du pois, du colza, des carottes, du tabac. Les idées ne manquent pas, mais... comme le dit Roger Lapie, en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) avec son frère sur 175 hectares, vice-président de la FDSEA de la Marne, *« on commence à se creuser la tête ».* Déjà, les uns et les autres ont réduit la sole de betteraves, production touchée avant le blé par la crise. Bruxelles réduit son soutien aux cultures protéagineuses, bien que la CEE en soit déficitaire. La production bovine est en plein marasme, du moins à court terme. Restent les poulets et les porcs, le tabac aussi.

Dans le groupement de producteurs dont s'occupe Christian Bouy, on pense passer, de 1984 à 1986, de 30 000 à 40 000 mètres carrés de poulaillers, et de 28 000 à 40 000 têtes de porc. Pour le département, un programme *« 100 000 porcs »* pour transformer les céréales a été lancé. Avec peu de succès au début, mais le mouvement s'accélère.

La diversification n'est pas acceptée par tous. Beaucoup ont confiance, comme l'autruche, la tête dans le sable. Dame, la récolte du siècle, celle de 1984, a bien été vendue... en dépit des alarmes. Blocage mental, et technique aussi : blé, betteraves et luzerne, importantes en Champagne, sont des cultures sinon faciles, du moins connues. Se remettre en cause n'est pas facile. Dernier argument, venu des commerciaux cette fois : à productions nouvelles, outils et circuits nouveaux. Les a-t-on, et si oui, pour quelle rentabilité ?

Même réussies la reconversion, la diversification posent deux types de problèmes. Le premier est classique : seuls les plus performants au plan technique et financier pourront suivre. D'où une inévitable concentration des exploitations, par abandon des entreprises les moins rentables qui ne sont pas obligatoirement les plus petites. Le second est plus nouveau : si la Marne, et d'autres départements du Nord, font du tabac, du porc, des oléo-protéagineux, des légumes, voire des fruits, quelle possibilité de reconversion restera-t-il aux autres départements, ceux du Sud, contraints eux aussi de réduire leurs surfaces céréalières ?

Nos interlocuteurs n'éludent pas la question. Christian Bouy : *« Ce qui sauve, c'est la productivité. On est organisé pour produire du blé et le vendre. Les autres ont d'autres productions. En tant qu'entreprises, on veut être les meilleurs, et prendre les places à prendre. S'il y a des adaptations à faire, cela ne peut venir que de l'échelon national. »* Ainsi est-il persuadé que, à l'échelon politique, les choix ne seront pas faits en faveur de la Marne car *« on ne donnera pas des possibilités d'expansion à des zones qui tournent... par rapport à d'autres qui tournent moins bien ».*

Roger Lapie : *« S'il y en a qui s'en sortent, alors on sera dedans, parce qu'ailleurs on manque d'organisation, de technicité. Bref ! c'est la routine. »* René Lebonvallet : *« Il y a deux thèses. Dans la première, on voit des régions entières qui ne se relèveront pas. Il nous faut alors tenir le coup car on aura un ballon d'oxygène avec ceux qui vont crever. Dans la seconde, il faut partager les difficultés au sein de la profession. En fait, je me situe entre les deux : il est vrai qu'une partie de l'agriculture ne se relèvera pas, mais que la solidarité doit jouer. Comment ? Par les impôts, par des aides aux régions en difficulté : pour l'élevage, les céréaliers peuvent aussi faire quelque chose.*

» Dans cette crise, le syndicalisme sera contraint de défendre les petits sans vraiment les satisfaire. L'on note déjà dans le département un retrait du mouvement syndical des grosses exploitations. »

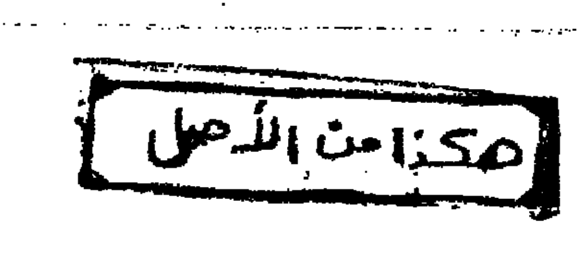
Dès lors, inévitablement, sauf à accepter, voire souhaiter, la disparition d'un nombre important d'exploitations, la question de la solidarité se pose. Les producteurs de betteraves ont réduit leurs quotas. Les éleveurs ont accepté ceux du lait. Les céréaliers, les plus syndicalistes d'entre eux, feignent d'être convaincus de l'impossibilité d'instaurer des quotas pour le blé. *« En France, oui peut-être, mais en Grande-Bretagne, en Grèce, en Espagne ? »*

Reprenons le dialogue avec nos agriculteurs témoins de la Marne.

Christian Bouy : *« La limitation, on saurait s'y adapter, mais cela rend moins agressif au plan commercial. »* Roger Lapie : *« Il y a déjà eu des quotas sous Ramadier... Ce n'est pas une bonne chose. Insuffisant pour les petits, pénalisant pour les gros. »*

Les mêmes, bons syndicalistes et sans doute bons chrétiens, reconnaissent que, dans la crise, *« les plus aisés deviennent plus égoïstes »* et qu'il y a problème pour les organisations de la profession. Allons, il faudra bien sortir de ces contradictions.

JACQUES GRALL.



culture

MUSIQUE

LA SAISON 1985-1986 A PARIS

« Black Season », Rossini et Martha Graham au TMP

Le Théâtre musical de Paris/Châtelet, qui a reçu plus de trois cent mille spectateurs en 1984-1985, présentera à l'automne deux spectacles d'art noir américain : *The Gospel at Colonus* (du 3 au 27 octobre), qui raconte l'histoire d'Œdipe en une sorte de style blues-rock, avec soixante artistes (Académie de musique de Brooklyn), et *Black and Blue* (du 13 novembre au 25 janvier), revue noire montée par les maîtres-d'œuvre du fameux *Tango argentino*, Claudio Segovia et Hector Orezzoli, sur des musiques des plus grands Américains des années 20 (Armstrong, Ellington, Waller, Morton, etc.).

La saison d'Opéra sera axée sur Rossini avec les représentations de *l'Italienne à Alger* (février), *Cendrillon* (avril) et *il Signor Bruschino* (mai), et les versions de concert de *la Dame du lac* (février-mai) et *Mahomet II* (mai).

En version de concert également, l'intégrale de *l'Anneau du Nibelung* sous la direction de Marek Janowski, en collaboration avec Radio-France (du 10 au 16 février).

Le 3e Festival des orchestres réunira de grandes formations de Moscou, Francfort, Bruxelles, Londres, Belgrade, Luxembourg, Atlanta, Prague et Madrid, ainsi que l'Orchestre de Paris et l'Orchestre national de France. Parmi les solistes invités, on notera les noms de Montserrat Caballé, Teresa Zylis-Gara, S. Jérusalem, Sherrill Milnes, etc.

Du 24 au 29 septembre, Martha Graham reprendra avec sa compagnie dix ballets qui couvrent trente ans de son activité créatrice. En projet, pour le mois de mai, la venue pour la première fois en France du Ballet de Shanghai.

Les spectacles de 18 h 30 rassembleront, comme d'habitude, « grands interprètes et jeunes talents », mais s'étendront aussi aux jeunes danseurs et aux musiciens de jazz.

Enfin l'Orchestre académique des instruments populaires d'URSS, associé à quelques grandes voix du Bolchoï, donnera une série de concerts de musique traditionnelle et folklorique (du 2 au 18 mai).

★ Renseignements et abonnements : TMP/Châtelet, 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris. Tél. : 233-44-44.

« Ecoutez votre siècle » à l'IRCAM

L'IRCAM et l'Ensemble intercontemporain annoncent cinquante-quatre concerts à Paris, groupés sous le titre « Ecoutez votre siècle ». La part la plus importante (vingt-deux programmes) sera consacrée à Schoenberg et ses contemporains au Centre Georges Pompidou en parallèle avec l'exposition « Vienne 1880-1938 » (février-mai). Un festival de quatuors, en douze soirées, offrira un panorama très complet du vingtième siècle, avec sept ensembles internationaux.

A côté des Festivals Boulez (avec l'Orchestre de Paris) et Kagel (avec le groupe vocal de France), on entendra de nombreuses créations, notamment de jeunes compositeurs européens choisis par un jury composé de Nono, Xenakis, Eötvös et Lachenmann.

La collaboration de l'Ensemble intercontemporain et de l'Ensemble orchestral de Paris se poursuivra dans de grands concerts « classiques » (Stravinsky, Schoenberg, Messiaen, Webern, Ligeti, Boulez, Schnittke), comme la série de cinq concerts de musique de chambre donnés par les solistes de l'EIC.

La saison sera marquée aussi par les nombreux voyages de l'Ensemble intercontemporain à Lucerne, Bruxelles, Venise, Varsovie, etc., et surtout par une grande tournée américaine où Boulez présentera en particulier *Répons* de la côte Ouest à la côte Est.

★ Renseignements et abonnements : EIC, Relations publiques, 9 rue de l'Echelle, 75002 Paris

Salon russe au Théâtre des Mathurins

Quand on évoque la musique de salon, c'est toujours avec une nuance de mépris ou d'indulgence moqueuse. Toute musique qui se respecte doit se faire aujourd'hui dans les salles aussi vastes que possible, devant des auditeurs anonymes qui ne se saluent pas au passage, en présence de la critique qui officialisera l'événement et le fera passer à la postérité. Les derniers salons, pense-t-on, ne vivent plus que dans l'œuvre de Proust...

Et, cependant, il en existe encore, aussi confidentiels que ceux de naguère, cela va sans dire, et non moins précieux. N'en déplaise aux esprits forts, l'effet de la musique de chambre est en fonction inverse de la dimension des salles où on l'exécute. Il arrive ainsi qu'un artiste peu connu procure un plaisir beaucoup plus intense à cent personnes qu'une vedette n'en donnera à deux mille auditeurs qui, s'étant pressés pour l'entendre, sortiront les poches vides et les oreilles à moitié pleines.

Depuis trois ans, à l'instigation de l'association Fugues (1), plusieurs salons se sont ouverts à Paris et en province, pour faire entendre des musiciens de qualité, peu connus en France, qui ont dû quitter l'Union soviétique où ils faisaient déjà carrière, sans avoir eu la chance d'être envoyés en Occident – et donc d'y être connus, comme Rostropovitch ou Kremer – avant de choisir d'y rester.

A leur arrivée, ils se trouvaient totalement isolés et démunis. L'excellence de la formation reçue au conservatoire de Moscou, dans les années 50-60, leur a naturellement permis de s'insérer dans la vie musicale des pays où ils se sont établis (les Pays-Bas, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Autriche, le Canada) ; pourtant ils éprouvent une satisfaction particulière à se produire en France avec certains de leurs condisciples qui y résident, devant un auditoire chaleureux.

Le salon de musique de l'hôtel Miramion (musée de l'assistance publique), entre autres, a accueilli régulièrement les héritiers de la grande tradition russe des Neuhaus, Oïstrakh, Kogan, Rostropovitch, frères de ceux qui sont restés en URSS et qu'on a trop rarement l'occasion d'applaudir ici.

Le seul inconvénient des salons étant que, faute de publicité, leur existence échappe à nombre de mélomanes qui voudraient les fréquenter, l'association Fugues a fait un pas de plus en organisant la saison prochaine une série de concerts moins confidentiels au Théâtre des Mathurins, dont le cadre intime offre les garanties d'une acoustique appropriée. Ces concerts auront lieu le premier lundi de chaque mois, du 4 novembre au 2 juin et seront précédés d'une soirée inaugurale le 29 septembre, au cours de laquelle Martha Argerich se produira en compagnie d'un jeune violoniste russe recommandé, dit-on, par Ivo Pogorelich. Chaque concert sera suivi, le lendemain, d'un cours d'interprétation destiné à prolonger le témoignage d'un style et d'une école unique au monde.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Fugues* est une association privée (loi 1901), dont le siège est 23 bis, avenue Niel à Paris, dans le 17e arrondissement.

FESTIVALS

PALMARÈS A LOCARNO

Trois Suisses allemands couronnés

Le jury du 38e Festival international du film de Locarno n'a surpris personne en attribuant le Léopard d'or à *Höhenfeuer*, de Fredi Murer, Suisse (*le Monde* du 16 août). Ce premier prix comporte aussi celui de la ville de Locarno, d'un montant de 10 000 francs suisses. Le deuxième prix a été divisé en deux : Léopard d'argent à *Terre jaune*, de Chen Kaige (Chine populaire) et second prix de la ville de Locarno (5 000 francs suisses) à *Tagediebe*, de Marcel Gisler, Allemagne fédérale. *Terre jaune* (*le Monde* du 13 août) est, pour certains observateurs, le signe annonciateur d'une authentique nouvelle vague chinoise, qui, par-delà les contraintes politiques, semble décidée à rompre énergiquement avec le réalisme à l'eau de rose plus que jamais en vogue.

Une agence très spéciale

Tagediebe (littéralement : les « voleurs de jour »), chronique berlinoise des années 80, nous révèle un jeune cinéaste suisse fixé à Berlin, Marcel Gisler. C'est un film original, très écrit, remarquablement dirigé, qui n'a rien à voir avec les nombreux ouvrages similaires, souvent marqués au coin de la pire paressse intellectuelle, venus d'Allemagne. Marcel Gisler prend trois personnages – chacun « émigré » de l'intérieur à sa façon – venus tenter leur chance dans la capitale : une jeune Française, qui s'est baptisée Lola et s'efforce de percer sur la scène du rock; un écrivain, Max, que ses parents continuent à aider financièrement et qui rêve de créer la grande œuvre; Laurids, musicien, homosexuel, insouciant. Ménage à trois assez étrange, vie très libre : on a rejeté les conventions, on veut s'affirmer, réussir. Max, nous dit-on, serait clairement façonné sur le jeune Brecht des années 20 plongé dans la même situation. Chaque moment de ce film est une surprise, la jeune interprète du personnage français, Dina Leipzig, n'étant pas la moins étonnante.

Une mention spéciale a distingué un troisième film d'un cinéaste suisse, *Fetish and Dreams*, de Steff Gruber, tourné à New-York en vidéo avec transfert sur film. Longue chevelure blonde, enfant de 1968 attardé dans les années 80, Steff Gruber est allé filmer outre-Atlantique une agence très spéciale qui se charge de répondre aux désirs de célibataires en quête d'une âme sœur. Deux filles ravissantes mènent la danse, qui vendent le sexe avec la voix suavement neutre d'une agence de voyages. L'essentiel se passe au téléphone. Le réalisateur se réserve le droit de tout montrer à sa manière : dépassant les servitudes du documentaire, il intervient constamment au milieu du récit. Un moment extraordinaire, d'une obscénité brute comme aurait pu l'aimer James Joyce, nous vaut, face à un simple téléphone, d'être les témoins, où plutôt les auditeurs stupéfaits, d'une vendeuse de plaisir par procuration.

Lausanne 1985 nous a brusquement révélé un cinéma suisse allemand dont nous doutions un peu, malgré Daniel Schmid : le foklore est oublié, comme la révolution sur commande. Marcel Gisler et Steff Gruber jettent un regard très incisif sur nos sociétés modernes, cependant que Fredi Murer nous rappelle que le mal, le goût du néant, ne connaissent de frontière ni dans le temps ni dans l'espace, que les tabous des communautés dites « primitives » peuvent être non moins féroces.

Seule réserve dans ce palmarès d'un festival parfaitement conçu et qui a connu un succès populaire encore plus considérable que par le passé, l'absence de *Face-à-face*, d'Adoor Gopalakrishnan (*le Monde* du 13 août), diabolique recréation de l'impasse idéologique où se débat le communisme aujourd'hui. Le jury a préféré donner son troisième prix, le Léopard de bronze, au falot *Desert Hearts*, de Donna Dietch, Etats-Unis, énième péan à la gloire de Lesbos dans une ambiance très hollywoodienne.

Signalons enfin que le prix officiel Ernest Artaria (du nom d'un célèbre opérateur suisse), également doté d'un Léopard de bronze, est revenu au Japonais Masaki Tamura, pour sa photographie de *Himatsuri*.

LOUIS MARCORELLES.

EXPOSITIONS

« LE TEMPS DE VOIR »

Auprès des paysages de Hans Seiler

C'est *autour* de Hans Seiler que s'ordonne l'exposition annuelle du « Temps de voir », en cette ancienne grange, sise aux portes de Sens, devenue chaque été un centre d'art contemporain. L'espace y est assez vaste pour accueillir le cortège des quinze peintres ou sculpteurs, guirlande de l'amitié qui donne toute son ampleur à l'hommage rendu à un artiste de grande valeur pour le sortir de l'ombre où sa modestie le confinait.

L'ombre, la pénombre plutôt, sied d'ailleurs à la peinture intériorisée de ce Bernois tôt attiré par la France : dès 1924, il avait franchi le Jura, à partir de 1930 il s'était fixé à Paris. Le climat de l'Ile-de-France a été propice à l'éclosion de ces couleurs sourdes et feutrées, que les rayons d'un soleil invisible transpercent et charpentent. Car rien n'est plus solidement construit que ces toiles, comme murmurées et pétries de tendresse. La douceur n'exclut pas la vigueur.

Le gris, toutes les nuances de gris, mélangées d'ocre ou de verts, de bleus aussi, ponctués à l'occasion de rouges discrets, enveloppent savamment paysages, natures mortes, intérieurs, et leur impriment une tonalité particulière. Cette atmosphère, propre à Hans Seiler, est-ce qu'ils la créent ? En vérité, ils la restituent, qu'il s'agisse des terres calcinées de l'Espagne, de ses villes mystiques – alors un ciel de suie pèse sur les remparts de Tolède ou d'Avila, – ou des sites bretons, normands, périgourdins, hollandais, noyés d'eau et de verdure sous des plafonds de nuages moutonnants parfois crevés de flaques d'azur. Enfin la réalité est la sœur du rêve.

Cette peinture, délibérément inactuelle, si toutefois l'actualité se résume aux caprices de la mode, fait bon ménage avec les envois fort divers, rassemblés par Geneviève Thévenot, d'artistes parmi lesquels on citera d'abord Louttre B. parce qu'il est le fils de Bissière et que Bissière fut (avec Gromaire) le premier professeur de Seiler. Et puis défilent les intérieurs d'Aksouh, d'Ancel, de Cornet, les paysages plus ou moins transposés de Fagniez, de Cornu, de Michel Humair, les compositions de Nicole Bottet, de Maria Manton, de Nallard, de Gardair, de Chantarel, qui sont à peu près tous sur la même longueur d'onde. Avec les sculptures de Boiseq et du regretté Karl-Jean Longuet, qui fut l'un des hôtes du « Temps de voir », le compte y est. Et les bons comptes...

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ « Le Temps de voir », 13, rue du Temple, Maillot (Yonne), près de Sens, samedi, dimanche, lundi et sur rendez-vous, tél. : (86) 65.12.14. Jusqu'au 28 octobre.

CINÉMA

« DREAMSCAPE » ET « LA CAVALE IMPOSSIBLE »

Cauchemars

S'il arrive que la conférence de Genève aboutisse au démantèlement unilatéral de l'armement nucléaire américain, ce sera à cause d'un cauchemar répétitif qui empêche de dormir le président des Etats-Unis. Il n'est plus tout jeune, C'est Eddie Albert qui ressemble à un Alain Cuny fatigué. A l'idée d'avoir un jour peut-être à appuyer sur le bouton fatal (craint-il de le faire par inadvertance ?) sa conscience chrétienne se révolte, lui envoie des images affreuses venues du Grand-Guignol.

Or, dans un laboratoire, Max von Sydow met au point un traitement qui consiste à introduire un télépathe dans les rêves d'un malade angoissé pour agir sur l'angoisse. Dennis Quaid, ancien élève de Max von Sydow, est amené au laboratoire par les sbires de Christopher Plummer, personnage plus puissant que la CIA, que le FBI et que le chef de la Maison Blanche lui-même et qui, désespérant de la raison du président, l'envoie au laboratoire pour le faire assassiner au cours d'un cauchemar par un médium ancien drogué parricide qu'il tient à sa botte.

Ni les acteurs ni le metteur en scène Joseph Ruben ne se prennent au sérieux, mais il jouent le jeu avec une bonhomie pleine d'entrain. C'est l'agrément de *Dreamscape*, film à tout petit budget, comédie sur fond de trucages misérables qui égratigne gentiment l'inconscient américain.

Avec juste cette légère insolence, *la Cavale impossible* de Stephen Gyllenhaal, aurait peut-être paru moins insupportable. Malgré l'accumulation d'invraisemblances et de poncifs post-hippies, cette histoire de jeunes filles injustement soupçonnées d'un massacre qui fuient d'égouts en bas-fonds se pousse horriblement du col. On a rarement l'occasion de voir un film aussi lourdement moral, aussi mal bâti et mal fait, mal joué. Tatum O'Neal, Irene Cara, Peter Fonda, tous sont ridicules, et ce n'est pas de leur faute. Les Américains ont trouvé un super-Cayatte, on demande un médium pour agir sur le cauchemar.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

PATRIMOINE

EN SUISSE

Création d'un musée pour la photographie

Le musée de l'Elysée, à Lausanne, est désormais entièrement consacré à la photographie, ancienne et contemporaine. En collaboration avec la Cinémathèque suisse, il accueillera Raymond Depardon au mois d'octobre avec son reportage *San Clemente*, parallèlement à *De l'angoisse à l'extase*, un document du siècle dernier, signé Albert Londe, sur les hystériques de la Salpêtrière. Citons une troisième exposition, qui explore « La jeunesse de la photographie ».

En novembre, André Kertesz fera l'objet d'une grande rétrospective. Les mois de décembre et janvier seront dédiés à la revue française *Photographies*, et aux œuvres du musée d'Orsay, de la Bibliothèque nationale et de collections privées.

Important collectionneur lui-même et éditeur, président de la Fondation suisse pour la photographie (1), Charles-Henri Favrod a la responsabilité du musée de l'Elysée. Il entend travailler en relation avec toutes les institutions françaises concernées, qu'il connaît bien. Un de ses objectifs : *« Essayer d'éviter que tous les chefs-d'œuvre des dix-neuvième et vingtième siècles n'aillent enrichir que les collections américaines. »*

(1) Qui a son siège à la fois au Kunsthaus de Zurich et au musée de l'Elysée.

ATELIER D'ÉCRITURE A CHATEAUVALLON

Scénarios de l'épopée

Un festival du cinéma à Châteauvallon : l'idée est devenue réalité. Après avoir encouragé la création d'un lieu architectural – le Centre de rencontres, – générateur à son tour d'élans créateurs dans le domaine musical, chorégraphique et théâtral, Gérard Paquet a décidé cette année de *« provoquer la création cinématographique »*. Soutenu par Jack Gajos, chargé de mission au Centre national de la cinématographie, le ministère de la culture et la mairie de Toulon, il nourrit le projet de faire de Châteauvallon une capitale du cinéma.

Il a fallu tenir une double gageure : réconcilier sur le thème de l'épopée spectateurs et cinéma, d'une part, scénaristes et producteurs, production et distribution, d'autre part. Le directeur du Centre de rencontres, pour son premier essai, se bat sur deux fronts : celui du festival destiné au public et celui, plus imprévisible, de la création cinématographique proprement dite, destinée à de futurs professionnels.

Côté festival, on a assité, jusqu'au 13 août, à un véritable feu d'artifice : hommages rendus à de grands scénaristes, réalisateurs ou comédiens tels que Ben Barzman, Salah Abou Seif, Gleb Panfilov et Robert Mitchum, et projection en compétition de films étrangers inédits en France. On tente de réhabiliter le cinéma à grand spectacle.

Et l'on a fait appel à des animateurs d'origine et de formation diverses pour diriger des ateliers d'écriture de scénarios. Côté création donc, des stagiaires répartis en groupes ont « planché » sur le spectacle de Denis Guénoun, Le *Printemps* (*le Monde* du 13 août), en compagnie de Norma et Ben Barzman, ou sur le *Cromwell* de Victor Hugo.

Ben Barzman a gardé, en dépit de son âge et de sa vie mouvementée – il a soixante-quatorze ans et a été victime à la fin des années 40 de la « chasse aux sorcières » – une vivacité d'esprit et un sens de la repartie surprenants. Le scénariste d'Edward Dmytryk, de Joseph Losey, d'Anthony Mann et d'autres réalisateurs ne manque jamais de relater avec humour une anecdote de son époque hollywoodienne. Il intervient juste à temps et juste assez pour trouver les éléments d'une scène, le dialogue approprié, ou rendre l'authenticité d'un caractère. Retour à la réalité avec André-Marc Delocque-Fourcaud, membre du cabinet de Jack Lang, qui ne perd jamais de vue la dimension économique du cinéma. Mais, passionné de science-fiction, il apporte aussi sa part de rêve. Il jongle avec les contingences. C'est qu'il est, selon lui, *« aussi erroné d'oublier l'argent que l'art »*. A l'entendre, l'épopée serait l'école par excellence du scénario, car elle oblige à se libérer des contraintes de la production pour mieux y revenir. Son mot d'ordre : *« S'affranchir de la contrainte de l'argent pour mieux la gérer. »*

Avec Patricia Moraz, c'est une tout autre démarche. La scénariste-réalisatrice-productrice semble directement impliquée dans l'approche du sujet. Elle contourne *Cromwell*, faisant surgir un personnage que l'on n'attendait pas, introduisant dans la construction du projet un élément de modernité. Ses stagiaires perdent pied, elle les oblige à surnager...

Place à l'imaginaire. Avec l'expérience des ateliers d'écriture – jusqu'au 21 août, – un processus semble enclenché. Première pierre de l'édifice pour la création d'un Institut supérieur de l'enseignement du cinéma, ce qui est aussi le but de l'opération.

L. Ch.

SPECTACLES

théâtre

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 ; Jeune ballet classique de France.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fèvre (Vivaldi, Albinoni, Corelli...).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors (der.).
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Weston, M. Ben Fatah.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h, M. Moto takes a vacation, de N. Foster ; 17 h, Science-fiction et fantastique : les Cinq Survivants, de A. Oboler ; 19 h, Cinéma chinois : Ciel bleu, mon amour, de Yu Benzheng.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LA BASTON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (326-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
DIESEL (*) (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
LA GROSSE MAGOUILLE (A., v.o.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
GYMKATA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).
JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).
LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.), (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SALÉ TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
STARMAN (A.) (V.f) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-990-81).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES ZÉROS DE CONDUITE (A. s.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAVALE IMPOSSIBLE, (*), film américain de Stephen Gyllenhaal (v.ô.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-97).
COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR, film américain de Walter Hill (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (235-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DREAMSCAPE (*), film américain de Joe Ruben (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-789-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
PALE RIDER, film américain de Clint Eastwood (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
UNE DÉFENSE CANON, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-14-04).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
CABARET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-00-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MAMAN KUSTERS S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (636-10-96).
LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).
WARGAMES (A.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Quand la ville dort ; 18 h : Une leçon d'amour ; 20 h : la Règle du jeu ; 22 h : Jour de colère.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Show Boat.
M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : la Sanction. — Salle 2 : l'Evadé d'Alcatraz.
HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Homme au complet blanc.
A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samourais (version intégrale), Chien enragé.
MELO-PASSIONS, MELO-DRAMES (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) : Morocco.
E. ROHMER, Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse ; les Nuits de la pleine lune ; la Femme de l'aviateur. — Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau mariage, Pauline à la plage.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Salamandre.
TEX AVERY (v.o.), George-V, 8e (562-41-46).
GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30) : l'Aventure de Mme Muir.
TOTO, Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Fripouilleurs et compagnie ; Toto apôtre et martyr ; Toto le Moko.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.
LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.
MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : la Loi du silence.
Film américain d'A. Hitchcock (1952), avec M. Clift, A. Baxter, K. Malden, B. Aberne, O.-E. Hasse, R. Dano, D. Hass (N. Rediffusion).
A Québec, un prêtre est accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Il connaît le coupable, mais ne peut le dénoncer car il a reçu son aveu en confession. Hitchcock s'est plus intéressé au transfert de culpabilité qu'au problème moral tenant à la religion catholique. Grande interprétation de Montgomery Clift.

22 h 15 Portrait de Bruno Bettelheim.
Réal. D. Karlin. Marcia ou la forteresse vide.
Deuxième numéro d'une série de quatre consacrés au grand psychiatre Bruno Bettelheim, spécialisé dans le traitement des psychoses infantiles. Ici, Bettelheim tente d'entrer en communication avec une enfant de onze ans, muette et autistique. Les images sont commentées par le psychiatre lui-même. Une rediffusion d'une qualité supérieure.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le Grand Echiquier : Carnet de notes.
De J. Chancel, réal. A. Flederick.
Les meilleurs moments du Grand Echiquier. Avec l'Orchestre de Vienne dirigé par Philippe Entremont, les ballets de Maurice Béjart, Isaac Stern, Vladimir Rostropovitch, Jean-Pierre Rampal, le planiste Arthur Rubinstein. Des acteurs, des chanteurs, de l'opéra, des variétés, la « chancellerie » au grand complet.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Jour et l'heure.
Film français de R. Clément (1962), avec S. Signoret, S. Whitman, G. Page, M. Piccoli, R. Nalder, P. Dux, M. Bozzuffi (N.).
En mai 1944, une grande bourgeoise parisienne qui vivait à l'écart de la guerre est amenée à prendre en charge un officier américain recherché par la Gestapo. Admirable reconstitution de la France de Vichy à l'heure des choix décisifs, évolution psychologique et morale d'une femme en laquelle Simone Signoret s'est magnifiquement incarnée.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Thalassa.
Le magazine de la mer.
L'Optimist, la caisse à savon de course.

23 h 35 Rencontres de l'été.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Barcarolle » de Chopin, interprétée par François Kerdoncuff, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, la Bande des quatre, film de P. Yates ; **22 h 20,** Les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; **23 h 20,** Festival de jazz d'Antibes 1984 (Trio Catherine-Escoudé-Lockwood) ; **23 h 50,** Hill Street Blues ; **0 h 35, Inseminoid,** film de N.-J. Warren ; **2 h,** Entre ciel et glace.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Poulenc, Barber, par J.-K. Parker, piano.

23 h Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 25 juillet au Festival de Bayreuth) : « Tannhäuser », de Wagner, par les chœurs et Orchestre du festival, dir. G. Sinopoli, chef des chœurs N. Balatsch, sol. R. Kollo ; G. Benachkova, G. Schnaut...

Mardi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 La bonne aventure.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).

14 h 30 Santé sans nuages.
Plus loin sur la puberté.

15 h 30 L'été en musique : portraits francophones.
Giovanni Marini.

17 h 40 La chance aux chansons.

18 h 10 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 20 Série : Jean-Christophe.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Série documentaire : Moi, l'Afrique.
Réal. de B. Manacorda, J. Nocerra, D. Mauro, E. Dazin. Première émission : *Des rois, des chaînes et des pleurs.*
En 3 parties, un poème-fleuve, une épopée lyrique aux couleurs vives, un voyage dans le passé et le présent de l'Afrique, avec chants et danses, à travers 5 pays : le Sénégal, le Mali, le Bénin, le Congo, le Burkina.

21 h 30 Orphée aux enfers.
Opéra-féerie en quatre actes. Musique Jacques Offenbach, livret : H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène J. Lavelli. Avec B. Antoine, M. Masquelin, B. Sinclair...
Dans la campagne de Thèbes ; l'Olympe ; le Boudoir de Pluton ; les Enfers. La mythologie grecque emballée par le génie d'Offenbach.

23 h 35 Journal.

23 h 50 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Magnum.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Paris, ville fermée.

15 h 20 Série : Une affaire pour Maenndli.

15 h 50 Sports été.
Hockey sur glace : finale des championnats du monde, ULM : championnat du monde.

18 h Récré A 2.
Viratatouns ; Wattoo-Wattoo ; Zora la rousse.

18 h 40 Flash info.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Feuilleton : Hôtel du siècle.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Gueule de l'autre.
Film français de P. Tchernia (1979), avec M. Serrault, J. Poiret, A. Parisy, B. Lafont, C. Jurgens, G. Géret (Rediffusion).
Un homme politique menacé de mort se fait remplacer dans ses fonctions officielles par un acteur raté, son cousin et son sosie. Cette comédie de caractères est savoureusement construite sur une idée à la Sacha Guitry.

22 h 15 Chefs-d'œuvre en péril.
« Les vieux coucous », émission de P. de Lagarde.
La restauration des avions exposés au musée de Sainte-Mère-l'Eglise, en Normandie.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.
Francofolies de La Rochelle.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités, Tom et Jerry, Jacques Villeret présente le premier film. A 22 h 30, Tex Avery, réclames de l'époque et annonce du deuxième film.

20 h 45 Premier film : la Colline des potences.
Film américain de D. Daves (1958), avec G. Cooper, M. Schell, K. Malden, B. Piazza, G.-C. Scott.
Un étrange médecin s'installe dans un village du Montana. Il sauve un jeune voleur et recueille une femme devenue aveugle. En pleine époque de la mutation du western, celui-ci était fort inhabituel par son atmosphère et ses personnages.

22 h 55 Journal.

23 h 15 Deuxième film : Embuscade.
Film américain de S. Wood (1949), avec R. Taylor, J. Hodiak, A. Dahl, D. Taylor, J. Hagen (v.o. sous-titrée. N.).
1875. Un éclaireur est chargé de guider un détachement de cavalerie poursuivant un Indien renégat, ravisseur d'une femme blanche. Classique dans son sujet et sa mise en scène, cet autre western de la soirée est surtout remarquablement interprété par Robert Taylor.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Top 50 (et à 19 h 45) ; **7 h 45,** Reilly, l'as des espions ; **8 h 35,** Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h 5,** Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; **9 h 5,** Hill Street Blues ; **10 h 10, le Bourreau des cœurs,** film de C. Gion ; **11 h 40,** Les pionniers du Kenya ; **14 h,** Elle voit des nains partout ; **15 h 25, Haro,** film de G. Behat ; **17 h,** L'homme au katana ; **18 h 10,** Bioman ; **18 h 35,** Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 5,** Zénith ; **20 h 30,** Furie, film de B. de Palma ; **22 h 35, le Vol du sphinx,** film de L. Ferrier ; **0 h 15, Un soir au music-hall,** film de H. Decoin ; **1 h 50,** Les superstars du catch.

FRANCE-CULTURE

6 h, La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives ; **7 h, Sous la radio, la plage ; 8 h 5, La mer, en long et en large ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance :** le voyage de La Pérouse ; et à 20.10 : les druides ; **9 h 5, Temps libres :** à 11.30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14.30, la crise du scénario ; à 16.00, les métiers du cinéma ; à 18.30, histoires de foires ; à 19.15, François Périer ; **9 h 30, Mémoires du siècle,** avec Louis Lanoiselée ; **10 h 30, L'opérette, c'est la fête :** la carrière de Léo Fall ; **12 h, Panorama :** entretien avec A. Rinaldi ; à 12.45, les best-sellers ; **13 h 40, Chansons pour un été ; 14 h, Nouvelles policières :** « Petit agneau », de Frédéric R. Brown ; **15 h 30, Écrire les langues françaises :** qu'y a-t-il entre la Suisse et la Belgique ? ; **17 h, Héros du rock :** Jeff Beck ; **17 h 10, Le pays d'ici :** à Albi ; **18 h 5, Agora,** « Aventures », avec Anne-Victoire Charrin ; **19 h 30, Côté Côte-d'Ivoire :** promenade à Tiagba.

***20 h 30* Feuilleton :** « le Chevalier à la charrette ».

***21 h* Musique :** *Festival international de piano de La* Roque-d'Anthéron, récital Maria Joao Pires : œuvres de Mozart, Schumann et Beethoven.

23 h Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Bonneau, Rixnez ; **7 h 10, Réveille-matin :** à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; **9 h 8, Le matin des musiciens :** Wagner italien, la présence de l'Italie dans l'œuvre de Wagner ; **12 h 5, Concert** (donné le 26 avril au Grand auditorium) : œuvres de Stravinski, Ravel, Chostakovitch, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Peters ; **13 h 40, Sonates de Scarlatti,** par Scott Ross ; **14 h 2, Mémoires des sillons :** petite histoire du phonographe – Louis Diemer ; **15 h, Bestiaires d'oiseaux :** œuvres de Mozart, Janequin, Le Jeune... ; **16 h, Musique sacrée au XIXme siècle :** le Requiem, œuvres de Berlioz, Verdi, Brahms et Fauré ; **18 h, Une heure avec...** l'Ensemble Baroque d'Aix-en-Provence, œuvres de J.-S. Bach ; **19 h 5, Le temps du jazz :** Cotton Club Stomp ; **19 h 30, Programme musical :** Juan Crisostomo de Arriaga ; **20 h 4, Avant-concert.**

20 h 30 Concert (Festival estival de Paris en direct de la Salle Pleyel) : Symphonie nº 2 en ut mineur « Résurrection » de G. Mahler par l'Orchestre des jeunes de la communauté européenne, Symphony Chorus de Londres et Jeunesse chor de Vienne, dir. C. Abbado, sol. C. Ludwig, contre-alto et K. Mattila, soprano.

23 h 5 Zino Francescatti... œuvres de Mendelssohn, Mozart...

COMMUNICATION

LA RENTRÉE SUR TF 1

Jeux et créations

Remplir la mission de service public tout en tenant compte du défi à venir des chaînes privées. Ainsi pourrait-on définir la philosophie générale qui semble avoir guidé les responsables de TF 1 dans l'élaboration de leur grille de programmes de la rentrée, le but affirmé étant plus que jamais de continuer à faire, selon l'expression de son PDG, M. Hervé Bourges, de la *« télévision populaire de qualité »*. Le coup d'envol est fixé au lundi 9 septembre.

Une douzaine d'émissions nouvelles, de style et d'objectif très différents, font leur apparition. Cela va du magazine culturel au divertissement, en passant par les émissions-contacts et d'« évasion ». On constate des disparitions : « Midi-Presse », « La belle vie », « Côte d'amour », « La bouteille à la mer ». Point fort de la chaîne, cet automne : les fictions, avec une très nette préférence pour les séries, la portion congrue étant réservée au téléfilm, qui reste dans sa case traditionnelle du vendredi soir ainsi qu'en alternance avec le théâtre et la « Série noire » dans la soirée du samedi. A noter le retour, en décembre, du célèbre téléfilm, *Belphégor*, qui n'avait pas été rediffusé depuis plus de vingt ans. A cette date – ce n'est pas un hasard – débutera aussi la série documentaire sur le Louvre.

An total, en 1985, le volume de fiction produit aura augmenté de 30 % par rapport à l'année dernière. Résultat : on compte une ou deux œuvres de ce genre chaque jour : créations françaises le mercredi en début de soirée (*Dallas* passe dans le créneau de 18 heures du dimanche, juste avant « 7 sur 7 »), réalisations étrangères, sous le label *« Intrigues »*, le jeudi à 20 h 30, et un mélange des deux (exclusivement des reprises) les lundi, mardi, jeudi et vendredi, tout de suite après les informations de la mi-journée. Sans oublier les « Grands écrans de TF 1 », le mardi à 20 h 30 et le feuilleton de 18 h 15 (du lundi au vendredi) avec la diffusion à partir d'octobre (en remplacement d'une série d'outre-Atlantique assez simpliste, *Huit çà suffit*), d'un *soap* pur cru américain, « Santa Barbara ».

Les téléspectateurs participent

Une place privilégiée est aussi réservée au cinéma : en plus du dimanche soir, diffusion d'un long métrage français le lundi après-midi à 15 h 30. Une nouvelle émission hebdomadaire (mercredi de 17 h à 17 h 30), « Les trois premières minutes », est créée à côté d' « Etoiles et Toiles » et de la « Séquence du spectateur ». Elle se veut incitative aussi bien qu'informative, et présentera, *« de manière originale »*, dit-on, les six à huit films de la semaine qui sortent dans les salles. Un jeu sur Minitel permettra de gagner des chèques-cinéma.

Deux magazines voient le jour dans le domaine culturel. L'un « Performances » (mercredi de 22 h à 22 h 30), est conçu (par Michel Cardoze) dans le style d'un journal. Il propose, en direct, un *« large panorama*, affirme TF1, *de tout ce qui bouge, de ce qui est neuf dans la création artistique et dans le comportement culturel des Français »*. L'autre, « Hauts de gammes » (samedi de 11 h à 12 h), est uniquement consacré à la musique (classique, lyrique, jazz). Eric Lipmann a la charge de ce show audiovisuel, qui sera diffusé simultanément sur France-Musique et auquel pourront participer les téléspectateurs. On attend avec une certaine impatience ces deux innovations, après la déception causée par « Tintam'arts » l'hiver dernier. Quant aux documentaires, (mardi à 22 h et mercredi à 21 h 30), ils adoptent, eux aussi, le genre série. *Jérusalem*, en trois parties, et *Vérités interdites*, avec cinq films traitant des grandes affaires judiciaires récentes, en sont les points marquants.

Emissions-contact, *interactivité* et *jeux* : les téléspectateurs sont sollicités par la nouvelle grille. « Les jours heureux », une émission quotidienne (du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h) consacrée aux retraités, aux personnes âgées et à tous ceux qui demeurent au foyer, en est un exemple. De même « Le chemin des écoliers » (à partir du 15 octobre, de 10 h 55 à 11 h 55), qui offrira aux enfants, le mardi aux 6-9 ans, le mercredi aux 9-12 ans, deux émissions pédagogiques destinées à éveiller leur curiosité par des travaux de recherche adaptés à leur niveau respectif.

Toujours dans le même esprit, mais plus divertissant et assorti d'un jeu, il y aura *Transcontinental* (mardi de 14 h 45 à 16 h), un magazine entièrement consacré au voyage et à l'évasion. « Tournez... manèges », chaque jour, du lundi au samedi (de 12 h à 13 h avec une coupure à mi-parcours pour un flash d'information), offrira, pour sa part, cinq jeux différents, dont le thème central est le couple. Enfin, pour les adolescents et les couche-tard (mais sans jeu cette fois-ci), un programme continu de concerts et de clips, *Tapage nocturne*, le vendredi de 23 h 30 à 1 h du matin. Avec *Ouvert la nuit* le samedi, ce seront donc deux soirées par semaine qui se prolongeront au-delà de minuit.

Ce maintien tardif en activité de l'antenne sera onéreux : une heure de diffusion après minuit coûte 30 000 francs. Un tel choix paraît contradictoire avec le souci de rigueur actuellement prôné par la première chaîne. D'autant que Collaro et son « Cocoricocoboy » reviennent comme promis et que le prix de cette émission à grand succès est particulièrement élevé (230 000 francs par jour). On fait remarquer, à ce propos, à TF 1 que la nouvelle grille comporte beaucoup plus de directs et bon nombre de rediffusions. Toutes choses qui, déclare-t-on, permettront de faire des économies et autoriseront une ouverture plus longue de l'antenne (six heures supplémentaires par semaine).

ANITA RIND.

APRÈS LA PERTE DU « PROGRÈS-DIMANCHE »

M. Lignel critique la « recherche de domination » de M. Hersant

De notre correspondant

Lyon. – *Le Progrès-Dimanche, Centre-Dimanche* et *les Dépêches-Dimanche* n'ont pas paru le 18 août. C'est la conséquence d'un nouveau rebondissement dans l'imbroglio judiciaire qui oppose, depuis 1979, *le Dauphiné libéré* (Grenoble) et *le Progrès* (Lyon) (*le Monde* daté 18-19 août).

Les titres dominicaux des deux groupes de presse étaient édités jusqu'au 31 décembre 1979 par une société commune, la SERP (Société d'éditions régionales et de publication de journaux). A la rupture des accords entre les deux quotidiens, une sentence arbitrale prévoyait *« le retour, à compter du 1er janvier 1980, des titres aux sociétés* Dauphiné libéré *et Delaroche, la première reprenant l'usage du titre* le Dauphiné-Dimanche, *la seconde du titre* le Progrès-Dimanche, *et le partage de l'actif de la SERP. »*

Cette décision était bientôt contestée par la SERP, au sein de laquelle *le Dauphiné libéré était devenu majoritaire*, grâce aux cinq actions de la famille Brémond, ex-copropriétaire du *Progrès*. Le jugement de la cour d'appel de Lyon du 3 juillet confirmant que la SERP demeure propriétaire des titres du dimanche revient à « donner » *le Progrès-Dimanche* au *Dauphiné libéré*, passé entre temps sous le contrôle du groupe Hersant.

C'est du reste à M. Robert Hersant que M. Jean-Charles Lignel, PDG du *Progrès*, s'en prend dans l'éditorial de son journal, le 17 août : *« Il ne mettra jamais la main sur* le Progrès », écrit-il. *« D'aucuns s'imaginent que les ambitions de M. Robert Hersant ne sont que d'ordre essentiellement mercantile, mais que chacun de ses amis y prenne garde. La recherche de la domination de l'ensemble de la presse française pourrait bien cacher l'ambition d'un dessein national »*, poursuit-il, sans doute en connaissance de cause, puisqu'il vient de faire, comme président du Parti radical du Rhône, un double chemin dans la même famille politique que M. Hersant.

La direction du *Dauphiné libéré*, dans un éditorial publié dimanche, regrette l'article *« polémique »* de M. Lignel, qu'elle estime *« désobligeant »*, et rappelle que, lors de la première décision du tribunal de grande instance de Lyon (juillet 1982), M. Robert Hersant n'était pas encore l'actionnaire principal du *Dauphiné libéré* (juin 1983).

Le coup est rude pour l'équilibre déjà précaire du groupe *du Progrès*. Avec un tirage moyen dépassant 430 000 exemplaires, l'édition du dimanche est la meilleure vente de la semaine. Pour la direction du *journal lyonnais*, l'équation est simple : *« Privé d'un septième de sa substance*, le Progrès *doit s'alléger d'un septième de ses charges. »* En clair, cela signifie le « transfert » de 214 salariés du *Progrès* à la SERP, aux termes de l'article L. 122-12 du code du travail, qui fait obligation au nouveau propriétaire de reprendre le personnel. A défaut, *le Progrès* demanderait l'autorisation de licencier.

Cette analyse n'est pas partagée par le comité central d'entreprise du groupe. *« Il ne s'agit pas de transférer une partie du personnel, mais d'une partie de l'activité de l'ensemble des salariés »*, disent les syndicats. Dans ce cas de figure, le personnel du *Progrès* aurait deux employeurs, M. Lignel pendant la *semaine, M. Hersant le dimanche*, ce qui pourrait poser quelques cas de conscience, notamment chez les journalistes.

Muette pour l'instant sur la façon dont elle entend appliquer l'article L. 122-12, la direction de la société SERP devait avoir, lundi 19 août, un entretien avec les représentants du comité d'entreprise du *Progrès*. – *(Intérim.)*

LA SIXIÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA COMMUNICATION

Les programmes en vedette

La sixième Université d'été de la communication, organisée du 25 au 31 août à Carcans-Maubuisson (Gironde), est centrée cette année sur la production de programmes. Télévision, bien sûr, à l'heure de l'« ouverture » au privé, mais aussi cinéma, radio, télématique, informatique. Le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (CREPAC) d'Aquitaine, affilié à la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, a réuni pour cette manifestation – sorte de « rentrée » du monde de la communication – de nombreux intervenants de tout bord pour ses débats, ses ateliers et sessions de formation. On y attend notamment le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, et les spécialistes des quatre grandes formations politiques représentées à l'Assemblée nationale pour un « Cartes sur table » sur la « communication et l'Etat. »

Le Monde publiera dans son supplément *le Monde Aujourd'hui* (daté 25-26 août) plusieurs pages autour de la production des programmes télévisuels et des choix politiques de la majorité et de l'opposition. D'autre part, trois journalistes de notre quotidien, Jean-Marie Dupont, Yves Agnès et Jean-François Lacan, participeront à l'animation de « tables rondes ».

★ CREPAC d'Aquitaine, 15, rue Rode, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 81-78-40.

SONDAGE : LES FRANÇAIS AIMENT LA PUBLICITÉ

Soixante-douze pour cent des Français ont une bonne opinion des publicitaires, et 60 % estiment que la publicité est proche de l'art : c'est ce qui ressort d'un sondage Ipsos-*le Point* (1) publié par l'hebdomadaire ce lundi 19 août. Des chiffres éloquents, si l'on se souvient qu'il y a dix ans la majorité des Français enfermaient le publicitaire et son travail dans le mensonge et le sous-produit. Aujourd'hui, *selon* ce sondage, la *population*, *dans une proportion* de 60 %, pense que la publicité informe ou distrait plutôt qu'elle ne manipule.

Elle ne doit pas être limitée à la télévision, estiment les personnes interrogées, notamment pour les secteurs d'activités encore interdits : culture, tourisme, travail intérimaire, immobilier et supermarchés... Consommation de première nécessité ou activité intellectuelle, rien ne devrait plus lui résister désormais, d'autant que l'écrasante majorité des moins de trente-cinq ans, abondent dans ce sens.

A méditer par la classe politique : la forme spectaculaire des spots ou des affiches publicitaires a séduit les Français. A la *question : « Des deux discours destinés à convaincre, lequel préférez-vous ? »*, 55 % d'entre eux penchent pour la publicité au détriment de la politique. Chez les moins de trente-cinq ans, le chiffre atteint 72 %.

(1) Enquête effectuée du 14 au 18 juin 1985 auprès de 1 000 personnes représentatives de la population âgée de quinze ans et plus.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU LUNDI
LE PARRAIN

Le Petit Laurent — hommage amical et parodique, à vingt ans de distance, au Petit Nicolas, illustre créature de Goscinny et de Sempé (1) — sort souvent avec des amis plus ou moins proches de ses parents qu'il a pris l'habitude de surnommer affectueusement « parrain ».

Saurez-vous identifier les événements auxquels fait allusion le texte et découvrir finalement quelle personnalité, de la majorité ou de l'opposition, se dissimule derrière cet énigmatique diminutif ?

Tout de suite, quand papa est rentré, j'ai su que ça allait faire des histoires. *« Alors, comme ça, Laurent a passé la journée avec elle ? »,* il a fait à maman. *« Je suppose qu'elle lui a encore fait la leçon. Comme si le cabinet noir ne lui avait pas suffi ! »* Là, maman s'est fâchée ; elle a demandé à papa s'il n'avait pas fini d'insulter les gens qu'elle appréciait, et papa a répondu qu'après tout on était en juillet et que c'était normal que je la voie en ce moment. Et puis, il a rigolé, mais, maman, elle a pas ri du tout... et moi non plus, et c'est vrai, quoi ! je vois pas le rapport ; mais, maman, si, et elle a dit : *« Si c'est comme ça, vous dinerez sans moi ! »,* et elle est partie. Alors, papa a pris un drôle d'air un peu contrarié et puis il m'a demandé avec un soupir de lui raconter la journée.

Marraine était venue me chercher le matin. Je l'aime bien, Marraine. Elle est toujours bien habillée et bien coiffée, comme maman voudrait que je sois si j'étais une fille. Quand elle était jeune, il paraît qu'elle avait toujours des robes toutes noires, mais c'était pour son métier, m'avait expliqué maman un jour. Enfin, bref, elle m'a pris par la main et elle m'a emmené en voiture. *« Qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? »,* elle m'a demandé pendant qu'on roulait. *« Pompier »,* j'ai dit. Elle a souri et elle m'a demandé pourquoi. *« Pour rouler dans des grosses voitures rouges, même que c'est ma couleur préférée »,* j'ai répondu. Alors Marraine a fait de gros yeux et elle a raté la rue où on allait.

Après déjeuner, on est allé au cirque. Devant l'entrée, il y avait un grand barbu qui distribuait des papiers et des cœurs très chouettes qu'on s'accroche sur la poitrine, comme maman elle en a en or et tout, même que ceux-là coûtent très cher, et que papa a toujours *peur que maman les perde.* Mais, ceux du monsieur, ils étaient pas chers. *« S'il te plaît, je peux en avoir un ? »,* j'ai demandé. Alors Marraine, qui n'avait pas fait attention, a regardé les cœurs. *« Qu'est-ce que c'est que ça ? »,* elle a dit au monsieur, qui avait l'air étonné. *« Ce sont des badges de la Fête de* l'Hu... », mais il a pas fini, parce que Marraine lui a jeté sa boîte par terre. Et puis, on est rentré dans le cirque alors que le monsieur hurlait toujours derrière nous en disant qu'on était des quelque chose comme primaires ; enfin, j'ai pas très bien compris.

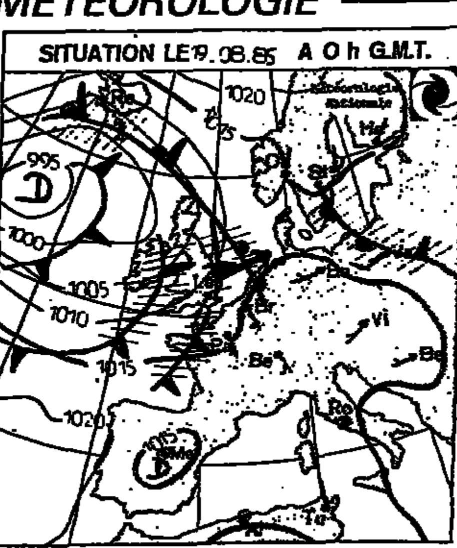
Le cirque, c'était super ; surtout les clowns, même si, Marraine, ça ne la faisait pas rire. Il faut dire qu'elle rigole pas souvent. La seule fois de la journée, ça a été chez le libraire quand elle a vu un livre où il y avait marqué *Deux sur trois* en grand sur la couverture. *« Pas encore au pilon »,* elle a fait alors, et elle a dit ça avec un ton qui m'a drôlement fait peur. Ce qui lui a le plus plu, à Marraine, c'était les lions. Elle m'a dit : *« Retiens bien cette leçon de l'existence : dans la vie, il faut être dresseur ou bien on est mangé par les fauves. » « Où ils sont, les fauves ? »,* j'ai demandé, et elle m'a fait : *« Par là »* avec le bras gauche. *« Vers la gare de l'Est, alors ? »,* je lui ai dit, et elle a répondu que c'était un peu plus loin, mais que je ne m'inquiète pas, il y avait encore des dresseurs en France : *« 1,33 % »,* elle a même dit en rigolant. La prochaine fois, je lui demanderai ce que ça veut dire...

Alors, papa a poussé un grognement, il a dit que, bon, ça allait pour ce soir, et il est parti regarder Yves Montand à la télé...

(1) Albums parus aux éditions Denoël.

Solution dans notre prochain numéro

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20-8-85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 août à 0 heure et le mardi 20 à minuit.

Situation générale. — La dépression centrée au nord-ouest de l'Irlande continue à diriger vers la France un courant perturbé d'ouest surtout actif sur la moitié Nord.

Mardi, temps assez brumeux le matin avec des bancs de brouillards surtout épais au sud de la Loire. Des nuages orageux résiduels sur les Vosges, le Jura, le nord des Alpes vont s'évacuer en cours de matinée vers l'Est.

En cours de journée, beau temps chaud et bien ensoleillé sur la moitié Sud et les régions de l'est.

Par contre, sur la Bretagne d'abord, puis sur les régions au nord de la Loire jusqu'à Paris et jusqu'à la Picardie en soirée, le ciel sera nuageux avec des pluies éparses plus fréquentes sur les côtes.

Les températures, assez élevées le matin, souvent comprises entre 14 et 20° du Nord au Sud, atteindront en milieu d'après-midi 22 à 32° du Nord au Sud.

Le vent d'ouest sera modéré près de l'Atlantique et en Manche. Ailleurs, vent faible et irrégulier en direction.

Températures (le premier chiffre indique le minimum enregistré dans la nuit du 18 au 19 août, le second, le maximum de la journée du 18 août) : Ajaccio, 14 et 27 degrés ; Biarritz, 18 et 30 ; Bordeaux, 15 et 31 ; Bréhat, 16 et 23 ; Brest, 15 et 20 ; Cannes, 19 et 27 ; Cherbourg, 15 et 20 ; Clermont-Ferrand, 15 et 27 ; Dijon, 12 et 24 ; Dinard, 16 et 22 ; Embrun, 12 et 27 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et 27 ; Grenoble-St-Geoirs, 12 et 27 ; La Rochelle, 18 et 27 ; Lille, 16 et 23 ; Limoges, 16 et 27 ; Lorient, 17 et 21 ; Lyon, 13 et 26 ; Marseille-Marignane, 18 et 30 ; Menton, 20 et 27 ; Nancy, 14 et 23 ; Nantes, 16 et 27 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 27 ; Paris-Montsouris, 17 et 24 ; Paris-Orly, 16 et 24 ; Pau, 17 et 32 ; Perpignan, 19 et 33 ; Rennes, 16 et 24 ; Rouen, 16 et 21 ; Saint-Etienne, 14 et 26 ; Strasbourg, 14 et 22 ; Toulouse, 16 et 32 ; Tours, 15 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 32 ; Genève, 11 et 25 ; Lisbonne, 18 et 28 ; Londres, 15 et 20 ; Madrid, 15 et 37 ; Rome, 19 et 29 ; Stockholm, 13 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 AOUT

« La Renaissance au château d'Ecouen ». Tél. : (1) 274-22-22.

« L'église Saint-Eugène ou l'architecture métallique appliquée à l'art religieux », 14 h 30, 4, bis, rue Sainte-Cécile.

« De Lutèce à la Cité : promenade en l'île », 15 heures, métro Cité.

« Le Père-Lachaise du 20e siècle », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Histoire, architecture et flore du parc des Buttes-Chaumont, 14 h 45, métro Botzaris (V. de Langlade).

« L'œuvre de Rodin dans un hôtel et un parc du faubourg Saint-Germain », 15 heures, 77, rue de Varenne.

« Le culte de la patronne de Paris à Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée église.

« Versailles : le potager du Roy Louis XIV », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (G. Botteau).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« La place Dauphine, le pont Neuf », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris Autrefois.)

« Exposition Renoir », 18 heures, entrée Grand Palais.

« Hôtels et Jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Rambuteau.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Pont-Marie.

EXPOSITION

Agrippa d'Aubigné : poète-soldat

Si le musée de l'Echevinage de Saintes (Charente-Maritime) a choisi 1985 pour présenter une exposition et un cycle de conférences consacrées à « Agrippa d'Aubigné en son temps », ce n'est pas un hasard. En effet, on commémore cette année le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes.

Agrippa d'Aubigné, lors de sa signature en 1598 par Henri IV, se montra un adversaire résolu de ce texte. Calviniste convaincu, marqué par le souvenir du massacre de la Saint-Barthélemy, il trouvait insuffisantes les mesures prises en faveur des protestants : par exemple, la liberté de culte ne leur était accordée que dans les domiciles seigneuriaux, dans deux villes ou villages par baillage et dans les cités où le culte réformé existait de fait. De plus, des codicilles secrets ajoutaient des réserves destinées à apaiser les inquiétudes des catholiques. On créait donc, en établissant un statut particulier, un véritable ghetto dans l'Etat.

Peu à peu, les privilèges accordés sous certaines conditions furent restreints. En 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes. Mme de Maintenon, née Françoise d'Aubigné et petite-fille de l'écrivain, n'essaya pas de l'en dissuader : elle était catholique...

Des armes et armures (Agrippa d'Aubigné auteur des *Tragiques,* était aussi homme de guerre, *« quand les grondants tambours sont battants entendus »),* des éditions originales, des actes d'état civil, des gravures, etc., font revivre à travers le poète-soldat, cette époque tourmentée de la Saintonge.

★ Renseignements : (16-46) 93-25-39. L'exposition est prévue jusqu'au 30 septembre.

RELIGION

OUI, JE CROIS ! — Le Saulchoir, centre d'études des dominicains de Paris, propose à la rentrée aux hommes et femmes — qu'ils soient religieux au laïc, — qui veulent approfondir leur intelligence de la foi diverses activités théologiques ou philosophiques. Des cours (chaque série dure de huit à douze heures sur une période de un à deux mois), permettront aux auditeurs de profiter du travail personnel d'un professeur sur un des points essentiels du thème de l'année. Des groupes de travail (un mois et demi, à raison d'une séance de deux heures par semaine), sous la direction d'un professeur, se consacreront à l'étude de textes religieux. Thème choisi pour l'année 1985-1986 : Le Credo.

★ **Le Saulchoir, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. Téléphone : (1) 570-14-52. (Pour le groupe de travail, inscription avant le 25 octobre.)**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4034

HORIZONTALEMENT

I. Traits décochés par ceux qui n'hésitent pas à lancer des piques. — II. Se prépare à faire « feu » en passant l'arme à gauche. — III. Sa clé n'est pas toujours visible dans le roman. Ephémère fédération islamique. — IV. Nom d'un saint ou prénom d'un héros de Leblanc qui ne l'était pas. Personnel. — V. Alternative. — VI. Projette parfois des navets contre de l'oseille. — VII. Interjection. Première mondiale. — VIII. Intima. Vent chaud pouvant jeter un froid. — IX. N'a rien de réchauffant quand on y met le feu. Possessif. — X. Le deuxième d'un ordre territorial. Dans son « fort », une baisse de résistance se fait sentir. — XI. Couche épaisse. Serre la pince.

VERTICALEMENT

1. Plus appréciée de certaines souris que des petits rats. Ses partisans n'apprécièrent guère un certain séjour à Evian. En attente. — 2. Arrête sur la place publique des gens qui ne lui trouvent aucun charme. — 3. L'un et l'autre. Toujours sexy en France, peut être disgracieuse en Angleterre. — 4. Théorie parfois suivie par les élèves d'un maître disparu. — 5. Plus il est tendre, plus il est solide. Rat. — 6. Limite d'une bonne trempe. Un Balte ou des Transalpins. — 7. Adverbe itératif. Préposition. — 8. Commence avec amour, mais ne rime pas avec toujours. — 9. Obéit à un ordre en exécutant. Agent de change à Chang-hai.

Solution du problème n° 4033

Horizontalement

I. Eléphantiasis. — II. Nationalité. Usa. — III. Cire. Ara. Fa. — IV. Yser. Tilleul. Ch. — V. Onomatopée. — VI. Lame. Mec. Rist. — VII. Or. Rois. Musique. — VIII. Pépite. Vue. Lure. — IX. En. Ee. Pas. Mères. — X. Di. Marécage. — XI. Ica. Silène. Or. — XII. Eon. Teint. Are. — XIII. Loir. Etêtées. — XIV. Sens. Ruer. Asple. — XV. Ise. Persécuteur.

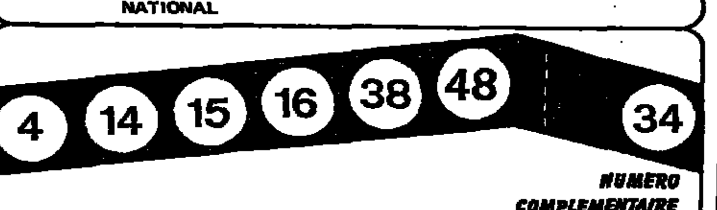
Verticalement

1. Encyclopédie. Si. — 2. Lais. Arénicoles. — 3. Etre. Anone. — 4. Pierreries. Is. — 5. Ho ! Ote. Bar. — 6. Anatomie. Ré. — 7. Narines. Pasteur. — 8. Tlaloc. Variétés. — 9. Il. Lm. Muselière. — 10. At. Eaque. Cent. — 11. Se. Ut. Manteau. — 12. Florilège. Est. — 13. Sua. Piqûre. Aspe. — 14. Césure. Or. Lu. — 15. Cachetées. Rêver.

GUY BROUTY.



N° 33 TIRAGE DU SAMEDI 17 AOUT 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 21 AOUT 1985 ET SAMEDI 24 AOUT 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	0	
5 BONS Nos + complémentaire	10	327 755,00 F
5 BONS Nos	693	14 860,00 F
4 BONS Nos	48 643	210,00 F
3 BONS Nos	1 187 044	12,00 F

BONUS DU SAMEDI 92 179

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 12 F X 2 = 24 F

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE AÉRIENNE AU JAPON

Des fissures découvertes en 1984 sur trois autres Boeing de la JAL

Des fissures auraient été découvertes sur trois Boeing des Japan Air Lines (JAL), du même type que celui qui s'est écrasé le 12 août au Japon, faisant cinq cent vingt victimes, selon l'agence de presse japonaise Jiji. Cette agence précise que les fissures découvertes en janvier et février 1984, dans les cloisons étanches qui séparent la cabine de la queue de l'appareil, étaient dues, selon Boeing, à une surpression à l'intérieur de la cabine passagers des 747-SR, la version à grande capacité et court rayon d'action du Jumbo. La JAL, ajoute l'agence Jiji, qui a reconnu l'existence de ces fissures, a nié qu'elles soient dues à une surpression.

Ni Boeing, ni la JAL n'avaient réagi dimanche soir à ces révélations. En revanche, la JAL a démenti dimanche les informations parues dans la presse selon lesquelles elle n'aurait pas respecté les conseils d'entretien donnés par Boeing. La compagnie a souligné, au contraire, avoir demandé au constructeur des instructions de révision pour ses sept 747-SR, alors que Boeing ne les prévoyait pas. Un programme spécial de révision aurait été fourni en mai 1984, affirme la JAL.

Les informations de l'agence risquent d'avoir des répercussions, au moment où les contrôles effectués par les compagnies propriétaires de 747 se multiplient. Ainsi la compagnie néerlandaise KLM et la compagnie israélienne El Al procèdent-elles aussi désormais à des révisions techniques. D'autant qu'une déclaration à propos d'une autre catastrophe aérienne, celle du 747 d'Air India le 23 juin dernier, n'est pas faite pour calmer les esprits. Selon le directeur des enquêtes du ministère des transports britanniques, M. Wilkinson, sollicité par les autorités indiennes pour les aider dans l'enquête : *« Rien ne prouve d'une manière certaine que la destruction du Boeing-747 de la compagnie Air-India ait été provoquée par l'explosion d'un bombe ».* Wilkinson a fait ressortir que, *« pour provoquer une telle rupture catastrophique d'un avion aussi solidement construit que le Boeing-747, il faudrait une charge très importante, et on pourrait en conséquence s'attendre à en découvrir des traces ».* Toutefois, M. Wilkinson reconnaît que l'hypothèse la plus vraisemblable sur les causes du drame demeure l'explosion. — *(AFP, AP.)*

Derniers mots

La presse japonaise publie, ce lundi 19 août, plusieurs témoignages rédigés par quelques passagers du Boeing de la Japan Air Lines qui s'est écrasé il y a une semaine au Japon après une demi-heure de descente rapide. Dans l'un d'eux, Hiroji Kawaguchi, un cadre de cinquante-deux ans, a écrit à ses trois enfants, de vingt-quatre, vingt et un et dix-sept ans : *« Mariko, Tsuyoshi, Chiyoko, entendez-vous bien. Tenez bon. Aidez votre mère. Votre père a tellement de peine. Il est certain que je ne survivrai pas. Je ne prendrai plus l'avion. Mon Dieu, aidez-moi ! Le repas que j'ai eu avec vous tous hier a été le dernier. Quelle pitié ! Il y a de la fumée comme si quelque chose avait explosé à bord et l'avion a commencé à descendre. (...) Tsuyoshi, n'oublie pas ce que je vous demande. »*

A sa femme, il écrit : *« Keiko, je suis désolé de ce qui se passe. Au revoir. Je te fais confiance pour les enfants. Il est 6 h 30. L'avion descend rapidement. (...) J'ai été très heureux jusqu'à maintenant. Je te remercie. »*

Un autre passager a laissé un message sur un sac de papier retrouvé taché de sang dans une poche de son pantalon. Masakatsu Taniguchi, quarante ans, employé par la société Chisso, demande à sa femme : *« Chère Machiko, s'il te plaît, occupe-toi bien des enfants. Masakatsu Taniguchi. 6 h 30. »* Une demi-heure plus tard, l'avion percutait contre une montagne avec cinq cent vingt-quatre personnes à bord.

D'autre part, le ministère japonais des transports a rendu public l'enregistrement de la « boîte noire » du Boeing 747. On y entend très nettement le pilote de l'appareil s'exclamer : *« C'est grave »,* puis : *« Pression hydraulique en chute, hydraulique complètement hors d'usage »,* et un quart d'heure après : *« Piquons du nez, pleins gaz. »* Les derniers mots du pilote sont une sorte de supplique à son appareil : *« Lève donc le nez, mais lève donc le nez. »*

Mme THATCHER A ÉCHAPPÉ DE PEU A UNE COLLISION AÉRIENNE

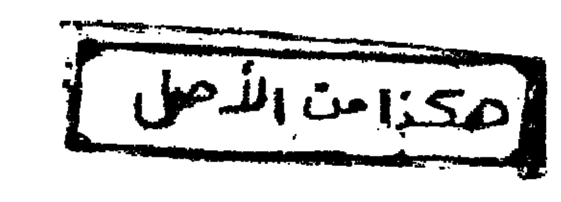
Mme Thatcher a échappé de justesse le 25 juillet à un accident d'avion qui aurait pu lui être fatal.

Ce jour-là le premier ministre, après une intervention aux Communes, avait pris place à bord d'un hélicoptère de la Royal Air Force pour gagner l'aéroport d'Heathrow, d'où elle devait décoller pour Washington. Au moment où l'hélicoptère se posait à Heathrow, un Boeing 757 de la British Airways commençait sa manœuvre de décollage sur la même piste. Selon la presse britannique de dimanche, le pilote aurait reçu *in extremis* l'ordre de suspendre le décollage et fait fonctionner tous les freins du Boeing pour éviter la collision.

Selon le 10 Downing Street, Mme Thatcher vient seulement d'être informée de l'incident. La direction de l'aviation civile a ouvert une enquête.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DÉMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DÉMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* [illegible]

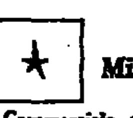
OFFRES D'EMPLOIS

VOTRE CARRIERE ET LA BANQUE CREDIT DU NORD

Le développement des activités internationales de notre Banque nous amène à recruter

Un assistant du responsable de la zone Asie Pacifique

chargé du suivi des opérations pour les pays de l'ASIE DU SUD



Missions :

Commerciale : dans ses relations avec les institutions bancaires, financières et les grands emprunteurs de la Zone, les réseaux des agences en France et les clients.

Stratégique : dans les conclusions qu'il devra tirer de ses analyses risques-pays et de sa connaissance des marchés locaux.

De représentation : le poste étant basé à Paris, des déplacements sont prévus.
Il aura également à remplir des missions sur d'autres Secteurs Géographiques.

Profil :

- Diplômé Ecole de Commerce ou Ingénieur possédant une première expérience bancaire de 4 ou 5 ans dans l'International
- Négociateur ayant une connaissance approfondie de la langue et de la culture anglaise.



Ecrire sous réf. IND à Direction du Personnel 6/8, boulevard Haussmann 75009 Paris

Crédit du Nord

GRENOBLE
SOCIÉTÉ INGÉNIERIE INFORMATIQUE INNOVATRICE
- INFORMATIQUE TEMPS RÉEL ET INDUSTRIEL
- MINI ET MICRO
- LOGICIEL ET MATÉRIEL

recherche

- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
Haut niveau technique
déplacements fréquents en vue de prendre poste direction.
- **INGÉNIEURS CONFIRMÉS**
(2 à 5 ans) expérience en Télécom souhaitée.
- **INGÉNIEURS DÉBUTANTS**
Postes à pourvoir Paris et province.

Pour tous ces postes il est demandé un niveau d'ingénieur grande école : X, ESE, Télécom, Centrale, ENSIMAG, ENSERG, ENSET.

Ecrire avec c.v. et prétentions HAVAS 2978, 33, rue du Colonel-Bougault, 38100 GRENOBLE.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE
(proximité RER - 15' Etoile)
recherche

GESTIONNAIRES JURISTES
HF

maîtrise en droit (options droit des assurances ou droit de la construction appréciées) ou bien expérience équivalente.

Après formation complémentaire, il leur sera confié la gestion de dossiers de sinistres de la construction, tant amiables que contentieux.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et niveau de rémunération sous référence 7361 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Editeur d'Encyclopédies recherche Rédacteurs (trices) Histoire contemporaine. Haut niv. univ. Envoyer C.V. à Dossiers de l'Histoire 25, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, qui transmettra.

Clinique banlieue Nord-Est recherche

SURVEILLANTE GÉNÉRALE

Salaire motivant.
Tél. : 830-12-92, bur. du pers.

Recherchons CHEF DE PUBLICITÉ pour magazine loisir. Tél. : 606-32-94.

En prévision de son expansion 85/86

Ogilvy & Mather

recherche un

CHEF DE GROUPE MEDIA

Minimum 3 ans d'expérience dans le monde des media

Envoyer C.V. à Didier COLAS sous pli confidentiel
Ogilvy & Mather
36, rue Brunel, 75017 PARIS

L'informatique vous attire? Venez faire avec nous une carrière d'informaticiens

Nous sommes un groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, de plus de vingt ans d'existence et resté néanmoins à taille humaine. Nous possédons une très bonne réputation dans les grands organismes du secteur public et du secteur privé. Nous recherchons :

Jeunes collaborateurs débutants

Vous avez plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou de gestion. Vous êtes dégagés des obligations militaires et libres rapidement. Vous n'avez pas de connaissances en informatique : nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes, (et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe).

Adressez lettre avec C.V. détaillé + photo sous réf. 1908 à A.S. Publicité 3, rue de Liège 75009 Paris qui transmettra.

PUBLICITE

SOCIETE MORS
recherche pour sa
Division DEFENSE ET TRANSPORT

ingénieurs électroniciens

automaticiens débutants ou ayant quelques années d'expérience.

- Formation ESE, ISEP ou équivalent pour *devenir Chef de Produit et assurer l'étude* et l'industrialisation de systèmes embarqués à base de microprocesseurs.
- Connaissance de l'Anglais indispensable pour déplacements occasionnels à l'ETRANGER.

Envoyer C.V. à :
SOCIETE MORS - BRION LEROUX
2 et 4, rue Newton
93155 LE BLANC-MESNIL



emplois régionaux

GROUPE BANCAIRE ALSACE
recherche

INFORMATICIEN PROJET
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
niveau MIAGE - INGÉNIEUR
(débutant accepté)

Veuillez adresser candidature avec c.v. dét. et prétentions sous nº 7 650 *le Monde* Pub., services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Etablissement industriel région clermontoise (63) recrute INGÉNIEURS étude de production et TECHNICO-COMMERCIAL. Adresser C.V. sous nº 5.281 à Havas, 63002 Clermont-Ferrand Cedex.

L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE BASSE-NORMANDIE
(dir. musical : D. DEBART)
recrute

UN ADMINISTRATEUR
(homme ou femme)
Salaire annuel : 120 000 net, expérience souhaitée.
Prise de fonction : 1er OCTOBRE 1985.
Adresser c.v. à E.I.B.N. 11, rue des Chanoines, 14000 CAEN (31) 93-76-22.

Organisation professionnelle artisans bâtiment 13 recherche pour le 1er oct. 85

RESPONSABLE SERVICE ÉCONOMIQUE
à créer

– Rôle : structurer profession, développer information éco. et technique, animer formation continue, favoriser évolution comportements professionnels (groupements innovation technique, démarche commerciale).
– Qualités : formation et exp. niveau sup. devront cumuler environnement éco. des entreprises et animation-communication sociale.
– Base possible : science éco. IER, ESC, ARCHI, INSA, connaissance secteur, goût relation soc. et pédagogie indispensables, mobilité, initiative.

Envoyer c.v. et prétentions à : MAISON DES ARTISANS, 7, bd Pebre, 13008 Marseille.

Direction

SALES MANAGER

Dynamique société de Texas, U.S.A. spécialiste en produits de soins médicaux cherche

UN DIRECTEUR DES VENTES qualifié pour le territoire. Demandons un individu motivé pour la France. Exigeant 2 ans d'expérience dans la vente (souhaitable dans le domaine médical). Déplacements fréquents. Connaissance parfaite de l'anglais. Salaire, plus commission, plus prime. Envoyez c.v. et prétentions à Mme Suzanne Henderson, Tecnol Inc. 7428 Tower Street, Fort-Worth, Texas, 76118 U.S.A.

Le syndicat mixte du pays de Saint-Pons 34

recherche

LE DIRECTEUR
DU CENTRE D'ACCUEIL POLYVALENT D'OLARGUES

Hébergement touristique siège pays d'accueil centre social centre de formation. Locaux pour animation. Excellent gestionnaire et animateur polyvalent. Expérience prof. indispensable, formation sup. à dominante gestion + animation. Rémunération selon qualification et expérience.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions avant le 31 août 1985 à : Syndicat mixte du pays de Saint-Pons, Maison de pays, place du Foirail, 34220 St-Pons-de-Thomières.

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS

recherche un

CAMBISTE confirmé

ayant 5 ans minimum de pratique du marché des changes, essentiellement comptant.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 572, à M. A. Dannenberger - CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 PARIS qui vous assure la discrétion.

---

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

SALES REPRESENTATIVE

A Major Leader in Overnight Delivery With A Commitment To International Service

FEDERAL EXPRESS CORPORATION is the United States' leading overnight delivery carrier of high priority goods and documents, widely recognised for prompt and efficient service. We have expanded our capabilities through worldwide hubs and seek a self-motivated individual to represent our services in Paris. This would be an excellent opportunity for an energetic person to play an important role in our international growth.

This position requires an effective communicator who possesses a university degree or equivalent education or experience. Air Freight experience is required along with the ability to work independently and establish priorities. Strong negotiation and oral and written skills are essential. The ability to speak English is essential.

The successful candidate will promote the sale of Federal Express services to high volume, growth potential customers, and encourage repeat business in order to establish a solid presence in the territory.

We offer an exceptional compensation and benefits program and opportunities for professional advancement. For confidential consideration, please send C.V. or resume to: **Susan Lowry, Senior Manager European Sales, FEDERAL EXPRESS, Freight Building 2, Brussels National Airport, 1930 Zaventem, Belgium.**



Groupe International Paris Ouest
recherche

RESPONSABLE

DE LA GESTION D'UN IMMEUBLE DE 5000 M2 DE BUREAUX

(téléphone, telex, courses, restaurant d'entreprise, photocopies, fournitures mobilier et matériel de bureau, entretien, gardiennage).

Le candidat retenu (30 ans environ) de formation supérieure, ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un secteur d'activité même différent, aura sous ses ordres une équipe d'une vingtaine de collaborateurs.

Les objectifs :
- assurer un fonctionnement satisfaisant de l'ensemble
- sélectionner, proposer et mettre en place les innovations technologiques permettant d'améliorer la gestion
- établir les prix de revient et les facturations aux utilisateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions N. 4733 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

économie

REPÈRES

Dollar : affaiblissement puis reprise à 8,44 F

D'abord très faible, le dollar s'est redressé, lundi matin 19 août, sur toutes les grandes places financières internationales, sans parvenir, toutefois, à regagner tout le terrain perdu au départ. Il a coté 8,44 F à Paris (après avoir ouvert à 8,40 F), contre 8,4560 F vendredi 16 août. A Francfort, un moment revenu à 2,7450 DM, son cours s'est établi à 2,76 DM. Les cambistes attribuent la lourdeur initiale du « billet vert » au pessimisme qui commence à régner outre-Atlantique dans les milieux financiers sur la situation économique. Selon eux, la spéculation se serait toutefois remise à acheter du dollar dans l'espoir d'une possible hausse des taux d'intérêt américains, qu'un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale pourrait entraîner. Le comité directeur de la Banque centrale des Etats-Unis doit, en effet, se réunir cette semaine pour faire le point après le récent et brutal gonflement de la masse monétaire.

Transports routiers : amélioration de l'activité internationale pour les Français

L'activité internationale des transporteurs routiers français s'est améliorée en 1984, alors qu'elle déclinait régulièrement depuis 1980. Avec 85,9 millions de tonnes de marchandises, précise le ministère des transports, de l'urbanisme et du logement, le transport des échanges extérieurs de la France — import et export — achéminés par la route progresse de 4,7 % par rapport à 1983. Sur l'ensemble de cette activité, les transporteurs français ont assuré 46,1 % des acheminements (contre 46 % l'an passé), intervenant davantage pour l'exportation (20,3 millions de tonnes) que pour l'importation (17,6 millions). Les meilleurs résultats du transport international de pavillon français, note le ministère, apparaissent dans le trafic avec la Suisse et l'Italie.

LA REVALORISATION DES ALLOCATIONS DE FIN DE DROITS PUBLIÉE AU « JOURNAL OFFICIEL »

A la suite de l'accord intervenu, le 18 juillet, entre le patronat et les organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC et CGC) le *Journal officiel* a publié, le 18 août, l'arrêté portant augmentation des allocations de fin de droits pour les chômeurs indemnisés par le régime d'assurance-chômage, l'UNEDIC.

A compter du 1er juillet, le montant des allocations de fin de droits est porté à 63 F par jour (1 890 F par mois) contre 43 F (1 290 F par mois) précédemment. Pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans qui percevaient 86 F par jour (2 580 F par mois), le montant des allocations reste inchangé.

Pour financer cette revalorisation qui devrait bénéficier à 300 000 demandeurs d'emploi, la cotisation assurance-chômage des salariés est relevée de 0,2 % et représente 2,12 % du salaire brut. Les cotisations des employeurs restent inchangées, à 4,08 %. Sur les 6,2 % de cotisations sociales prélevées au titre de l'UNEDIC, 4,2 % sont désormais affectés au régime d'assurance-chômage et 2 % à l'association pour la gestion de la structure financière (ASF) qui règle des préretraites, la garantie de ressources et participe au financement de la retraite à soixante ans.

Selon la CFDT

LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE S'ÉLÈVERA A 22 MILLIARDS DE FRANCS EN 1986

Représentant de la CFDT à la commission des comptes de la Sécurité sociale, M. Jean-Pierre Harbers a indiqué, dans un entretien à *Syndicalisme Hebdo*, l'hebdomadaire de la confédération, que le déficit de la Sécurité sociale allait s'accroître en 1986.

Du résultat attendu pour 1985 (un déficit de 1,5 milliard de francs), on passera en 1986 à un déficit de 22 milliards pour le régime général et de 32 milliards pour l'ensemble des régimes, *« même après l'utilisation de l'excédent cumulé (16 milliards) qui restera à disposition au 31 décembre 1985 »*. Cette situation *« est largement la conséquence de ce qui a été décidé en matière de recettes »*, souligne M. Harbers, qui rappelle que la suppression de la cotisation exceptionnelle de 1 % a *« amputé »* les recettes de 11 milliards, celle de la vignette sur le tabac de 5 milliards, et la modification de la base de la vignette sur les alcools de 1 milliard.

« Il est évident qu'on ne peut faire autrement que de retoucher aux modalités de financement de notre système de protection sociale », poursuit M. Harbers, pour qui *« il est certain qu'il faudra, dans l'avenir, passer par une augmentation des cotisations »* pour garantir le niveau et le système des retraites.

SOCIAL

Les syndicats sont indispensables à la modernisation

(Suite de la première page.)

Et puis à ceux qui, dans le patronat, se laissent porter par la vague d'antisyndicalisme, ou, plus subtilement, prônent l'émiettement des syndicats et veulent, en modifiant la loi, faire prospérer des syndicats-maison bien dociles, il faut crier casse-cou.

Par sa longue et difficile lutte pour élargir les espaces de liberté dans les entreprises, pour faire évoluer le droit, pour développer une force autonome face aux pouvoirs dominants, aux excès de l'Etat ou aux volontés de dérégulation du patronat, le syndicalisme authentique est devenu un constituant irremplaçable de tout régime démocratique. Le militant syndical est en permanence le défenseur et le garant d'un droit fondamental à s'organiser et à agir librement.

C'est pourquoi, l'antisyndicalisme porte en germe le totalitarisme. Dans le monde entier, il n'existe pas un seul pays démocratique sans syndicalisme vivant libre. Le syndicalisme, par ses valeurs permanentes et sa démarche expérimentale, concourt fortement à l'équilibre social et à son renouvellement par des moyens démocratiques. C'est encore plus vrai en temps de crise

Une vie politique qui tourne sur elle-même

C'est cet attachement viscéral au progrès de la démocratie qui nous conduit aussi à exprimer librement notre point de vue au monde politique comme au monde patronal. Ainsi, il n'est pas sain qu'aujourd'hui le débat politique paraisse se limiter à de purs enjeux de pouvoir, et que la stratégie de communication des forces politiques et le « look » de leurs candidats prennent une importance démesurée du fait de la faiblesse du contenu des projets et des propositions des uns et des autres.

Alors qu'une grande partie de la population est inquiète pour son avenir, il est dangereux de voir la vie politique tourner sur elle-même.

Les variations sur la réforme électorale ou sur le thème de la cohabitation, les affrontements épiques des candidats députés pour obtenir une place sûre occupent ainsi cet été le devant de la scène politique et semblent épuiser les ardeurs des responsables politiques. Attention à ne pas creuser plus profond le fossé entre la scène politique et les problèmes de la vie sociale. Il est heureux qu'il reste un syndicalisme vivant pour s'opposer à cette dérive.

Il n'est pas sain non plus que les forces politiques cachent leurs options concernant la protection sociale. Chacun sait qu'un déficit structurel des régimes de retraite et de l'assurance-maladie appelle des solutions nouvelles. La droite masque les mesures de privatisation qu'en cas d'alternance elle pense mettre en œuvre en ce domaine. La gauche par une gestion court-terme efficace a renvoyé les échéances au lendemain de mars 1986. Ce qui lui permet de proclamer bien haut son attachement au *statu quo*, tout en diminuant certains remboursements, en supprimant la recette de 1 % sur les revenus, et en prônant une diminution durable des prélèvements obligatoires, ce qui interdit tout *statu quo* et conduit à l'impasse.

Et les assurés sociaux sont priés d'assister passivement à ce théâtre d'ombres, jusqu'à ce que des mesures inacceptables leur tombent sur la tête. Le syndicalisme est bien décidé à mener un débat public et à faire prendre en compte la volonté des assurés sociaux dans les évolutions nécessaires du système de protection sociale.

Bien des chefs d'entreprise admettent, pour leur part, l'existence du syndicalisme comme un mal nécessaire et à condition d'en faire un rouage institutionnalisé de l'entreprise. Mais le patronat, dans sa grande majorité, n'a pas encore compris le rôle majeur que peut jouer le syndicalisme dans la modernisation. Moderniser l'industrie comme le secteur tertiaire, c'est d'abord y instaurer d'autres rapports sociaux, une autre organisation du travail, une autre gestion faisant toute leur place aux salariés, à leurs potentialités individuelles et à leur capacité de propositions collectives. Pour cela, le syndicalisme est irremplaçable.

En limitant l'arbitraire patronal, le syndicat permet d'y instaurer des relations plus professionnelles, moins autoritaires ou moins paternalistes et donc plus efficaces.

En agissant pour améliorer les conditions de travail, l'organisation du travail, le syndicat réduit l'insatisfaction et le freinage de la production, l'absentéisme et le *turn over*. Il est facteur de progrès de la qualité et de la productivité. En une période où des groupes professionnels entiers sont déqualifiés et risquent de sombrer dans la passivité ou la révolte, la volonté syndicale de mises en valeur du savoir-faire ouvrier et de développement de nouvelles qualifications concourt à relever les défis économiques.

Le changement des rapports sociaux est indispensable pour faire du facteur humain un atout décisif dans la compétition internationale. L'efficacité économique et sociale de l'entreprise passe par la pleine reconnaissance du rôle des syndicats pour exprimer la logique des salariés, leurs propositions pour l'entreprise. L'amélioration de l'efficacité de l'entreprise passe par une politique contractuelle ambitieuse portant sur tout ce qui concerne les conditions, le contenu et l'environnement du travail, et permettant aux tensions et aux conflits de déboucher positivement.

L'apprentissage d'une responsabilité

C'est tout le sens des droits nouveaux voulus par la CFDT. Ils peuvent être des leviers d'une modernisation réussie dans les domaines décisifs que constituent l'organisation du travail et les qualifications. Reste le grand chantier de la rénovation des droits individuels et collectifs des salariés dans les petites entreprises, où se joue pour une bonne part l'avenir de l'emploi. Là, plus qu'ailleurs, la faiblesse du syndicalisme est un handicap économique.

Dans la tradition du mouvement ouvrier français, la contestation de la politique patronale et la proposition d'un autre fonctionnement de l'entreprise n'épuisent pas le rôle du syndicalisme. Le syndicat n'est pleinement lui-même que s'il est fédéré et confédéré, disposant ainsi d'une analyse d'ensemble, d'un projet solidaire, d'une capacité de critique sociale, de formation de l'opinion publique et d'animation du tissu social.

Le syndicat reste le lieu où de très nombreux salariés font l'apprentissage d'une compétence, d'une responsabilité qui, souvent ensuite, enrichira la vie sociale hors entreprise. Ainsi, bien des trajectoires individuelles ont pris leur départ dans les activités des sections syndicales et des comités d'entreprise pour déboucher plus tard dans des responsabilités sportives, mutualistes, coopératives, communales, culturelles, d'aide au tiers-monde...

Si le syndicalisme représente une telle nécessité pour les salariés, pour la société et pour la démocratie, comment contribuer le mieux à sa mise à jour ? C'est un souci qui devrait être largement partagé par l'opinion publique et par des responsables de divers horizons.

N'est-il pas temps de repenser les formes que doit prendre la syndicalisation ? Aujourd'hui, les salariés font confiance aux syndicats, ils votent pour eux dans les élections professionnelles, mais ils adhèrent moins souvent qu'hier. Cette évolution pose un problème de société. Chacun sent bien, en effet, que les militants ne peuvent suffire à constituer un syndicat vivant, riche de débats, de propositions, d'actions, d'expérimentations. Il n'y a pas de syndicalisme sans adhérents.

Les individus isolés, même s'ils votent pour le syndicat et s'ils en sont sympathisants, n'en sont pas vraiment partie prenante. Ils hésitent à entrer en rapport direct avec le syndicat pour y exprimer leurs attentes ou tout simplement pour sortir de l'isolement. Ils ne savent plus qu'on peut très bien se syndiquer simplement pour arriver à faire garder ses enfants le mercredi ou pour se rencontrer entre jeunes.

Si l'on veut que le syndicalisme continue à jouer tout son rôle pour les salariés et pour l'approfondissement de la démocratie, il est important de réfléchir à de nouvelles formes de syndicalisation et de financement de l'action syndicale. Il est d'abord nécessaire de mieux faire apparaître les contre-parties de l'adhésion au syndicat, l'ouverture qu'elle permet, les droits qui en découlent. Face aux conformismes qui banalisent le chômage et les inégalités sociales, le syndicat reste l'épicentre de la mise en cause du désordre existant, le lieu où faire est plus important que paraître, le moyen de rendre l'espoir accessible.

EDMOND MAIRE.

LA CGT DE RENAULT ORGANISE LA « SURVEILLANCE OUVRIÈRE »

Pendant *« le pont du 15 août »*, le syndicat CGT de la régie Renault a poursuivi son opération de *« surveillance ouvrière »* en organisant des tours de garde et des rondes, notamment dans l'usine de Boulogne-Billancourt. L'objectif, a déclaré M. Robert Créange, responsable CGT, est *« de rendre début septembre l'usine aux travailleurs telle qu'ils l'ont quittée en juillet »*. Plusieurs dizaines de militants se sont organisés pour prévenir, affirment-ils, toute tentative de déménagement y compris des vestiaires. Pendant le pont, des festivités ont eu lieu afin d'attirer sur place d'autres personnes ainsi que les familles des cégétistes. Au programme, une soirée cabaret, un bal avec orchestre, une tombola et la projection de films vidéo.

Cette méthode est à l'origine de *« la neutralisation »*, par des salariés de l'usine de Flins, le 17 août, d'un convoi ferré qui devait emmener des robots fabriquant la R 18 en Espagne. Dans une déclaration, M. Hubert Doucet, secrétaire de la fédération de la métallurgie CGT, affirme, à ce sujet : *« C'est non seulement intolérable, mais c'est un acte honteux de la part de la Régie et du gouvernement. »* L'action des travailleurs, a poursuivi M. Doucet, *« est un haut fait de résistance ouvrière devant l'abandon du patronat français et du gouvernement »*.

AUTOMOBILE

LES VÉHICULES TOUT TERRAIN

Le crabot se porte bien

La voiture tout terrain progresse en France, où le marché a décuplé entre 1977 et 1984, pour dépasser la barre des 20 000 immatriculations l'année dernière. Le Paris-Dakar fait des petits. Dans l'Hexagone, mais aussi dans toute l'Europe, où les ventes de 4 × 4 ont représenté en 1983 162 200 immatriculations. C'est le rare créneau qui soit dynamique dans un marché automobile maussade. Dommage que ce succès profite essentiellement aux importations. Celles-ci représentent 92 % des ventes en France. Quant au marché européen, il est dominé par les constructeurs japonais qui s'en arrogent plus de 60 %.

Séduit par les rallyes africains, l'automobiliste français se met à jouer les aventuriers du dimanche, en s'offrant une voiture tout terrain. Quasiinexistant il y a dix ans (on comptait en 1975 un millier d'immatriculations de 4 × 4), le marché des quatre roues motrices est devenu aujourd'hui une réalité, avec 21 043 immatriculations en 1984. Une réalité qui se traduit en particulier par la multiplication des salons, comme celui du tout terrain, dont la deuxième version se tient à Val-d'Isère, du 18 au 25 août. Si sa part peut sembler modeste (1,2 % des immatriculations totales), le 4 × 4 a le mérite de gagner du terrain dans un marché automobile en régression (– 12,9 % en 1984). En 1982, ce véhicule a vu ses ventes doubler et, en 1983, de 59 % en 1983 elles ont augmenté. Et s'il n'a plus connu qu'une progression de 23,5 % en 1984 et de 11 % pour le premier trimestre 1985, bien des modèles lui envieraient ces scores.

Selon une enquête de *4×4 Magazine*, en juin-juillet 1984, la France (avec 18 924 immatriculations en 1983) se classe désormais comme le quatrième marché européen du 4×4, derrière l'Allemagne de l'Ouest (38 155 immatriculations en 1983), la Grande-Bretagne (24 583) et la Suisse (20 385). Il est vrai que le marché français s'est étoffé grâce à l'arrivée, à partir de 1983, aux côtés des *Livingstone en herbe*, amateurs de 4×4 classiques — véhicules conçus à l'origine à des fins militaires et adaptés pour des utilisations de loisirs, — d'une nouvelle population de conducteurs non sportifs, mais acheteurs de véhicules dits *« toute adhérence », « tout chemin »* ou *« tout temps »*. Comme leur nom l'indique, ces voitures, qui ne se distinguent pas, par leur allure extérieure, des modèles ordinaires, sont dotées de quatre roues motrices qui leur permettent de manœuvrer dans des conditions climatiques difficiles ou sur des terrains quelque peu accidentés. Fiat, par exemple, a sorti une Panda équipée ainsi, Renault une R 18 et Alfa-Romeo une 33.

Mais, toujours, selon *4×4 Magazine*, la France, avec seulement un cinquième de ses ventes de 4×4 réalisées grâce aux *« toute adhérence »*, est en retard sur nombre de ses voisins européens. Cette catégorie de 4×4 accapare plus de 50 % des ventes en Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en Autriche et en Suède, et dépasse les 30 % en Norvège, en Italie et en Grande-Bretagne. Un créneau en tout cas « explosif » puisqu'il a enregistré, en Europe, en 1983, un bond de 206 % de ses immatriculations par rapport à 1982.

D'autres préoccupations

Cet engouement pour le 4×4 ne semble pas avoir convaincu les constructeurs français Peugeot et Renault, qui n'y ont guère investi. Leurs difficultés financières les ont orientés vers d'autres préoccupations. Seuls quelques petits constructeurs comme Poncin, Dangel, Auverland ou Voisin ont fait preuve d'ambitions. Leurs efforts, joints à la commercialisation par Renault des Jeep de sa filiale américaine AMC, ne permettent même pas aux marques françaises de détenir 10 % de leur marché, qui reste le fief des importations (92 % des immatriculations). Les pionniers furent les Japonais et les pays de l'Est. Mais les Européens (Rover, Mercedes, Audi, Fiat, Alfa-Roméo) ont peu à peu grignoté la part de la soviétique Lada, rejointe depuis peu par la roumaine Aro, qui à elles deux représentent le quart des ventes de 4×4 en France.

Ce sont les japonaises qui, imperturbablement, tiennent le haut du pavé. Malgré le contingentement sévère mis en place, qui ferme l'Hexagone à plusieurs constructeurs nippons, notamment Daihatsu, Isuzu et le numéro un du 4×4 Subaru, les Japonais — Toyota en tête — détiennent 40 % des immatriculations françaises. Une domination que l'on retrouve dans tous les pays européens, où les sept constructeurs nippons accaparent, selon *4×4 Magazine*, 61,5 % des immatriculations. Toyota est bon premier (20 % du marché européen) devant Subaru (14,2 %), Suzuki (10,1 %) et Nissan (7,8 %).

En France, le développement du 4×4 coïncide donc avec un déficit de la balance commerciale. Si l'on s'en tient à une estimation réalisée dans une étude destinée au ministère de l'environnement, à 50 000 F le véhicule, le tout-terrain contribue pour près d'un milliard de francs (soit quelque 2 %) au déficit du commerce extérieur français. Et les prévisions de croissance de ce marché — de l'ordre de 10 % par an en moyenne selon les spécialistes — risquent de renforcer cette tendance. Une croissance à laquelle croient les Japonais qui ont vendu 400 000 véhicules 4 × 4 dans le monde en 1984 (soit 7 % de leur production totale), les Etats-Unis avec un marché d'un million d'unités, contribuant largement, eux aussi, à ce succès. Apparemment les Japonais ne sont d'ailleurs pas les seuls à miser sur les rêves d'évasion et d'aventure des automobilistes. Les constructeurs européens s'y mettent les uns après les autres. Et il serait dommage qu'un constructeur comme Peugeot, qui a prouvé ses performances en rallye grâce à la 205, ne soit pas capable de se tourner vers des modèles moins *« haute performance »*, difficiles à vendre en raison de leurs prix. Si le marché français doit atteindre 150 000 à 200 000 unités en 1990, comme le pensent certains, le jeu en vaut la chandelle.

CLAIRE BLANDIN.

ÉNERGIE

« Haute tension » entre la France et l'Espagne

(Suite de la première page.)

Pour EDF, encombrée de ses centrales atomiques, il s'agit de vendre *le courant excédentaire ; or tous nos* voisins, pour cent raisons — économiques, politiques, environnementales, — ont freiné leur programme nucléaire. L'Espagne, par exemple, n'arrive pas à imposer aux Basques les réacteurs de Lemoniz, sur la côte Atlantique. Elle préfère donc acheter du courant français en attendant que la croissance reparte et que les autonomistes se calment.

Actuellement cinq lignes haute tension (une à 150 000 volts, deux à 220 000 et deux à 400 000) franchissent les Pyrénées. Elles suffisent à faire transiter 5 milliards de kilowatts/heure par an. EDF pense qu'on pourrait faire mieux, notamment en expédiant du courant vers le Portugal. 3 milliards de kilowatts/heure peut-être. De toute manière, pour les électriciens, il est toujours bon que les réseaux soient interconnectés. C'est une question de sécurité. Si ça saute d'un côté de la frontière, le voisin dépanne.

EDF et son homologue espagnol, une société de transport électrique récemment nationalisée, se sont mis d'accord pour lancer une nouvelle ligne à haute tension au centre même de la chaîne pyrénéenne. 50 kilomètres du côté français, 150 sur le versant ibérique. Devis : 200 millions de francs pour nous, 800 millions pour eux.

Mais ce sont les Français qui sont les plus pressés. Le retard pris par l'Espagne dans son équipement électro-nucléaire nous donne une dizaine d'années de ventes potentielles, ensuite nos voisins, qui tiennent autant que nous à leur indépendance énergétique, combleront leur handicap.

Restait à trouver un passage. Cinq parcours possibles ont été envisagés dès 1983. Côté français, les élus, les associations, l'administration, les électriciens, tout le monde s'accorda à en juger un meilleur que les autres : du poste d'interconnexion de Cazaril, près de Lannemezan, il file vers l'Espagne à travers une zone de collines, emprunte la vallée de la Garonne déjà très urbanisée, passe la frontière et débouche sur le val d'Aran. Plus court, plus facile à installer, peu dommageable pour la montagne, ce tracé était à tous les points de vue le plus économique.

Mais les Espagnols ont renâclé. Leur ligne serait plus longue de 25 kilomètres, donc plus coûteuse. Ils ne tiennent pas à encombrer leur val d'Aran, pourtant déjà sillonné par une ligne à haute tension. On prétend même que le roi Juan Carlos, qui fréquente parfois une station de ski de la région, en serait fâché. En réalité, Madrid s'attend à des difficultés avec Barcelone, car l'itinéraire passe par la Catalogne.

Propose-t-on à nos voisins un *dédommagement puisque le tracé* nous fait faire des économies ? Le ministère de l'environnement, qui a tant dépensé d'argent pour des barrages sur la Loire, offre-t-il d'apporter son écot pour sauver ces vallées intactes ? Essaie-t-on de négocier début 1984 ? *« Nous ne tenons pas à charger avec cette affaire la barque déjà lourde du contentieux franco-espagnol »*, répond-on aux affaires étrangères. En clair, cela veut dire que l'on ne souhaite pas provoquer le moindre débat outre-frontière, de peur qu'une opposition à la ligne ne se manifeste. Pas question non plus de perdre du temps en palabres. C'est donc le tracé qui passe par le val de Louron, chez nous, et par le val de Gistau, chez les Espagnols, qui sera retenu. Un parcours aragonais politiquement plus facile pour nos voisins. C'est malheureusement celui qui, pour les sites, cause les dégâts les plus graves.

Le 10 juillet 1984, M. Laurent Fabius, qui vient de passer du ministère de l'industrie à Matignon, tranche. Tant pis pour la nature. Le ministère de l'urbanisme et celui de l'environnement obéissent. Le député socialiste du secteur, M. Pierre Fargues est prié de ne pas protester davantage. Intérêt national d'abord. Du côté espagnol, les élus de la vallée du Gistau ont beau interdire leur mairie aux agents de l'électricité nationale, Madrid passe outre. Hâtons-nous de peur que le débat ne descende sur la place publique, murmure-t-on en haut lieu.

Qui est responsable du décor ?

Du côté français, l'enquête locale s'est déroulée en juin dernier. Les travaux devraient commencer dès l'an prochain. Comment a-t-on pu en un tournemain, contre l'avis unanime, sacrifier ainsi le paysage au *profit d'une spéculation économique* somme toute hasardeuse ? La réponse est simple. Personne n'ose défendre un patrimoine — le paysage français — il est vrai non évaluable en terme comptable. Que ce soit un gisement touristique unique au monde, on l'oublie. Que ce soit un bien culturel et social séculaire, pas un mot. Qu'il ait une valeur d'usage irremplaçable, on s'en moque. Ni les fonctionnaires de la culture, ni ceux de l'urbanisme, ni ceux de l'environnement ne se sentent réellement responsables du « décor ».

La France a aujourd'hui une politique d'exportation d'énergie. Elle n'a toujours pas de politique du paysage. Alors sans doute demain, malgré les manifestations des montagnards qui vont s'amplifier, d'autres lignes seront-elles lancées à travers les vallées. Par exemple entre les postes d'interconnexion de Marsillon en France et d'Orcoyen en Espagne, encore veufs de ligne à très haute tension. Gare cette fois à la région de Pau. L'Espagne entre dans l'Europe. Il n'y a plus de Pyrénées.

MARC AMBROISE-RENDU.

Approvisionnement pétrolier

LE RÉGIME DE LA LOI DE 1928 EST MAINTENU

M. Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie l'avait assuré en mai, le *Journal officiel* du 15 août le confirme : le régime de la loi de 1928 ne sera pas modifié. Cette loi régit le système des importations pétrolières en France. Depuis le début de l'année, à l'occasion de la libération des prix des carburants, un débat s'était développé au sein du gouvernement sur son application. Le ministère des finances souhaitait modifier les décrets d'application afin de faciliter l'importation de produits et d'accroître la concurrence sur le marché français, jusqu'ici très fermé. La direction des hydrocarbures du ministère du redéploiement industriel s'y opposait, soucieuse de garantir la sécurité des approvisionnements et de ne pas mettre en difficulté l'industrie française du raffinage, qui depuis quelques années accumule les pertes.

Les avis aux importateurs indépendants, publiés au *Journal officiel* du 15 août confirment que, comme par le passé, les sociétés souhaitant bénéficier de licences d'importation dites « A 3 », devront garantir 80 % de leurs approvisionnements par des contrats à moyen terme signés avec des raffineurs français ou européens. C'est cette condition que les finances souhaitaient voir assouplir, afin de permettre aux indépendants — petites sociétés de distribution ou grandes surfaces — de recourir plus largement au marché international. Reste à savoir comment les textes seront appliqués dans les faits, l'administration pouvant, au cas par cas, approuver avec plus ou moins de rigueur les plans d'approvisionnement soumis par les importateurs. Ceux-ci ont jusqu'au 1er novembre pour soumettre leur contrat, la liste définitive des « A3 » devait être publiée au début de 1986.

CONJONCTURE

Des crédits à l'exportation « banalisés »

La baisse des taux d'intérêt en France va avoir des effets sur l'exportation. Pour la première fois depuis longtemps, en effet, les taux dits du consensus — taux minimaux applicables aux crédits à l'exportation accordés par l'OCDE, — pour les pays relativement riches (pays de l'Est, Etats pétroliers) sont pour la France au niveau des taux du marché. Ils ont en effet été reconduits récemment pour ces pays à 12 % pour les crédits d'une durée de deux à cinq ans et à 12,25 % pour les crédits longs.

Prenant acte de ce « moment historique », que les Allemands connaissent de longue date, les pouvoirs publics préparent quelques mesures d'accompagnement. A des taux devenus banals doivent correspondre des circuits financiers banals. Il s'agit donc de faire en sorte, par exemple, que la Banque française du commerce extérieur ne soit plus la seule à agir mais que d'autres acteurs économiques puissent offrir des crédits à l'exportation.

Ainsi se poursuit une politique de banalisation des circuits de financement déjà largement engagée pour l'industrie et l'artisanat. Il ne s'agit pas de réforme de structure, mais, au fur et à mesure que les taux intérieurs baissent — et croisent ainsi certains taux bonifiés, — la procédure de ces derniers est « débonifiée ». Tel est progressivement le cas à l'exportation (les taux de crédits aux pays pauvres et intermédiaires restant cependant à 9,85 % et 10,20 % inférieurs aux taux intérieurs français).

Quand on sait que le coût budgétaire des bonifications est de 50 milliards de francs, l'économie attendue de cette évolution est loin d'être négligeable. Même si son impact sur le budget de 1986 ne sera pas encore très fort. Les 50 milliards correspondent à des engagements réalisés en moyenne il y a cinq ans ; la débonification ne jouera donc pleinement que dans cinq ans.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le système de financement agricole menacé

Washington *(AFP)*. — Les 213 milliards de dollars de dettes accumulées par les agriculteurs américains sont sur le point de précipiter le système de financement agricole des Etats-Unis dans une crise grave, estiment de nombreux analystes.

Cet endettement correspond aux deux tiers de celui contracté par les pays d'Amérique latine auprès des banques occidentales, et les experts à Washington s'accordent à penser que le Congrès et le gouvernement américain seront bientôt contraints d'intervenir pour éviter une faillite généralisée. Une telle éventualité pourrait avoir, selon eux, un impact psychologique comparable à celui provoqué en 1984 par la défaillance de la Continental Illinois, alors huitième banque des Etats-Unis.

Selon un économiste de la Réserve fédérale, la situation financière du secteur agricole s'est détériorée ces douze derniers mois à un rythme nettement supérieur à celui de la décennie écoulée. Témoins, d'une part la baisse de la valeur des terres agricoles sur laquelle sont hypothéqués les emprunts contractés et la croissance rapide du taux de défaillance dans le remboursement des prêts accordés.

Les banques commerciales comptent pour 50 % des fonds prêtés aux agriculteurs. Parmi celles-ci, les établissements bancaires agricoles, ainsi classés quand leurs engagements dans ce secteur d'activité atteint au moins 17 %, ont enregistré, ces derniers mois, un taux de faillite remarquablement élevé. De janvier à juillet 1985, trente-deux de ces banques ont ainsi déposé leur bilan, contre trente-deux pour l'ensemble de 1984 et seulement vingt de 1981 à 1983.

Quant au Farm Credit System, système de crédit agricole rassemblant neuf cents coopératives contrôlées par les agriculteurs américains et dont l'ensemble des prêts accordés — 80 milliards de dollars — représentent 37 % du total, il connaît également des difficultés croissantes et pourrait bien se trouver en état de quasi-faillite à la fin de cette année.

Cette situation rendra nécessaire une restructuration importante, qui ne pourra être faite sans une injection massive de fonds publics, anticipent les experts.

L'inquiétude du gouvernement

Enfin, le gouvernement fédéral s'est lui-même retrouvé, en juillet dernier, incapable de faire face à la demande croissante de prêts de récoltes de la part des agriculteurs, quand la Commodity Credit Corporation (CCC), a été pendant un court moment, en état de cessation de paiement.

Cet organisme public, chargé de la gestion des crédits aux fermiers et des stocks d'intervention des denrées, a alors atteint pour la première fois en un demi-siècle d'existence le plafond de son droit de tirage sur le Trésor, fixé à 25 milliards de dollars. Le Congrès a dû relever de 1 milliard cette limite, pour permettre à la CCC d'octroyer les prêts en attente.

Le problème n'est pas résolu pour autant, et le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, a exprimé à maintes reprises son inquiétude devant l'incapacité du système fédéral de financement agricole à absorber les nouvelles demandes de prêts de campagne, dont les prochaines seront faites cet automne.

Dans cette perspective, les prévisions de récoltes pléthoriques annoncées cette semaine par le département de l'agriculture, avec notamment une production record de maïs — 210 millions de tonnes, — ne sont pas une bonne nouvelle, estiment les analystes.

En grossissant une offre trop abondante par rapport à une demande restée inchangée, ces tonnes supplémentaires vont peser encore plus sur des prix déprimés et contribuer à noircir davantage les perspectives plutôt sombres de l'agriculture américaine.

Un Philippin, M. Siazon, est nommé secrétaire général de l'ONUDI

Vienne *(AFP.)* — La nouvelle organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), devenue cette semaine, à Vienne, la seizième agence spécialisée de l'ONU, a connu des débuts laborieux lors de sa conférence générale, qui a consacré sa transformation.

L'élection du directeur général a nécessité quatre jours de votes et de consultations, quatorze tours de scrutins et obligé à prolonger d'une journée la conférence. Enfin, a été élu, samedi 14 août, un Philippin, M. Domingo Siazon, candidat des Etats-Unis.

Dans les milieux de la conférence, on ne s'inquiète toutefois pas de cette lenteur. D'une part, il a fallu dix ans, avant que la décision de transformer l'ONUDI en agence spécialisée soit mise en application. La résolution avait été adoptée en 1975 afin de renforcer l'organisation, dont le but est de promouvoir l'industrialisation des pays en voie de développement. D'autre part, le choix d'un candidat à un poste de responsabilité déterminante est souvent difficile.

C'est lors de l'adoption des budgets et programmes pour 1986-1987 qu'il faudra juger de la capacité de l'ONUDI à prendre son indépendance. Son budget, désormais autonome du fait de son nouveau statut, ne sera plus déterminé à l'ONU, à New-York, mais à Vienne, par les Etats mêmes qui appliquent ces programmes. M. Siazon sera confronté à la question cruciale des ressources de l'Organisation. L'ONUDI dépense chaque année 120 à 130 millions de dollars, dont les deux-tiers vont à l'assistance technique des PVD. Le nouveau directeur a indiqué qu'il considérerait en priorité l'industrialisation des pays les moins avancés et l'application de la décennie industrielle pour l'Afrique.

WASHINGTON VEUT DIMINUER A NOUVEAU LES IMPORTATIONS D'ACIER

Les Etats-Unis s'apprêtent à négocier avec un certain nombre de pays — et notamment avec le Canada — de nombreux accords d'autolimitation des ventes d'acier sur le marché américain, a-t-on appris samedi 17 août de source parlementaire.

Le gouvernement américain avait déjà négocié en septembre 1984 des accords avec les principaux pays exportateurs d'acier vers les Etats-Unis visant à limiter les importations américaines à 18 % de la consommation ; mais, en dépit de ces accords — et parce que certains pays comme le Canada ont très fortement accru ces derniers mois leurs ventes d'acier aux Etats-Unis, — les importations américaines d'acier sont demeurées fort élevées : 12,9 millions de tonnes au premier semestre 1985 (soit un taux de pénétration du marché de 26,2 %) contre 12,4 millions de tonnes (et un taux de 24,2 %) lors de la même période de 1984.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

BRÉSIL

● **Démission du président de l'Institut brésilien du café.** — Le président de l'Institut brésilien du café (IBC), M. Carlos Rischbieter, a présenté vendredi sa démission au chef de l'Etat, Jose Sarney.

Peu après cette annonce, le ministère des affaires étrangères a précisé que cette démission était *« un acte purement administratif, qui n'affecte en rien le soutien traditionnel du gouvernement brésilien à l'accord international sur le café et à l'Organisation internationale du café »*. Le Brésil respectera tous ses engagements internationaux dans le domaine du café. M. Rischbieter, indiquent les observateurs, était en conflit avec le ministre de l'industrie et du commerce, M. Roberto Gusmao, depuis que ce dernier avait proposé la dissolution de l'IBC. — *(AFP.)*

● **La Banque mondiale achève son plan de financement de l'Ouest brésilien.** — La Banque mondiale va reprendre le financement d'un projet de développement estimé à 1,6 milliard de dollars pour l'Ouest sauvage brésilien, qui avait été suspendu en mars dernier sous la pression des Etats-Unis.

L'Ouest sauvage brésilien, connu sous le nom de *Polonoroeste*, ressemble en bien des points au Far West américain d'il y a un siècle, estiment les experts. Même vie rude menée par les pionniers, même présence d'une population indienne estimée à 12 000 personnes, mêmes escarmouches entre les deux communautés et, bien entendu, même ruée vers l'or.

Seulement les Indiens brésiliens ont trouvé des alliés inattendus en la présence des environnementalistes. Sous leur pression, le gouvernement américain — principal actionnaire de la Banque mondiale — avait opposé son veto à un projet de route, pour des raisons « écologiques ». Finalement, selon un porte-parole de l'organisation, le vice-président responsable des opérations a décidé de financer la construction d'une route ainsi que des prêts d'installation aux fermiers locaux. — *(AFP)*

SINGAPOUR

● **Gel des salaires.** — Les salaires doivent être maintenus à leur niveau actuel pour les deux années à venir et la productivité doit être améliorée afin que l'économie de Singapour soit remise sur pied en 1987, a déclaré, jeudi 15 août, le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew.

Il a souligné qu'il ne préconisait pas une baisse des salaires, ce qui porterait un coup à la consommation et donc à l'économie. Mais il a rappelé que les salaires trop élevés avaient compromis dangereusement la croissance économique du pays. Celle-ci, rappelle-t-on, est passée de 10,1 % au premier trimestre 1984 à 2,7 % au premier trimestre 1985 et à — 1,4 % au deuxième trimestre. Les syndicats proches du gouvernement, souligne-t-on, ont récemment indiqué qu'ils renonçaient aux augmentations de salaires qu'avait proposées celui-ci.

AFFAIRES

ENTREPRISES

OPA « inamicale » sur Sankyo au Japon

Les mentalités seraient-elles en train de changer au Japon ? Jusqu'ici, les OPA sauvages y étaient tabous et les prises de participation minoritaires ou majoritaires se traitaient de façon amicale. Ce n'est pas ainsi que M. Takami Takahashi, président de Minebea Corporation, une société « leader » dans la fabrication de supports et de composants électroniques miniatures (5,5 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), a décidé de procéder pour prendre le contrôle de Sankyo Seiki Manufacturing, spécialisé dans les équipements de précision (3,8 milliards de francs de chiffre d'affaires).

Minebea a commencé par racheter tranquillement des actions Sankyo au Kabuto-Cho, Bourse de Tokyo. Par ce moyen, le groupe a réuni 19 % du capital de cette firme, devenant son premier actionnaire. M. Takahashi a déclaré à la presse japonaise qu'il s'était assuré d'importantes lignes de crédits à l'étranger et voulait poursuivre l'opération jusqu'à l'absorption de Sankyo. Pour quelle raison ? Il y a des synergies entre les deux groupes. Minebea fait fabriquer, par une filiale à Singapour, des claviers pour mini-ordinateurs destinés à IBM et va bientôt ouvrir une unité au Japon. Sankyo produit des moteurs miniatures et des commandes de transmission pour les ordinateurs personnels.

Mais le président de Sankyo, M. Rokuichi Yamada, ne l'entend pas de cette oreille. Il a demandé à ses actionnaires institutionnels de lui prêter main-forte pour parer toute OPA et menacé de rompre les contrats de fournitures de 2 milliards de yens (300 millions de francs) passés avec Minebea, si ce groupe poursuivait ses agissements « inamicaux ».

Les syndicats piétinent toujours devant les usines Michelin au Canada

Le Congrès du travail du Canada (CTC), le puissant syndicat des travailleurs du Canada, n'a pas réussi à s'implanter dans les trois usines Michelin installées en Nouvelle-Ecosse à Granton, Waterville et Bridgewater. Dans un communiqué, le CTC reconnaît avoir une nouvelle fois échoué dans sa tentative, comme en 1979, en ne parvenant pas à réunir auprès du personnel Michelin le nombre de signatures indispensables pour obtenir sa représentativité, soit 40 % du total (deux mille neuf cent).

Il lui en a manqué cent vingt. On sait que pour attirer Michelin dans le pays, les autorités de Toronto avaient consenti à la firme française des avantages particuliers, notamment en matière syndicale. Une loi, appelée depuis « loi Michelin », n'autorise, en effet, la représentativité d'un syndicat chez Michelin qu'à l'expresse condition que celle-ci reçoive l'agrément de 40 % des personnels, simultanément dans les trois usines.

Les responsables locaux du CTC et ceux du syndicat des employés néo-écossais de Michelin (mille quarante membres) ne désespèrent cependant pas de pouvoir un jour participer aux négociations, salariales en particulier.

En attendant, le CTC a décidé d'aller jusqu'à la Cour suprême pour faire abroger la « loi Michelin », adoptée, il y a six ans, par le gouvernement conservateur de la province.

Radiotéléphones : l'Italie entre dans le consortium franco-allemand

Le groupe italien Italtel fait son entrée dans le consortium franco-allemand élaboré pour développer le radio-téléphone mobile. Il rejoindra les deux firmes allemandes AEG et Standard Elektric Lorenz (filiale allemande d'ITT), ainsi qu'Alcatel-Thomson radio-téléphone et la Société anonyme de télécommunication (SAT) pour la France, au sein de l'un des quatre consortiums retenus par Paris et Bonn pour élaborer ce mode de télécommunication.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,4010	8,4050	+ 125	+ 140	+ 230	+ 260	+ 670	+ 770
$ can.	6,2105	6,2158	+ 37	+ 58	+ 64	+ 100	+ 173	+ 269
Yen (100)	3,5522	3,5554	+ 107	+ 117	+ 192	+ 208	+ 615	+ 664
DM	3,0555	3,0580	+ 136	+ 147	+ 263	+ 280	+ 782	+ 831
Florin	2,7126	2,7148	+ 90	+ 98	+ 173	+ 187	+ 547	+ 589
F.B. (100)	15,0718	15,0844	+ 8	+ 89	− 74	+ 60	− 202	+ 109
F.S.	3,7296	3,7339	+ 169	+ 186	+ 314	+ 338	+ 925	+ 998
L (1 000)	4,5534	4,5605	− 129	− 85	− 280	− 228	− 871	− 759
£	11,7908	11,8006	− 283	− 165	− 326	− 259	− 499	− 338

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 1/4	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 11/16	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	8 1/2	9	9 1/2	10 1/8	9 5/8	10 1/4	10 1/16	10 7/16
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 5/16	4 7/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	8	13	12 1/8	13 3/8	12 3/4	13 3/4	13 1/2	14 1/4
£	11 3/4	12	11 5/8	11 3/4	11 3/8	11 1/2	10 7/8	11
F. franç.	9 1/2	10 1/8	10 1/2	11 1/8	11 1/2	12 1/8	11 7/8	12 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 8 août
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 788
dont :	
Or	248 370
Disponibilités à vue à l'étranger	96 824
ECU	70 794
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 769
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 125
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	180 174
dont :	
Effets escomptés	83 191
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 468
5) DIVERS	8 675
Total	683 200

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	210 375
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 713
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 375
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	88 706
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	25 086
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 795
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 151
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	11 063
Total	683 200

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	9 août	16 août
Valeurs franç. à revenu variable	119,2	118,3
Valeurs industrielles	110,7	109,5
Valeurs étrangères	96,1	94,7
Pétroles-Énergie	90	89,6
Chimie	126,4	123,7
Métallurgie, mécanique	129,8	128,2
Électricité, électronique	122,3	120,1
Bâtiment et matériaux	136,9	130,2
Ind. de consommation non alimentaire	104,1	103,4
Agro-alimentaire	97,4	96,8
Distribution	120	119,8
Transports, loisirs, services	118,4	118,4
Assurances	169	183,4
Crédit bancaire	129,9	129,8
Siconal	112,1	111,7
Immobilier et foncier	121,8	122,8
Investissement et portefeuille	160,3	156,8
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	108	107
Emprunts d'État	102,9	102,8
Emprunts garantis et assimilés	103,2	102,2
Sociétés	102,8	102,8
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 981,8	1 967,8
Valeurs étrangères	3 036,7	2 982,5
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	288,6	286,6
Valeurs étrangères	410,5	404,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113,1	113,1
Emprunt d'État	113,1	113,2
Emprunts garantis et assimilés	113,1	113,1
Sociétés	114,2	114,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	217,5	215,9
Produits de base	170,4	167,5
Construction	199,9	198,8
Biens d'équipement	213,7	212,2
Biens de consom. durables	218,1	215,6
Biens de consom. non durables	281,1	278,8
Biens de consom. alimentaires	230,6	230,5
Services	193,2	192,5
Sociétés financières	309,8	307,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	204,9	213,8
Valeurs industrielles	205,5	203,5
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	188,6	191,2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

OFFRE TRÈS FAVORABLE A L'OPÉRATION DE RACHAT LANCÉE PAR COLGATE-PALMOLIVE. – Le groupe américain Colgate-Palmolive a reçu des offres de vente portant sur 46 millions de ses propres actions, en réponse à son offre de rachat faite il y a un mois. Colgate-Palmolive avait annoncé, fin juillet, qu'il avait l'intention de racheter, pour 29 dollars l'action, 12 millions de ses propres actions, soit 14,4 % de son capital, et qu'il achèterait éventuellement 3 millions d'actions supplémentaires. Un porte-parole du groupe de cosmétiques a indiqué que celui-ci a finalement décidé de ne pas racheter ces 3 millions d'actions supplémentaires.

RÉSULTATS MÉDIOCRES DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE SINGAPOUR. – Les résultats des cinquante-cinq sociétés d'État de Singapour ont été généralement médiocres pour l'année budgétaire 1984, nombre d'entre elles enregistrant des profits inférieurs à ceux de 1983, selon le ministre des finances, M. Richard Hu. Trois secteurs ont été particulièrement touchés : l'industrie pétrochimique, le tourisme et les loisirs, la construction et la réparation navale.

Keppel Shipyard a réalisé les plus mauvais résultats des sociétés nationales avec une perte de 54 millions de dollars américains, contre un profit de 25 millions de dollars l'année précédente.

En revanche, Singapore Technology Corporation a enregistré les meilleurs résultats avec un bénéfice de 23 millions de dollars, en baisse, toutefois, par rapport à 1983 (33 millions de dollars).

Singapore Aircraft Industries (SAI) et Singapore Airlines (SIA) se sont également bien comportées avec des bénéfices respectifs de 6,4 et 51 millions de dollars, tous les deux en augmentation.

Toujours selon le ministre des finances, les sociétés d'État ont enregistré des résultats assez bons, avec, en particulier, une hausse de 5 à 6,3 millions de dollars américains dans le domaine de la technologie de construction.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	14 août	16 août
Valeurs françaises	123	116
Valeurs étrangères		

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 août	16 août
Indice général	216	215,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 août .... 9 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 août	19 août
1 dollar (en yens)	236,45	236,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 16/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1605 10	1627	1627	+ 1 36
1090	B.N.P.	945	945	945	....
982	C.C.F.	989	989	989	....
187	Elf-Aquitaine	194 50	194	194	– 0 25
185	– (certific.)	195 30	192 90	192	– 1 69
1270	Epeda-B-Faure	1244	1215	1215	– 2 33
[illegible]					
265	Ericsson	240	243 50	243 50	+ 1 45
465	Exxon Corp.	457	457 80	457	....
390	Ford Motors	394	383 50	385	– 2 28
215	Free State	172 80	166 30	166 30	– 3 76
143	Gencor	108 90	102	102 20	– 6 15
280	Gén. Belgique	275 50	275 10	275 10	– 0 14
580	Gén. Electr.	547	534	534	– 2 37
615	Gen. Motors	606	595	594	– 1 98
51	Goldfields	52 80	52 90	52 90	+ 0 18
37	Gd Metropolitain	37 80	38 30	38 20	+ 1 05
100	Harmony	98 10	95 70	95 50	– 2 65
26	Hitachi	28 20	28 10	28 15	– 0 19
695	Hoechst Akt.	719	700	700	– 2 64
1730	Siemens A.G.	1756	1732	1732	– 1 36
140	Sony	139 80	136	136 10	– 2 64
183	T.D.K.	160 20	157 10	157 50	– 1 68
13	Toshiba Corp.	13 05	13 10	13 10	+ 0 38
975	Unilever	935	936	936	+ 0 10
385	Unit. Techn.	383 50	383	383	– 0 13
780	Vaal Reefs	697	673	672	– 3 58
285	Volvo	274	266	266	– 2 91
370	West Deep	334	316	317	– 5 08
265	West Hold.	235 50	228	228 50	– 2 97
470	Xerox Corp.	460	457	457	– 0 65
1 70	Zambia Corp.	1 78	1 68	1 68	– 5 14

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 496	8 456	8 100	8 700
ECU	6 810	6 808	....	....
Allemagne (100 DM)	305 780	305 860	295 500	310 500
Belgique (100 F)	15 111	15 077	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 910	271 570	262	277
Danemark (100 krd)	84 530	84 370	81	88
Norvège (100 k)	103 580	103 400	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 873	11 808	11 350	12
Grèce (100 drachmes)	6 487	6 487	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 554	4 569	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	371 250	372 300	3 606	3 775
Suède (100 krs)	102 550	102 500	99	106
Autriche (100 sch)	43 600	43 600	45 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 189	5 192	5 060	5 600
Portugal (100 esc.)	5 120	5 105	5 200	5 100
Canada ($ can 1)	6 259	6 235	6	6 400
Japon (100 yens)	3 583	3 585	3 450	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/8
Or fin (kilo en barre)	89400	91100
Or fin (en lingot)	89500	90300
Pièce française (20 fr)	568	571
Pièce française (10 fr)	433	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	585
Pièce latine (20 fr)	561	561
Souverain	667	677
Pièce de 20 dollars	3610	3800
Pièce de 10 dollars	1980	1990
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3470	3500
Pièce de 10 florins	546	549

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA LIBÉRATION D'ALFRED YAGHOBZADEH

Les hesbollahs voudraient obtenir leur reconnaissance politique au Liban

Amaigri, fatigué mais heureux notre confrère photographe iranien de l'agence française SIPA, Alfred Yaghobzadeh est arrivé dimanche 18 août à Paris. Il avait été libéré vendredi soir à Beyrouth-Ouest près de l'hôtel Mayflower, où il avait été enlevé le 27 juin dernier. Sa libération a été obtenue grâce aux efforts conjugués d'un ami journaliste d'*Actuel*, Rémi Favret et du rédacteur en chef de l'agence SIPA, Claude Thiercet, qui s'étaient rendus tous les deux à Beyrouth. Alfred Yaghobzadeh, qui est resté volontairement discret, compte tenu des douze autres otages étrangers qui sont détenus au Liban, a cependant déclaré qu'il était resté prisonnier dans une chambre sans fenêtre, un bandeau sur les yeux dès qu'il en sortait. Changé après trois semaines de détention, il est toutefois resté à Beyrouth où il a été interrogé à six reprises sur ses activités. Ses ravisseurs, *« des religieux »*, a-t-il simplement dit, le prenaient pour un espion américain, israélien ou même français. Durant toute sa détention, Alfred Yaghobzadeh n'a semble-t-il jamais entendu parler des autres otages dont il ne sait rien.

Iranien, on peut penser que Alfred Yaghobzadeh, qui a déjà travaillé au Liban intriguait les hesbollahs, proches de Téhéran, qui ont cherché à savoir ce qu'il faisait exactement. Le fait qu'il travaille à la fois pour une agence de presse française et des magazines américains n'était pas non plus pour leur plaire.

Mais dans son malheur notre confrère a eu une chance qui aurait pu tout aussi bien jouer contre-lui. Il n'était pas une monnaie d'échange. « Rassuré, » sur ses activités, ses ravisseurs, qui, dit-il, lui avaient précisé qu'*« ils étaient musulmans et que l'islam réprouvait le crime gratuit »*, l'ont libéré, l'invitant même à revenir au Liban.

Le cas d'Alfred Yaghobzadeh n'a donc pas de réel lien avec celui des douze autres otages occidentaux – sept Américains, quatre Français, MM. Carton et Fontaine enlevés le 22 mars dernier, et Kauffmann et Seurat le 22 mai, et un Britannique – toujours détenus dont certains depuis plus d'un an. Des rumeurs persistantes laisseraient à penser que les sept Américains seraient détenus dans la Bekaa alors que les quatres Français seraient toujours à Beyrouth. Mais tous seraient aux mains des groupes de hesballahs, plus ou moins proches de Téhéran. Et si des services syriens d'une part et Amal de l'autre sont parfaitement au courant des lieux de détention et de la situation des otages il leur est, semble-t-il, de plus en plus difficile d'obtenir leur libération.

Depuis le début du mois d'ailleurs, les hesbollahs auraient rompu avec Amal sur ce sujet, ce qui expliquerait pourquoi l'organisation qui avait réussi à faire passer deux messages à MM. Kauffmann et Seurat les ait une troisième fois rendus à leur famille.

La puissance des hesbollahs

Les hesbollahs, semble-t-il, cherchent dans cette affaire une reconnaissance qu'ils voudraient obtenir à la fois de Damas, avec lequel des négociations sont en cours, et sans doute de Paris. Depuis quelques mois, en tout cas, la puissance des hesbollahs à Beyrouth s'est considérablement accrue, comme s'est accrue l'influence de l'Iran. Quelques dizaines de gardes révolutionnaires seraient maintenant à Beyrouth alors que d'autres en nombre beaucoup plus important sont dans la Bekaa. On peut penser que les hesbollahs veulent obtenir des Syriens protecteurs d'AMAL, à qui ils viennent de livrer une cinquantaine de chars et dont ils entraîneraient des miliciens, une reconnaissance politique au moins égale à celle d'AMAL dans le mouvement chiite. D'autre part, les hesbollahs qui cohabitent dans la Bekaa avec l'armée syrienne, cherchent peut-être à obtenir des facilités dans cette région. Il semble donc qu'à la limite il serait plus facile à Damas d'obtenir la libération des sept Américains détenus dans la Bekaa que celle des quatre Français, car, à Beyrouth, les services syriens ne peuvent pas grand-chose contre les hesbollahs.

Ces derniers, qui reconnaissent à peu près tous l'autorité de Cheikh Fadlallah, dont les contacts avec les émissaires iraniens sont fréquents, se divisent cependant en différents courants, des plus radicaux pour qui la guerre avec l'Occident est *totale* aux plus modérés qui souhaitent préserver un dialogue. Il est évident que la politique française à l'égard de la guerre du Golfe comme à l'égard d'Israël est passée au crible et les démarches françaises auprès du Koweit pour obtenir que les auteurs des attentats de décembre 1983 ne soient pas exécutés, ont été par exemple très bien accueillies par ces derniers.

En s'en remettant essentiellement au président syrien, qui a d'ailleurs assuré M. Mitterrand de son concours pour la libération des otages, la France lance une sorte de défi à Damas. Pour le président Assad qui veut prouver que rien ne peut se faire au Proche-Orient et encore moins au Liban sans son accord, la partie n'est pas simple, car elle engage sans doute au-delà de son autorité au Liban, ses rapports avec Téhéran, qui le moins qu'on puisse dire, ne convergent pas dans le pays du Cèdre.

Du résultat des négociations hesbollahs-Syrie dépend donc sans doute, pour une part, le sort des quatre otages français, MM. Kauffmann et Seurat sont toutefois plus facilement susceptibles de bénéficier d'une *« mesure humanitaire »* que MM. Carton et Fontaine, que leur statut de diplomate lie plus à la politique française.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Au Gabon

Quand M. Dumas rassérène le président Bongo

Libreville (*AFP*). – Le président de la République gabonaise, M. Omar Bongo, a reçu, dimanche 18 août, à Libreville, pendant près de trois heures, le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas.

M. Dumas avait assisté la veille, à la tête d'une importante délégation française, à des cérémonies marquant le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance du Gabon. Il arrivait d'Arabie saoudite, où il avait fait une visite inopinée de quelques heures pour remettre un message de M. Mitterrand au roi Fahd.

Au Gabon, la rencontre avec le président Bongo, suivie d'un déjeuner, a été l'occasion d'évoquer les relations bilatérales. M. Dumas a souligné que *« le gouvernement français n'attachait aucun crédit et encore moins de valeur juridique »* au gouvernement gabonais en exil qui s'est constitué à Paris (*le Monde* du 15 août).

L'annonce de la création de ce gouvernement, composé de membres du Mouvement de redressement national (MORENA, interdit au Gabon) avait suscité une réaction du ministre gabonais de l'intérieur qui y voyait le risque de *« compromettre sérieusement l'excellence retrouvée »* des relations franco-gabonaises. *« J'ai demandé à mes services de regarder cette affaire de très près. La présence de Gabonais en France doit être compatible avec les règles du droit d'asile »*, a dit M. Dumas.

Les problèmes de l'Afrique francophone ont également été abordés. Concernant le Tchad, M. Dumas exprime sa *« satisfaction de voir que les pays africains, au premier rang desquels se place le Gabon, avaient cette affaire bien en main »*. Il s'est réjoui que *« petit à petit on s'oriente vers une solution politique »*. *« Je me suis félicité des initiatives prises par le président Bongo, qui reste en Afrique une personnalité importante »*, a dit M. Dumas.

Interrogé sur son voyage « surprise » en Arabie saoudite samedi, le ministre est resté laconique. *« J'ai été reçu par le roi Fahd et nous avons abordé les relations entre nos deux pays ainsi que la situation internationale. Nous avons également fait le point après le sommet de Casablanca »*, s'est-il contenter de déclarer.

[Une fois de plus, la colère du président gabonais a été « payante ». Et M. Dumas, qui n'envisageait plus, selon le Quai d'Orsay, mercredi 14 août, de se rendre au Gabon, où il avait été invité pour les fêtes de l'Indépendance, a finalement fait le voyage pour satisfaire aux désirs du président gabonais, relayés par l'Elysée. M. Dumas en a profité pour rassurer le président Bongo au sujet de la formation annoncée à Paris par le MORENA (mouvement d'opposition) d'un gouvernement en exil. Le Quai d'Orsay veillera à ce que les Gabonais de France n'importunent plus leur irascible président. Auparavant, M. Dumas s'était rendu en Arabie saoudite dans la perspective d'un voyage que le roi Fahd pourrait faire en France à l'automne. Sans l'escale du Gabon, ce voyage serait sans doute resté secret.]

SELON DES RÉSULTATS PARTIELS

M. Ali Khamenei a été réélu chef de l'Etat iranien avec plus de 90 % des voix

Le président sortant, M. Ali Khamenei, a remporté près de 91 % des voix dans l'élection présidentielle de vendredi 16 août, selon les premiers résultats partiels. D'après l'agence iranienne de presse Irna, 836 381 bulletins, déposés dans 36 circonscriptions électorales et dans trois ambassades iraniennes à l'étranger, ont été dépouillés. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant plusieurs jours. Les deux autres candidats ont obtenu respectivement 7 % des voix, pour l'avocat Mahmoud Hachani, et 2 % pour M. Habibollah Asgar-Owladi, ancien ministre du commerce.

Au surlendemain du scrutin, une bombe a explosé à Téhéran, blessant trente personnes, dont deux sérieusement. L'agence Irna a accusé l'organisation des Moudjahidines du peuple d'être à l'origine de cet attentat. Selon elle, il s'agit de « représailles » de l'état-major des Moudjahidines, établi en France, contre la *« participation massive du peuple à l'élection présidentielle »*.

Le bureau des Moudjahidines du peuple en France a, pour sa part, *« fermement »* condamné l'attentat de dimanche et accusé le régime khomeiniste de *« propagande mensongère »*.

Le quotidien iranien *Kayhan Al Arabi* a démenti, samedi, les informations irakiennes selon lesquelles le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg a été détruit par l'aviation de Bagdad (*le Monde* daté 18-19 août). Il s'agit de la première réaction iranienne officieuse au raid irakien. Radio-Téhéran a indiqué que les communiqués de victoire irakiens n'étaient que de la propagande destinée à coïncider avec l'élection présidentielle.

Cependant, plus d'une douzaine de remorqueurs de sauvetage ont été placés en état d'alerte samedi au sud du Golfe, dans la crainte que l'Iran n'exerce des représailles contre des navires de commerce après l'attaque par l'Irak de Kharg où, à tout le moins, une des trois jetées a été détruite par les avions de chasse de Bagdad, tandis que le feu prenait à des oléoducs de surface et à des réservoirs de stockage, selon des responsables des opérations maritimes de sauvetage.

« Des actions de représailles de la part de l'Iran ne peuvent pas être exclues, a indiqué un agent maritime, *la cible la plus probable des attaques pouvant être la région de Chah-Olam, au nord du Qatar. »*

A Bagdad, le président Saddam Hussein a décoré samedi neuf pilotes pour *« leur participation au raid aérien de jeudi sur l'île de Kharg »*. Le président irakien a présenté l'attaque comme un *« acte d'une importance historique majeure »*. – (*Reuter, AP, AFP.*)

UNE VOITURE PIÉGÉE EXPLOSE DANS LE QUARTIER MUSULMAN DE BEYROUTH

Beyrouth (AFP). – Une violente explosion a secoué lundi 19 avril le quartier musulman de Zarif, à Beyrouth-Ouest, faisant au moins trente blessés ou morts, a constaté sur place le journaliste de l'AFP.

L'explosion survenue à 12 h 5 locales (9 h 5 GMT) a provoqué un immense nuage de fumée. Un incendie s'est déclaré dans la rue où s'est produite l'explosion, selon toute vraisemblance due à une voiture piégée, et une épaisse fumée noire empêche de voir l'étendue des dégâts.

Aussitôt, les miliciens sont accourus par dizaines, tirant des rafales en l'air pour ouvrir la voie aux ambulances, voitures civiles et camionnettes des milices qui emportent les blessés.

LE DÉBAT SUR L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Sénat propose que Nouméa dispose de vingt-cinq conseillers

Le Sénat examine une nouvelle fois, lundi 19 août, à partir de 15 heures, la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Il le fera article par article, alors que seules les dispositions de l'article 4 (nombre des conseillers de région) avaient été annulées le 8 août par le Conseil constitutionnel. L'opposition, majoritaire au Sénat, souhaite en fait revenir au texte, amplement modifié, qu'elle avait adopté le 25 juillet.

Une nouveauté, toutefois : la commission des lois du Sénat propose maintenant le nombre de vingt-cinq conseillers pour la région sud (Nouméa). Les dispositions annulées par le Conseil constitutionnel en prévoyaient dix-huit, alors que le Sénat souhaitait, à la fin du mois de juillet, que ce nombre fût porté à vingt. Le gouvernement avance maintenant le nombre de vingt et un, nouvelle disposition adoptée le 12 août par l'Assemblée nationale.

La majorité sénatoriale se dit aussi préoccupée par les conditions – recours à l'article 10 de la Constitution – dans lesquelles le chef de l'Etat a provoqué la nouvelle délibération de la loi actuellement en cours. Elle a fait savoir qu'un recours au Conseil constitutionnel serait déposé sur ce point dès l'adoption définitive de la loi modifiée.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait la semaine dernière, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, émis la même critique, y revient dans un point de vue publié par *le Figaro* du 19 août.

Sous le titre « détournement de procédure », l'ancien chef de l'État écrit à propos de l'article 10 : *« Dans l'esprit des constituants et dans les travaux préparatoires, il est clair qu'il s'agit pour le président de la République, non pas d'intervenir dans la procédure parlementaire, mais seulement d'inviter le Parlement, par un acte solennel, à reconsidérer un texte sur lequel le président de la République a une opinion défavorable. Ceci ressort clairement du deuxième paragraphe de l'article 10 qui, pour souligner le caractère conflictuel de cette attitude, précise que cette nouvelle délibération ne peut pas être refusée. »*

Selon M. Giscard d'Estaing, *« l'objet évident du recours à cette procédure n'est pas d'inviter le Parlement à un nouvel effort de réflexion, mais d'éviter le recours à la procédure normale, qui risquait de contraindre le gouvernement à déposer un nouveau projet. Il eût alors été nécessaire, en vertu de l'article 74 de la Constitution, de consulter l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie, celle-ci disposant d'un délai d'un mois pour faire connaître son avis.*

Le prédécesseur de M. Mitterrand juge que ce *« détournement de procédure est dangereux pour l'avenir des relations entre le président de la République et le Parlement »*.

« Les constituants, en effet, ont évité soigneusement toute intervention directe du président de la République dans la procédure d'élaboration des lois. Un tel usage de l'article 10, entraînant des conséquences directes sur la procédure de discussion et de vote des lois, créerait une source de conflit et de tension entre le président de la République et la représentation nationale », estime-t-il. *« Pour ces motifs, il me paraît clair que l'utilisation de l'article 10, dans le cas particulier, n'est pas conforme à l'esprit et à lettre de notre Constitution »*, conclut M. Giscard d'Estaing.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a déclaré dimanche 18 août, au cours du « Forum deRadio-Monte-Carlo », qu'il ne comprend pas les interprétations et les démonstrations faites sur le sujet par M. Giscard d'Estaing et les députés et sénateurs de l'opposition.

L'article 10 est pour lui *« limpide »*.

« Le pouvoir constitutionnel du président de la République est un pouvoir qui ne saurait être battu en brèche par celui du Conseil constitutionnel, a encore affirmé M. Mermaz, *à moins qu'on songe à substituer à la souveraineté nationale, dont le président de la République, comme le Parlement, comme l'Assemblée nationale, sont l'expression, je ne sais quelle république des juges. Alors là on ne serait plus en démocratie. »* Le président de l'Assemblée nationale ne *« voit pas du tout comment il* [M. Giscard d'Estaing] *pourrait obtenir satisfaction »* auprès du Conseil constitutionnel au sujet de l'interprétation de l'article 10 de la Constitution.

M.-K.

● *Une organisation de défense des droits de l'homme affirme connaître le nom du militaire qui a tué Eloi Machoro.* – Deux membres d'une organisation de défense des droits de l'homme (la LAWASIA), dont le siège est à Sydney, MM. Bernardito Florido, juriste philippin spécialiste des droits de l'homme, et Oswald Ntagengerwa, sociologue africain résidant en Australie, ont affirmé, dimanche 18 août, au cours d'une conférence de presse, qu'ils connaissaient le nom du militaire français qui avait tué, le 12 janvier dernier à la Foa, Eloi Machoro, dirigeant du FLNKS de Nouvelle-Calédonie. Ils ont indiqué qu'ils avaient trouvé une déclaration sous serment faite par un officier français admettant qu'il avait tué Eloi Machoro. Le militaire français aurait tiré sur Machoro pour le désarmer mais se défendrait d'avoir eu l'intention de tuer

Le numéro du « Monde » daté 18-19 août 1985 a été tiré à 407 001 exemplaires

A B C D E F G